

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE N° 334 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1987

Le Zimbabwe n'est plus un modèle

N'y a-t-il place en Afrique noire que pour des régimes musclés ? L'année s'achève avec la levée définitive des illusions au moment entre autres au sujet de l'évolution du Zimbabwe. Quand elle succéda à l'indépendance, en 1980, l'ancienne Rhodésie du Sud était dotée d'une Constitution prévoyant le multipartisme et un certain équilibre entre l'exécutif et le législatif. Parvenus au pouvoir après de longues années de lutte, les nationalistes africains avaient accepté sans trop barguer les exigences des négociateurs britanniques aux accords de Lancaster House en 1979, associés à la fois de préserver les droits des Blancs restés sur place et de donner une bonne image internationale à leur ancienne colonie.

Ces dispositions devaient donner en exemple et servir à appliquer pendant dix ans au moins avant qu'on procédât aux ajustements jugés nécessaires à la lumière de l'expérience. L'homme fort du pays, M. Robert Mugabe, n'a pas eu la patience d'attendre si longtemps pour faire rentrer son pays dans la norme africaine : régime présidentiel et parti unique. Le 30 décembre, il se fera élire président de la République par le Parlement, pour succéder au pasteur Canaan Banana, qui n'avait qu'un rôle de représentation bien qu'il n'en fut en principe que le premier ministre. Différents amendements constitutionnels confieront l'essentiel du pouvoir au détenteur de la magistrature suprême.

Une page avait déjà été tournée car, au Zimbabwe avec la suppression des sièges réservés aux élus de la communauté blanche au Parlement (moins de cent mille aujourd'hui), M. Mugabe n'avait pas caché, alors qu'il s'agissait d'une première étape dans un processus qui a abouti cette semaine à la signature d'un pacte d'unité prévoyant la fusion de la ZANU, sa formation, et de la ZAPU, celle de son vieux rival M. Joshua Nkomo, en un seul parti.

Pendant la lutte contre le régime rhodésien, les nationalistes étaient divisés en deux mouvements qui reflétaient en principe les divisions du monde communiste de l'époque. M. Nkomo passait pour un obligé de Moscou ; M. Mugabe avait le soutien de Pékin.

La victoire commença à se faire sentir, mais elle a levé le voile sur leur nature essentielle. Comme l'ont montré les résultats des scrutins région par région, à l'époque des élections libres, M. Mugabe a les suffrages des Shonas, largement majoritaires parmi une population de neuf millions d'habitants, et M. Nkomo s'appuie sur les Ndebeles, installés pour la plupart au Matabeleland. Cette région demeure un fief de rebelles, pour la plupart anciens soldats de la ZAPU, qui cherchent parfois à déstabiliser le régime en assassinant de gros fermiers blancs.

En principe, le « pacte d'unité » devrait mettre un terme aux violences et faciliter la réconciliation entre principales ethnies. Mais un certain scepticisme règne sur sa portée réelle. L'octroi probable de quelques ministères à l'ancienne ZAPU dans un nouveau gouvernement ne saurait remplacer le dialogue au sein d'un parlement représentatif. Le Zimbabwe n'est plus un modèle auquel puissent se référer les Noirs et les Blancs d'Afrique du Sud en quête d'une solution à leur propre problème.

M 0147 - 1225 0 - 4,50 F
7970147004500 12250

Cinq navires attaqués en vingt-quatre heures

La « guerre des pétroliers » s'aggrave dans le Golfe

La tension restait vive, jeudi 24 décembre, dans le Golfe, où la « guerre des pétroliers » s'aggrave. Cinq attaques iraniennes et irakiennes contre des pétroliers ont eu lieu en vingt-quatre heures. Un hélicoptère de la marine américaine a été pris pour cible par des vedettes iraniennes qui s'apprêtaient à attaquer un pétrolier. L'appareil de l'US Navy, qui s'était approché du lieu de l'attaque, n'a toutefois pas été touché et a pu regagner la frégate lance-missiles « Elrod ».

Entre mardi et mercredi, cinq pétroliers ont été attaqués par les deux belligérants : trois par l'aviation irakienne, alors qu'ils se trouvaient près de l'île iranienne de Larak, à l'entrée du Golfe, pour y effectuer des opérations de transbordement de brut, et deux par la marine iranienne au large des côtes de Dubaï.

Évoquant la présence d'unités navales françaises dans la région du Golfe, le président François Mitterrand a souligné, mercredi, à bord du porte-avions Clemenceau, au large de Djibouti, que leur « mission n'était pas achevée ».

Le rôle de la flotte française, présente dans la région depuis juillet dernier, a-t-il précisé, est de limiter les risques pour les pétroliers, de protéger les intérêts de la

France et d'assurer la présence de celle-ci.

Parallèlement, les discussions se poursuivent au Conseil de sécurité des Nations unies sur la rédaction d'une déclaration concernant la situation dans le Golfe. Déclaration qui pourrait être le dernier avertissement du Conseil de sécurité avant l'élaboration d'une résolution prévoyant des sanctions contre le pays refusant de faire la paix, à savoir l'Irak.

L'URSS préside actuellement le Conseil, et, à Moscou, où il effectue une visite officielle, le roi Hussein de Jordanie a qualifié mercredi la position soviétique sur le conflit irano-irakien de « très constructive ».

(Lire l'article de JEAN-PIERRE LANGELLIER et nos Informations page 3.)

L'incarcération du numéro deux du FLNKS

Nouvelle-Calédonie : M. Chalandon réplique à M. Mitterrand

M. Chalandon, garde des sceaux, a protesté, le mercredi 23 décembre, contre les propos tenus par M. Mitterrand sur les affaires judiciaires en cours à Nouméa. Le chef de l'Etat avait indiqué que l'incarcération de M. Yeiwené Yeiwené, numéro deux du FLNKS, ne va pas dans le sens de l'apaisement sur le territoire. Sur la demande du gouvernement, le parquet a fait appel de cette décision d'incarcération. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nouméa devait se prononcer le 28 décembre.

C'est de saisir ou de créer toutes les occasions d'accélérer ou de provoquer l'apaisement. Il n'est pas d'exciter les antagonismes ou d'aggraver les querelles, qui finiront mal. Il est évident que les décisions comme celles qui viennent de frapper M. Yeiwené ou, le cas échéant, qui risquent de frapper M. Tjibaou ne vont pas dans ce sens. (...) Il faut que les droits soient appliqués également. Il faut que tous ceux qui sont censés être protégés par la justice aient un sentiment d'égalité.

JEAN-YVES LHOMEAU.
(Lire la suite page 7.)

(1) « Pas de pitié pour ces gens là », avait déclaré M. Tjibaou à propos des « canaques collabos ». « Je ne veux pas dire qu'il faut les supprimer, avait-il ajouté, mais il faut être vigilant ». M. Yeiwené avait invité le peuple canaque à « organiser sa résistance » contre les forces « d'occupation ». « Il ne faut pas se laisser faire ; défendez-vous avec les moyens dont vous disposez ».

Accident dans le RER

Un mort et dix blessés graves dans la collision entre deux rames à Issy-les-Moulineaux.
PAGE 26

Frictions entre Israël et les Etats-Unis

Jérusalem « déplore la position américaine » sur les territoires occupés.
PAGE 3

Offensive en Afghanistan

Moscou admet la participation de ses forces pour briser le siège d'une ville.
PAGE 26

Première dans l'espace

La relève des cosmonautes soviétiques effectuée en plein vol.
PAGE 9

Le sommaire complet se trouve page 26

Réformes tous azimuts, remaniements, remue-ménage

Perestroïka à la bulgare

En Bulgarie aussi, la perestroïka est à la mode, elle a même un nom : la peroustrouïka. Mais si les dirigeants rêvent d'une nouvelle efficacité économique, ils voudraient bien ne rien changer sur le plan politique.

SOPIA de notre envoyé spécial

« Le progrès scientifique et technique : notre objectif commun et l'œuvre de chacun ! » En grosses lettres blanches sur fond rouge, il est impossible de traverser le carreau de la grande usine de constructions mécaniques de Sofia sans voir cet immense slogan placardé au mur. L'impact réel de l'affiche sur l'ardeur au travail des ouvriers est difficile à évaluer, mais il est clair que l'entreprise que l'on nous fait visiter avec fierté est bien mieux lotie que la plupart des autres : moderne, elle réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, tant en Europe occidentale qu'en Amérique du Sud et en Asie ; deux ateliers de montage viennent d'être automatisés avec des robots sophistiqués de fabrication bulgare ; ses quelque deux mille quatre cents employés touchent des salaires qui varient selon le rendement individuel. A l'heure de la reconstruction, cette firme fait figure d'usine-modèle et d'exception. Elle symbolise en quelque sorte ce que devrait être, aux yeux du régime, l'industrie et la société socialiste de demain : compétitivité, exportation, application des nouvelles technologies, qualité de la production, responsabilité et discipline professionnelles, rémunérations motivantes, meilleur niveau de vie.

La Bulgarie flirte avec le « management » capitaliste. Elle veut tirer un trait sur les méthodes de gestion administratives et bureaucratiques et réduire le rôle de l'Etat à la « stratégie du développement ». Mais halte ! C'est la limite, pas question de copier votre modèle occidental de société ! Dans ce petit pays de moins de neuf millions d'habitants, les officiels ne parlent que de perestroïka, ou plutôt de peroustrouïka, pour parler bulgare, sorte de remède magique à tous les maux. Tout a commencé, dit le rumeur qui circule à Sofia, à l'automne 1985.

ALAIN DEBOVE.
(Lire la suite page 4.)

Le Monde

1987 728

Madame Yourcenar

Le cadeau d'une rencontre, par Hector Bianciotti ;
Aux confins du monde et du temps, par Danièle Sallenave ;
Une leçon de vraie liberté, par Josyane Savigneau ;
Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech ;
« Tous les grands combats sont d'arrière-garde »

- Le bicentenaire de la Révolution française : le Robespierre mystique, d'Henri Guillemin
- Le dictionnaire Napoléon, par Michel Jobert
- Histoire littéraire : bouhérens stendhaliens
- Religions : une nouvelle « rage biblique »
- Société : les cimetières de Paris
- Romans policiers : étrences noires

Lire pages 11 à 16

Plus de cent mille nouveaux citoyens par an

Français, fils d'étrangers

La France compte chaque année plus de cent mille nouveaux citoyens d'origine étrangère. Un sur deux a acquis la nationalité de manière automatique, sans en avoir fait la demande. Cela ressort d'une étude statistique inédite, remise à la commission des « sages » qui s'apprête à proposer au gouvernement une réforme de la législation.

M. Jacques Chirac recevra officiellement le 7 janvier prochain un volumineux rapport. Les seize membres de la commission de la nationalité, présidée par M. Marc Cazau Long, vice-président du Conseil d'Etat, y consigneront non seulement leurs réflexions et leurs propositions, mais le texte complet de toutes les auditions auxquelles ils ont procédé.

La plupart de ces auditions ayant été publiques - et même télévisées, - on sait grosso modo vers quelles conclusions s'orientent les « sages ». Trois points, en particulier, ont retenu leur attention : l'acquisition « automatique » de la nationalité française par de nombreux enfants d'étrangers nés en France ; l'acquisition par mariage, au bout de six mois de vie commune avec un conjoint français ; et la possibilité pour les binationaux de faire leur service militaire dans le pays de leur choix.

Il n'est pas question pour les « sages » de remettre en question le « double droit du sol » : un enfant né en France, dont l'un des parents étrangers y serait lui-même né, deviendrait, comme aujourd'hui, français à la naissance. En revanche, l'enfant dont les deux parents seraient nés à l'étranger deviendrait français, s'il le désire, dès seize ans (au lieu de dix-huit actuellement) par simple déclaration.

Pour ce qui est du mariage, les « sages » proposeraient d'allonger le délai à partir duquel un conjoint étranger peut demander la nationalité française. Au cours des travaux de la commission, il a été suggéré d'étendre ce bénéfice aux concubins, mais la proposition n'a pas été retenue.

Quant au service national, la commission s'est surtout préoccupée des Franco-Algériens. La convention bilatérale conclue le 11 octobre 1983 entre Alger et Paris laisse en effet à ces binationaux une liberté totale de choix. Les « sages » souhaiteraient qu'on donne une priorité au pays de résidence, comme c'est le cas dans les accords établis avec d'autres Etats. En d'autres termes, les beaux accompliraient, sauf exception, leurs obligations militaires en France.

Sur ce point, comme sur plusieurs autres, les « sages » se sont heurtés aux carences de la statistique.

ROBERT SOLÉ.
(Lire la suite page 9.)

C'est un faux numéro qui a tout déclenché, le téléphone sonnant trois fois au cœur de la nuit et la voix à l'autre bout demandant quelqu'un qu'il n'était pas. Bien plus tard, lorsqu'il pourrait réfléchir à ce qui lui était arrivé, il en conclurait que rien n'est réel sauf le hasard.

Paul Auster

Cité de verre

roman traduit de l'américain par Pierre Fuzian

UN THRILLER
KAFKAIEN
A NEW YORK

ACTES
MUSÉE
WISSENS
CENTRE
SUD

DIFFUSION PUF

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 156 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Inde, 90 p. ; Iran, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; République centrafricaine, 12,50 fr. ; Suisse, 1,80 fr. ; USA, 1,50 \$; USA (Mex. Canal), 1,75 \$.

سكنا من الاجل

Débats

NOËL

Chrétiens (encore) séparés

Par ROGER MEHL

Deux étapes viennent d'être franchies sur le chemin de la réconciliation des églises protestante et catholique : la création, le 17 décembre, d'un Conseil des Eglises chrétiennes en France et la publication d'un document produit par le Comité mixte catholique-luthéro-réformé intitulé : *Consensus oecuménique et différence fondamentale* (1). A l'occasion de ce Noël 1987, le pasteur Roger Mehl explique ce qui sépare encore les chrétiens.

On a souvent répété ces temps derniers que les événements qui ont eu, au seizième siècle, le pouvoir de briser l'unité de l'Eglise n'ont plus aujourd'hui cette virulence séparatrice. Ce débat s'est déplacé et que, pour reprendre un terme du langage politique, il est important que les partenaires ne se trompent pas d'adversaire.

Au seizième siècle, en effet, par-delà les questions des abus et des indulgences, il s'agissait de savoir si l'homme pécheur était ou non justifié par la seule grâce de Dieu, reçue dans la foi, et sans le moyen des « bonnes œuvres ». Aujourd'hui, un accord s'est fait entre protestants et catholiques sur la légitimité du *Sola gratia*. Mais c'est sur des questions ecclésiologiques (nature et fonction de l'Eglise et du ministère) qu'échappe le dialogue.

Il est bien vrai qu'il y a un consensus oecuménique et que subsiste une divergence fondamentale. Le grand mérite du récent document du Comité mixte catholique-protestant est d'avoir cerné, avec honnêteté intellectuelle et lucidité spirituelle, le problème séparateur. Les protestants estiment que dans le catholicisme il y a trop d'Eglise et les catholiques que dans le protestantisme il n'y en a pas assez. De fait, la définition de l'Eglise dans la pensée de la Réforme (l'Eglise est la congrégation des pécheurs pardonnés rassemblés par le Saint-Esprit agissant par le moyen de la Parole prêchée et des sacrements du baptême et de la sainte Cène) a pour conséquence que la seule fonction de l'Eglise est d'annoncer le salut de l'homme par Jésus-Christ et d'en témoigner en paroles et en actes. Mais elle n'est à aucun degré auteur ni coopratrice du salut.

Pour le catholicisme, l'Eglise n'est certes pas l'auteur du salut, mais elle le médie. Elle est non pas cause première du salut mais cause seconde, et elle estime que sans la médiation de la cause seconde, les deux confessions s'accorderont pour reconnaître le caractère instrumental de l'Eglise, mais elles n'entendent pas cette instrumentalité de la même façon.

En outre, si toutes deux estiment que l'Eglise est une institution divine, elles ne comprennent pas non plus ce terme d'institution de la même façon. Pour les protestants, le terme signifie que le fon-

dement de l'Eglise est divin, mais que ce fondement est un événement, que Dieu par le Saint-Esprit renouvelle cet événement toutes les fois que la parole de Dieu est correctement annoncée, et que les sacrements sont célébrés conformément à l'Evangile. Là où cet événement ne se produit pas, il n'y a plus d'Eglise. L'institution historique et concrète de l'Eglise ne possède en elle-même aucune garantie permanente d'indéfectibilité et d'infaillibilité. Elle ne subsiste que grâce à la fidélité de Dieu à sa promesse.

Au contraire, le catholicisme estime que le don du Saint-Esprit a été accordé une fois pour toutes à l'institution ecclésiastique. L'événement fondateur se prolonge donc dans l'institution, qui, malgré les défaillances des hommes, est et demeure dans ses structures essentielles (la papauté, l'épiscopat, la succession apostolique ininterrompue) d'essence divine. Elle est sanctifiée au point de devenir elle-même un sujet sanctifiant. Elle est donc coopratrice dans l'œuvre du salut. Alors que les protestants appliquent sans difficulté à l'institution ecclésiastique les termes que Luther employait pour désigner la condition du chrétien : « *Toujours pécheur et toujours justifié* », les catholiques refusent d'envisager un seul instant que l'Eglise puisse être pécheresse.

Nécessaire conversion

Les deux divergences que nous venons de signaler entraînent forcément une divergence dans l'appréciation du ministère : pour le catholicisme, le ministre est un prêtre, qui porte une marque indélébile et qui dispose d'un certain pouvoir, précisément celui d'être au nom de l'Eglise dispensateur du salut ; pour le protestantisme, le pasteur ne détient aucun pouvoir, il ne diffère en rien du laïc, sinon qu'il est de façon particulière, mais non exclusive, chargé d'annoncer la Parole de Dieu.

La constatation de ces divergences, que les catholiques estiment pour le moment insurmontables, tandis que les protestants considèrent les questions ecclésiologiques comme secondaires par rapport à la christologie, n'empêche point les partenaires de se poser à eux-mêmes et mutuellement des questions. C'est ainsi que les catholiques se demandent s'ils ne sont pas gâtés par la tentation d'un ecclésiocentrisme excessif et demandent aux protestants s'ils ne sont pas menacés par la tentation de ne voir que les aspects humains de l'institution ecclési-

Mais, nouvelle preuve de lucidité, les deux partenaires se posent la question cruciale suivante : est-ce que nos divergences ecclésiologiques ne nous conduisent pas à remonter en amont et à vérifier si vraiment nous sommes bien d'accord sur la doctrine de la justification et si, par exemple, comme le laissent entendre les protestants, le salut par les œuvres (de l'Eglise) n'est pas réintroduit par l'idée de coopération de celle-ci à la réalisation du salut. Comme le dit le Père Sesboué, Marie reçoit tout de la grâce de Dieu, mais reçoit du même coup la liberté et le pouvoir de participer, à son niveau, au salut du monde : « *Marie est le symbole de ce qui nous sépare encore* ».

Comme on le voit, le chemin qui mène à l'unité est encore très long. Ce n'est cependant pas à un constat d'échec et de désespoir que les partenaires aboutissent. Comme le remarque encore le Père Sesboué, nous avons tous à opérer une conversion de notre pensée et de notre langage.

Cette remarque est judicieuse : l'affrontement pacifique des deux confessions n'est pas uniquement théologique. Si les partenaires peuvent dans maintes occasions utiliser le même langage et reconnaître qu'ils donnent aux mêmes termes un sens différent, n'est-il pas légitime de penser que cet affrontement est aussi celui de deux cultures différentes qui éprouvent les plus grandes difficultés à se convertir ?

(1) Le Centurion, 1987, 94 p., 58 F.

L'humble chemin de l'universel

Par GASTON PIÉTRI (*)

Les cloches de Noël ont beau réveiller d'émouvants souvenirs, elles ont du mal à porter l'annonce, comme dit le récit évangélique, « d'une grande joie pour tout le peuple ». Annoncer un sauveur universel paraît une ambition démesurée. En ses projets séculaires, l'universel a véhiculé de tels rêves d'hégémonie ! Dans l'actualité brasse des cultures, la pente facile serait de battre en retraite au point de considérer que le christianisme est fait pour être la religion de quelques-uns.

La Christ est pour tous ou bien il n'est pas le Christ. Mais l'universel chrétien est un universel concret. « *Jésus est venu, écrit Pasternack, légal et vêtu de lumière, homme avec insistance, provincial avec intention, Galiléen...* » Pour être universel, il faut être enraciné. Partout où apparaît l'universel chrétien, il est naissance d'une figure inédite, il ne se manifeste authentiquement que s'il est chaque fois le fruit d'une rencontre inimitable. Ici et là, il naît des épousailles de l'unique Evangile avec une humanité particulière.

L'homme de tous les pays et de tous les temps n'a besoin de sortir ni de son pays ni de son histoire pour se reconnaître dans l'enfant de Bethléem. « *Voici l'homme* » : le titre d'homme, que le gouverneur romain de l'époque déclamera à ce juif inculpé, est le plus universel qui soit. C'est le seul titre capable de rendre leur dignité à tous les innocents battus de la planète. Inimitable nouveauté, il surgit au détour de nos chemins pour persuader le faible, comme le puissant, qu'il est encore possible de vivre en fils de Dieu et en frère de tous les hommes.

Quand le vaste monde devient le « village planétaire » et que menace la standardisation des modes de vie, les particularités ont tendance à s'entourer d'épais grilles. Chacun chez soi, sauons notre identité : tel est le chant des sirènes qui trouve parmi nous de redoutables complices. Le message de la nuit de Bethléem proclame le contraire : nul n'est vraiment lui-même s'il ne devient frère universel. L'identité chrétienne ne se sauve pas en s'abritant des autres. Pas plus qu'elle ne

s'affirme en s'imposant aux autres sous les couleurs particulières d'un pays et d'une culture.

L'ouverture à l'étranger est au cœur de la tradition biblique. Légitimerment fier de son élection divine, conscient du réel danger de la contamination païenne, le peuple d'Israël a appris très tôt de son Dieu que la présence de l'étranger sur son sol est une brèche nécessaire. C'est à travers ce signe que passe pour Israël le rappel de sa véritable identité : un peuple arraché par Dieu à sa servitude, voué jusqu'à sa terre à une existence de nomade spirituel. Un texte anonyme du deuxième siècle dira des chrétiens dispersés dans tout l'empire romain : ils sont des étrangers domiciliés.

Ainsi en va-t-il de la logique de l'universel chrétien. Il ne peut exister qu'au sein de la particularité, modelé par une terre et une façon de vivre spécifiques. Mais, à moins de se contredire, il est toujours en train de percer les grilles pour instaurer la communication avec d'autres manières de penser et de vivre.

« Etrangers domiciliés »

Claude Lévi-Strauss a écrit qu'une certaine survie à l'appel d'une valeur peut représenter « le prix à payer pour que les systèmes de valeurs de chaque famille spirituelle ou de chaque communauté se conservent et trouvent dans leur propre fonds les ressources nécessaires à leur renouvellement » (le Regard délogé). Survie trop commode ! La communication, bien sûr, ne va pas sans risques. Et surtout elle n'est pas cette démarche idyllique dont rêvent certains pélerins de l'idéal. Elle est toujours une difficile victoire sur nos enfermements et nos peurs. Elle est le trait naïf, par excellence, de l'Evangile du Christ venu abolir « le mur de séparation ».

Au projet de la foi chrétienne, les penseurs occidentaux du dix-huitième siècle ont voulu substituer...

tuer celui de la raison. Seule la raison était censée pouvoir faire l'unité pacifique de la famille humaine. Dans l'esprit de la philosophie des Lumières, la raison à son tour s'est érigée en religion, pour ne pas dire en mythe. Et sa prétention à la vérité absolue a inspiré des entreprises de domination qui se sont soldées par le sacage de bien des cultures.

Avec la fin de l'ère coloniale, voici qu'à son tour la civilisation européenne a été gravement atteinte dans la conscience de sa supériorité. Notre raison universelle est tombée alors sous le coup de la même accusation d'arrogance et d'intolérance qu'elle avait si farouchement brandie contre la foi. Notre tentation commune serait maintenant de nous accommoder d'un relativisme tous azimuts, comme si toutes les expressions culturelles se valaient. Et le pétri le plus insidieux serait d'accepter le cloisonnement, comme si chaque groupe humain pouvait vivre de sa propre culture sans avoir à donner ni à recevoir.

Marqué par l'opposition moderne entre la foi et la raison, pétri pourtant par l'histoire positive de leur rencontre, notre Occident a encore quelque chose à proposer à tous les hommes. Ce qu'il doit montrer, ce sont en définitive quelques fruits qui attestent la qualité d'humanité produite au cours des siècles par la rencontre de l'Evangile avec un certain terroir culturel.

Quand il s'agit de l'idée même de l'homme et de ses droits imprescriptibles, et de son avoir le courage de dire que ce sont là des valeurs universelles. Plus que jamais il est indispensable de les inscrire à leur manière originale dans leurs propres cultures. A charge pour nous de découvrir au contact de ces autres une fécondité insoupçonnée de l'Evangile. Nous avons trop souvent nous-mêmes trahi ces valeurs pour pouvoir les offrir autrement qu'avec humilité. De l'enfant pauvre de Bethléem, les chrétiens, pour leur part, tiennent le secret du témoignage. Sa visée est la communication. Sa loi est l'humilité.

(*) Prêtre.

TÉMOIGNAGE

Mariages mixtes

Par DENISE MASSON (*)

La loi concernant le statut personnel est différente en islam et dans les autres pays. L'islam englobe toutes les activités de ses adeptes. Si un musulman promet, pour épouser légalement une femme non musulmane, de respecter la loi en vigueur dans le pays de celle-ci, il devient renégat devant la loi islamique (révélée). Comment, alors, confier sa vie et celle de ses enfants futurs à un homme dont les promesses et les serments sont nuls au regard de sa propre loi ? Son entourage le considère comme ayant trahi ses parents, son pays, sa foi.

Il semble que les femmes françaises, en général, ne se sentent pas concernées par la religion de leurs futurs conjoints. Les chrétiennes, se heurtent à la position inflexible de l'Eglise catholique. Celle-ci les tient éloignées des sacrements : le mariage religieux leur est donc refusé, alors que la tradition musulmane engage les croyants à laisser aux chrétiennes la possibilité de se rendre à l'église. Les enfants qui naîtront de ces unions ne peuvent être, selon l'islam, que musulmans. La veuve n'aura droit à aucune part sur l'héritage, à moins qu'elle ne se soit convertie à la foi de son époux.

Je viens de parler de musulmans appartenant à une élite

(*) Disciple de Louis Massignon, Denise Masson est notamment l'auteur de la seule traduction du Coran en français admettant par l'islam sunnite (« orthodoxe »).

ayant parfaitement assimilé la culture française tout en restant attachés à l'islam. Certaines Françaises désireuses d'épouser des musulmans ignorent souvent les caractères spécifiques d'un islam strictement traditionnel. Dans les familles musulmanes peu évoluées, l'épouse n'est pas considérée comme une compagne de son mari, mais comme une servante destinée à satisfaire les besoins sexuels de l'homme et à lui procurer le plus d'enfants possible. D'autre part, en vieillissant, la femme musulmane devenue belle-mère et grand-mère, acquiert une autorité parfois préjudiciable à la paix du jeune ménage. En cas de conflit, l'homme prendra presque toujours la défense de ses parents contre sa femme. Les père et

mère ont tout donné à leur progéniture, tandis que l'épouse peut être renvoyée d'un instant à l'autre, sur une seule parole de son conjoint, c'est-à-dire en la répudiant. En ce cas, il lui laisse la garde de ses enfants âgés de moins de huit ou dix ans. Elle sera obligée de lui restituer ses autres enfants lorsqu'ils seront parvenus à cet âge.

Les plus ou moins jeunes musulmans vivant en France où ils ont fait des études, donnent l'illusion d'être complètement assimilés à la culture et à la vie française. Si, après avoir épousé des Européennes, ils reviennent dans leur pays natal, ils retrouvent, avec leurs racines, leurs préjugés, le mode de penser et d'agir de leurs ancêtres. Qui pourrait leur en vouloir ?

Le Monde
L'ÉDUCATION

LES PETITS
• CE QUI BRANCHE LES JEUNES. Comment choisir judicieusement vos cadeaux de fin d'année ?

POUR LES PETITS. Une sélection de livres, de disques et de jouets.

PARENTS
• PROFESSION : PARENT D'ÉLÈVE. Ce n'est pas une sinécure, mais les militants ont le feu sacré.

ENSEIGNEMENT
• LES MALHEURS DE L'ÉDITION SCOLAIRE. Le lamento des éditeurs est-il fondé ?

ENFANTS
• LES CLASSES DE DÉCOUVERTES NE SONT PAS DES VACANCES.

Numéro de Décembre : 78 pages - 13 F
En vente chez tous les marchands de journaux.

<p>Le Monde</p> <p>7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télex MONDPAR 650 572 F Télécopieur : (1) 45-23-06-81</p> <p>Reproduction interdite de tous les articles sans accord avec l'administration</p> <p>Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437 ISSN : 0395-2037</p>	<p>Édité par le SARL Le Monde</p> <p>Gérant : André Fontaine, directeur de la publication</p> <p>Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Favret (1969-1982) André Larress (1982-1985)</p> <p>Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.</p> <p>Capital social : 620.000 F</p> <p>Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.</p> <p>Administrateur général : Bernard Wouts. Rédacteur en chef : Daniel Vermet. Correspondant en chef : Claude Salas.</p>	<p>ABONNEMENTS BP 507 69 75442 PARIS CEDEX 09 TÉL. : (1) 42-47-98-72</p> <p>3 mois 6 mois 9 mois 12 mois</p> <p>FRANCE 254 F 472 F 554 F 1 200 F</p> <p>TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F</p> <p>ÉTRANGER (par messagerie) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 009 F 1 300 F</p> <p>II - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 284 F 1 500 F</p> <p>Par voie aérienne : tarif sur demande.</p> <p>Changements d'adresse définitifs ou provisoires : une abonnée doit écrire à l'éditeur, en demandant deux semaines avant le départ. Joindre la dernière bande d'envoi et toute correspondance.</p> <p>Veuillez noter l'urgence d'écarter tous les autres journaux et magazines d'abonnement.</p>	<p>Le Monde TÉLÉMATIQUE</p> <p>Composez 36-15 - Tapez LEMONDE</p> <p>Le Monde PUBLICITE</p> <p>5, rue de Montparnasse, 75007 Paris Tél. : (1) 45-25-91-82 ou 45-55-91-71 Télex MONDPUB 206 134 F</p> <p>ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO 865 jours par an - 24 heures sur 24</p>
---	---	--	---

Etranger

Après le vote de la résolution du Conseil de sécurité sur les territoires occupés

Israël « regrette et déplore la position américaine »

JÉRUSALEM de notre correspondant

Dos rond et ton défensif : face aux critiques de la communauté internationale, particulièrement occidentale, Israël retrouve les réflexes qui furent les siens au début des années 80, lors de la guerre du Liban. De tous les commentaires hostiles au comportement de Jérusalem dans les territoires occupés, ceux qui ont le plus touché sont évidemment ceux venus des États-Unis. L'allié et l'ami privilégié. Il y a d'abord eu les déclarations du porte-parole de la Maison Blanche dénonçant l'attitude des forces de sécurité israéliennes au cours de ces deux dernières semaines de tourments en Cisjordanie et à Gaza. Puis est venue l'abstention américaine, lors du vote au Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution critique à l'égard de l'État hébreu — alors que Jérusalem avait exhorté les États-Unis à y opposer leur veto.

Dans une longue déclaration, rendue publique mercredi 23 décembre, Israël a rejeté en bloc les commentaires des États-Unis. « Israël, a dit le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, regrette et déplore la position américaine. » Il n'y a, a-t-il ajouté, aucun fondement à aucune justification dans les critiques adressées à Israël à propos des événements sérieux et malheureux de Judée-Samarie et de Gaza. « Car, selon Jérusalem, Israël a fait son possible pour remplir ses obligations en matière de maintien de l'ordre, tout en manifestant la plus grande retenue ».

La réplique s'accompagne d'une dénonciation de l'attitude américaine : « Israël, poursuit la déclaration, rejette toute tentative visant à mettre sur le même pied ceux qui perturbent la paix, commettent des actes de violence, et les autorités

responsables dont les efforts tendent à rétablir l'ordre et une vie normale ».

Le propos se fait presque accusateur lorsque la déclaration souligne enfin : « Israël espère que les États-Unis, amis sincères, et tous les autres États désireux de faire progresser la paix en Proche-Orient auront particulièrement soin de ne pas adopter des positions qui pourraient être interprétées comme un soutien aux éléments extrémistes qui encouragent la violence [car] de telles prises de position pourraient créer des obstacles inutiles aux efforts d'Israël pour restaurer le calme et trouver un règlement pacifique au Proche-Orient ». En termes vifs, conditionnés à l'appui, c'est suggérer que les auteurs des commentaires critiques peuvent ne pas être exempts de responsabilité dans la situation actuelle en Cisjordanie et à Gaza.

Pour être sans appel, la réponse israélienne aux avertissements américains ne devrait pas durablement porter à conséquence. Les relations entre les deux pays ont souvent traversé de ces phases d'irritation réciproque — ce fut notamment le cas durant la guerre du Liban; elles n'ont jamais véritablement altéré l'étriqueté de leurs relations.

Ce réflexe de repli face aux critiques de l'extérieur a son pendant sur la scène politique intérieure. Les deux composantes du gouvernement d'union nationale (Likoud, travaillistes) se neutralisent mutuellement quand il s'agit de la recherche d'une solution négociée à la question des territoires occupés : le Likoud ne veut pas entendre parler de concession territoriale que les travaillistes disent envisager. Mais, dans la situation actuelle, le premier ministre, M. Shamir (Likoud), et M. Pérès, le chef du Parti travailliste, se retrouvent pour donner la priorité au maintien de l'ordre.

De ce point de vue, la situation a été marquée mercredi par une nette accalmie, à l'exception d'incidents mineurs — quelques jets de pierres — et isolés. En Cisjordanie comme à Gaza, l'activité économique retourne à la normale, et les Palestiniens travaillant en Israël reprennent le chemin d'Ashkelon et de Tel-Aviv. La politique de la « main lourde » annoncée la veille par le ministre de la Défense s'est traduite par une vague d'arrestations dans la nuit de mardi à mercredi. Aucune chiffre n'a été divulgué sur le nombre de personnes appréhendées (plusieurs centaines, selon la radio israélienne); le gouvernement a dit faire aménager d'urgence un centre de détention provisoire dans la région d'Hébron.

À la Knesset, M. Rabin a détaillé l'arsenal des mesures qu'il entendait utiliser « dans les limites de la loi » : « Détenues administratives, expulsions et renforcement exceptionnel des patrouilles dans les territoires ». « Nous ne permettrons pas, a-t-il dit, que Gaza, Ramallah ou Naplouse se transforment en Beyrouth, Tyr ou Saïda ».

ALAIN FRACHON.

● **Manifestation d'intellectuels à Tel-Aviv.** — Trente intellectuels israéliens ont manifesté, mercredi 24 décembre, devant le ministère de la Défense à Tel-Aviv, pour protester contre la répression israélienne dans les territoires occupés. « Il n'y a rien de pire qu'une occupation non désirée », a déclaré l'écrivain israélien Amos Kenan, porte-parole des manifestants. « Je soutiens l'idée exprimée dans le plan de partition de la Palestine, mis au point par l'ONU le 29 novembre 1947, et qui prévoyait la création d'un État juif et d'un État palestinien », a ajouté Amos Kenan, qui a conclu : « Nous nous opposons à toute tentative d'expulser des Arabes des territoires occupés ».

Débat au sein de l'OLP sur la formation d'un gouvernement palestinien en exil

Au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution « déplorant » les « pratiques » israéliennes dans les territoires occupés (Le Monde du 24 décembre), l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a fait savoir, mercredi 23 décembre, que ses instances dirigeantes discutaient actuellement de la possibilité de former un gouvernement en exil et de proclamer un État palestinien en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem.

Le numéro deux du Fatah, principale formation de l'OLP, Abou Iyad, a toutefois estimé que la création d'un gouvernement en exil était « prématurée » et que cette question nécessitait des consultations « à l'échelle palestinienne et arabe ainsi qu'avec nos amis à travers le monde ». L'idée d'un gouvernement palestinien a été évoquée à plusieurs reprises depuis 1972, mais a toujours été écartée par la direction de l'OLP.

Le porte-parole de l'organisation palestinienne, à qui l'on a déclaré que le vote du Conseil de sécurité constituait « une reconnaissance de l'identité nationale palestinienne des territoires occupés et de la personnalité nationale du peuple palestinien ».

L'Égypte et la Jordanie ont accueilli favorablement la résolution du Conseil de sécurité qui, selon Le Caire, « reflète la condamnation par la communauté internationale des pratiques israéliennes dans les territoires arabes occupés, qui continuent une violation des droits du peuple palestinien ».

Une préoccupation du CICR

Par ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se montre vivement préoccupé par la situation à Gaza et en Cisjordanie, rapporte notre correspondant à Genève, Isabelle Viehnic. Le

CICR a réussi, malgré de fortes pressions, à maintenir un étroit dialogue avec les autorités israéliennes. Il est ainsi informé des arrestations effectuées par ces dernières et reçoit les listes de détenus que ses délégués visitent sans témoin, selon les critères établis par les conventions de Genève. Les délégués sont en mesure de transmettre des nouvelles des prisonniers à leurs familles, auxquelles le CICR fournit l'assistance matérielle dont elles pourraient avoir besoin.

Les délégués du Comité contrôlent également l'hospitalisation des blessés palestiniens et les soins qui leur sont dispensés. Ils sont, jusqu'à

présent, parvenus à maintenir des visites quotidiennes aux centres hospitaliers de la bande de Gaza, de Jérusalem-Est, de Cisjordanie et d'Ashkelon. On estime à Genève qu'il serait regrettable qu'étant donnée la gravité des événements qui viennent de se produire, le CICR soit freiné dans l'accomplissement de sa mission.

À Washington, les États-Unis ont exprimé une fois de plus mercredi leur « grande préoccupation » face à la situation dans les territoires occupés. Le département d'État a notamment indiqué que « la violence ne faisait progresser les intérêts de personne ».

LIBAN

Treizième Noël de guerre le plus pauvre de tous...

BEYROUTH de notre correspondant

Treizième Noël de guerre cette année au Liban, et certainement le plus pauvre de tous. Pas une rue à Beyrouth n'est décorée, sauf la rue Makdessi... en secteur musulman, qui a le mérite d'arborer des guirlandes, fusent-elles poussiéreuses et fanées. Aucune boutique ne vit l'animation chaleureuse — et lucrative — de la fête. La dinde sera presque partout absente de menu : trop chère, à 1 500 livres le kilo. Même chez les privilégiés — les « dollarsiens » —, le coq n'y est pas ; plus encore qu'en temps ordinaire, on a honte de faire étalage de richesses ou même d'aisance devant le paupérisation des autres.

Sans doute l'économie ne va-t-elle pas si mal puisque la balance des paiements est de

nouveau excédentaire (plus 250 millions de dollars fin septembre). Mais, les chiffres ne valent plus rien sans. D'autre part, près de la moitié de la population est en train de sombrer dans la misère. D'autre part, les Libanais sont convaincus que le pire est devant eux et se préparent dans l'attente d'une année 1988 que tout le monde lui s'accorde à prévoir catastrophique.

Et même si elle ne devait pas être sur le plan économique, la situation politique — une élection présidentielle difficile en perspective et un blocage complet des institutions — ne laisse que peu d'espoir à la population. Une population plus divisée que jamais, non plus seulement entre chrétiens et musulmans, mais au sein même des deux communautés.

LUCIEN GEORGE.

Guerre du Golfe : les combats auraient fait cinq mille morts en trois jours

Un pétrolier a de nouveau été attaqué, mercredi 23 décembre, dans le Golfe. Cinquième navire de commerce à être assailli en vingt-quatre heures, le pétrolier géant norvégien *Berge* *Big* (285 400 tonnes de port en lourd) a essuyé les tirs de vedettes iraniennes au large des côtes de Dubaï, au lendemain de l'attaque d'un autre pétrolier par la marine iranienne et du raid de l'aviation iranienne contre trois navires affrétés par l'Irak. Ces derniers n'ont apparemment été que peu endommagés car ils ont pu reprendre leurs opérations de transport de brut dès mercredi. Parmi eux figure le plus gros pétrolier au monde, le *Sea Wise Giant*. Les milieux maritimes s'attendent à d'importantes représailles à la suite du raid de l'aviation iranienne de mardi contre le terminal pétrolier de

Larak, à l'entrée du Golfe, où les trois bâtiments ont été touchés.

Sur le front terrestre, la situation semble s'être calmée mercredi après les opérations des derniers jours qui, selon les deux belligérants, auraient fait quelque cinq mille morts irakiens et iraniens en trois jours. Un communiqué publié mercredi après-midi par Bagdad ne faisait plus état que d'accrochages limités. Selon Téhéran, les forces irakiennes auraient réussi à récupérer une zone de 30 kilomètres carrés dans le secteur méridional de front.

À Moscou, le roi Hussein de Jordanie a qualifié, mercredi, la position soviétique sur le conflit irano-irakien de « très constructive » mais s'est abstenu d'apporter un appui à la proposition du Kremlin de

« pourparlers parallèles » au conseil de sécurité pour la formation d'une force navale de l'ONU dans le Golfe. Interrogé lors d'une conférence de presse au dernier jour de sa visite en URSS sur cette proposition avancée la veille par M. Mikhaïl Gorbatchev, le souverain achéménite s'est borné à déclarer que « le seul justificatif » à la présence de navires étrangers dans le Golfe était la poursuite de la guerre.

La tâche actuelle du conseil de sécurité, a-t-il poursuivi, est « de mener des consultations urgentes pour décider des moyens de mettre en application, par des garanties sérieuses », la résolution 598 qui réclame un cessez-le-feu et « que seul l'Irak a accepté ».

Pour sa part, la France s'est opposée, mercredi, au conseil de sécurité, à l'adoption d'une déclaration sur la situation dans le Golfe préparée par l'URSS, qui préside actuellement le conseil. Le représentant français, M. Pierre-Louis Blanc, a déclaré que Paris n'accepterait la texte proposé (jugé particulièrement creux dans les milieux diplomatiques) que si lui était ajoutée une phrase mentionnant que « l'une des parties aux conflits n'a pas encore fait connaître sa disposition à appliquer la résolution 598 ».

On s'interrogeait à New-York sur les raisons de cette mise en cause de l'Irak par la France. La discussion doit reprendre jeudi.

La présence de la flotte française dans la région « ne fait pas partie des négociations »

DJIBOUTI de notre envoyé spécial

La présence de la marine de guerre française dans le Golfe et l'océan Indien répond au seul souci de protéger les intérêts nationaux, en premier lieu la libre circulation des pétroliers; elle ne peut faire l'objet d'aucune négociation ni d'aucun marchandage. M. Mitterrand a réaffirmé ces principes mercredi 23 décembre lors de la seconde et dernière journée de son voyage officiel à Djibouti, marquée par une visite de deux heures à bord du porte-avions *Clemenceau*.

Autrement dit, il n'est pas question par exemple d'alléger le dispositif naval français en mer d'Oman en vue d'amaigrir l'Irak dans la question des otages français au Liban ou de donner ainsi des gages au régime khomeiniste pour favoriser le processus de normalisation diplomatique en cours. Lors d'une conférence de presse tenue en compagnie de son hôte, M. Hassan Gouled, le chef de l'État s'est montré clair et ferme à ce sujet.

« Il ne faut pas, a-t-il dit, mélanger les choses. L'envoi du *Clemenceau* et d'un groupe aéronaval est une conséquence de la guerre du Golfe. Mais il n'a pas été décidé pour menacer l'Irak. La présence de la flotte française n'est pas du tout liée à l'évolution de nos relations avec l'Irak même s'il est évident qu'une amorce d'un retour à la paix pourrait conduire la France à examiner les choses autrement. Mais tel n'est pas le cas aujourd'hui. La flotte restera dans cette région aussi longtemps que nous le déciderons. Cela ne fait pas partie des négociations ».

S'agissant de la libération des otages, M. Mitterrand a rappelé avec plus de précision que dans

déclare M. Mitterrand à Djibouti

l'interview accordée quelques heures plus tôt à Antenne 2, que certaines choses « n'étaient pas négociables » avec Téhéran. « Vendre des armes à l'Irak », s'est-il interrogé ? « Non ce n'est pas négociable. Retirer les forces navales françaises ? Non plus ». La France peut-elle être à la fois l'ami de l'Irak et de l'Iran ? Réponse et sourire de M. Mitterrand : « Ce serait préférable. Mais présentement cela me paraît difficile. Il faudrait que ces États s'habituent à l'idée que l'on n'est pas obligé de choisir ».

Et les livraisons d'armes aux deux belligérants ? « Je pourrais vous

journer une liste de pays qui vous intéresseraient. Vous auriez certainement des surprises. Il y a ceux qui — les plus pudiques — ne vendent qu'à un seul. C'est le cas de la France. Il y a ceux qui ne vendent pas d'armes parce qu'ils n'en n'ont pas. Il y a enfin ceux qui vendent aux deux mais ils ne l'avaient pas. Mais moi je pourrais vous informer si vous voulez. Je n'ai pas l'intention de renier les engagements de la France à l'égard du monde arabe. Mais la sagesse millénaire de l'Irak devrait le conduire à peser à mi-cœur comprendre que la France ne se comporte pas en ennemi ».

Dans ce contexte, la visite de M. Mitterrand et de M. Gouled à bord du *Clemenceau* — qui croisait à un quart d'heure d'hélicoptère de Djibouti — avait une valeur d'autant plus symbolique. Le chef de l'État s'est entretenu à bord avec le vice-amiral Lamade, patron des forces de l'océan Indien, le contre-amiral Le Pichon, commandant du groupe aéronaval, et le capitaine de vaisseau Wild, « pacha » du *Clemenceau*. Il a assisté au catapultage et à l'appontage d'une flottille d'avions Super-Etendard et Crusader qui s'est livrée à quelques exercices : acrobaties, passes d'attaque et tirs sur cible.

Un tiers de la flotte française se trouve actuellement dans l'océan Indien. Coût de cette mobilisation : environ 100 millions de francs par mois. Le *Clemenceau* navigue dans la région depuis bientôt cinq mois. Ayant appareillé à Toulon le 30 juillet, il battit un record national pour un bâtiment de ce type : quarante-deux jours sans escale. Son équipage comprend 2 000 hommes — 1 000 marins et 1 000 aviateurs — dont 500 appelés parmi lesquels 250 volontaires du service national.

Le *Clemenceau* mouillera pour le Nouvel An à Bombay. Cette première est considérée par la marine

comme un succès diplomatique compte tenu de la méfiance de New-Delhi envers les flottes étrangères. L'Inde refuse ainsi aux porte-avions américains l'ancre dans ses ports. Jusque fin juin prochain, le *Clemenceau* sera le seul porte-avions français disponible, le *Foch* étant immobilisé à Toulon.

Avant de quitter Djibouti, M. Mitterrand a remis au président Gouled le grand-croix de la Légion d'honneur. Il passe les vacances de Noël en visite privée au Caire où il rencontrera le président Moubarak avant de regagner Paris le 26 décembre.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Les livraisons d'armes à l'Irak sont plus sélectives

« On module, de manière à ne pas mêler la France outre mesure », a expliqué, le mercredi 23 décembre dans son interview à Antenne 2, le chef de l'État à propos des livraisons d'armes françaises à l'Irak. L'expression est nouvelle. Elle traduit, de fait, une inflexion de la politique française en matière d'exportations militaires à Bagdad.

Depuis quelques semaines, le gouvernement français s'est réservé un droit d'appréciation plus politique sur la nature et l'importance des courants d'échanges avec l'Irak, dans le domaine de la défense. Le parti pris se fait, à la fois, plus sélectif et plus restrictif : on ne fournit plus n'importe quoi à n'importe quel moment, au vu de la seule demande du client.

On en voudra pour exemple le besoin exprimé par les Iraniens de nouveaux intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne. Cet avion

est l'outil de base de la force d'attaque aérienne irakienne dans le Golfe, avec ses capacités de ravitaillement en vol, qui lui permettent d'atteindre la profondeur du territoire iranien, et avec ses missiles anti-surface Exocet, qui s'en prennent aux pétroliers de toutes nationalités naviguant dans la zone.

Bagdad a émis le vœu d'en recevoir de nouveaux exemplaires. Probablement, davantage que ses besoins réels et, surtout, davantage que ses moyens financiers ne lui le permettraient, compte tenu de la dette irakienne envers ses fournisseurs occidentaux. Conséquence : la France réexamine la liste des besoins, évalue les ressources de son client et lui suggère de s'en tenir au strict remplacement des avions perdus par l'Irak dans son conflit avec l'Iran.

Toutes comparaisons gardées, c'est une politique qui rappelle

celle de la France à l'égard du Tchad. Tous les besoins tchadiens ne sont pas satisfaits et la France, sans retirer ni marchandiser son assistance militaire, n'appose plus sa signature au bas de n'importe quelle demande.

Dans cette guerre du Golfe, les débordements militaires sont nombreux : un gaspillage d'hommes, une débâcle de matériels. Avec, en prime, dans les deux camps, une volonté d'entraîner les grandes puissances au-delà des limites qu'elles avaient mises à leur engagement initial. Certaines fournitures d'armes à l'Irak, parmi les plus sophistiquées, comme les avions Super-Etendard ou les missiles laser français, ont été, en réalité, le résultat de provocations irakiennes pour tester la fidélité de la France. Aujourd'hui, on « module » sans livrer, pour autant, au compte-gouttes.

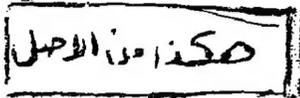
J. I.

Une déclaration du président de la République à Antenne 2

M. Mitterrand a donné, mercredi 23 décembre, à bord du *Clemenceau*, une interview à Antenne 2, qui a été diffusée au Journal de 15 heures. En voici des extraits :

● **Otages** : « Je ne ferai aucun pronostic. C'est une démarche constante qui a été entreprise déjà depuis plusieurs années. Elle continue puisque ces otages (...) n'ont pas été rendus à leurs familles (...) Notre devoir est de faire tout ce qu'il est possible de faire pour obtenir leur libération. (...) Nous devons faire tout ce qui est possible et nous ne pouvons pas renoncer à certains intérêts primordiaux ; c'est entre ces deux termes qu'il faut trouver la chance ».

● **Expulsion des Iraniens** : « Dans l'affaire dite Gordji, je n'ai pas à prendre position ; les jugements se porteront plus tard. Pour ce qui touche à l'expulsion des Iraniens, il y a le droit, ce droit est contenu dans notre Constitution, qui reconnaît le droit d'asile ; d'autre part, il existe un droit international. (...) Voilà les deux questions qu'il faut poser. Je suis naturellement en relation avec le Haut Commissariat aux réfugiés. Ils ont fait appel à moi ; il faut que les conditions juridiques qu'il est possible de faire pour obtenir leur libération. (...) Nous devons faire tout ce qui est possible et nous ne pouvons pas renoncer à certains intérêts primordiaux ; c'est entre ces deux termes qu'il faut trouver la chance ».



Europe

Les pays de l'Est face à la perestroïka

Tchécoslovaquie : le ministre des affaires étrangères critique les « hésitations » du régime

Vingtième anniversaire du « printemps » de Prague et de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie ; quarantième anniversaire du coup de Frague et de la prise de pouvoir des communistes ; cinquantième anniversaire de la conférence de Munich où la France et la Grande-Bretagne abandonnèrent la Tchécoslovaquie à son sort face à Hitler ; soixante-dixième anniversaire enfin de la fondation de la Tchécoslovaquie : les occasions ne manquent pas aux Tchécoslovaques, en 1988, de réfléchir sur leur histoire et tenter d'en tirer les leçons au moment où leurs dirigeants semblent hésiter à emboîter le pas à M. Mikhaïl Gorbatchev pour revitaliser leur régime.

De tous ces anniversaires, c'est bien évidemment celui de 1968 qui pose le plus problème, alors que de nombreux analystes se plaisent à souligner les points communs entre les réformes lancées à l'époque par l'équipe Dubcek et la politique de « perestroïka » en vigueur à Moscou.

Prénant les devants, les responsables du Parti communiste tchécoslovaque ne perdent pas une occasion actuellement de souligner que, si le plénum du comité central du PCT de janvier 1968, qui avait vu le remplacement de M. Novotny par M. Dubcek, avait abouti à des conclusions « correctes », ses décisions avaient ensuite été détournées de leurs objectifs par « des éléments opportunistes de droite » en raison de la « faiblesse » de la direction d'Alexandre Dubcek.

Certains indices laissent cependant penser qu'au sein même des

instances dirigeantes du régime, la comparaison entre ce qui se passe aujourd'hui et ce qui s'est passé en 1968 n'est pas sans provoquer quelques tiraillements.

Tout en estimant qu'il n'y avait pas lieu de comparer « la période tragiquement embarrassante de 1968 et le dynamisme captivant de la démocratisation et des réformes économiques de la « perestroïka » mise en œuvre par le peuple soviétique sous la direction d'un parti révolutionnaire », le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Chnoupek — dont les propos ont été rapportés mercredi 23 décembre par *Radio France* — s'est élevé la semaine dernière, devant le Plénum du comité central contre la timidité de la direction du PCT à mettre en œuvre une politique de réformes.

M. Chnoupek a déclaré que la direction du parti avait eu besoin d'« un certain temps pour répondre de manière digne à ce défi et à cette nécessité historique » qu'est la « perestroïka ». « Nous n'étions pas entièrement préparés, ni théoriquement ni pratiquement », dit-il.

M. Chnoupek souligne que, lors du dernier congrès du parti, en mars 1986, et aux deux derniers comités centraux, à la fin de l'an dernier et au début de 1987, la direction avait pris de « bonnes résolutions » mais qu'elles n'avaient pas été suivies d'effets. « Cela peut aussi expliquer les hésitations, l'incertitude, les attitudes confuses, la peur et la méfiance quant à savoir si la reconstruction n'est pas un éloignement du marxisme-léninisme, un bradage de nos principes ».

Bulgarie : réformes tous azimuts, remaniements, remue-ménage

(Suite de la première page.)

Le patron d'un grand combinat agro-industriel, inquiet de la dégradation économique de la nation, était allé voir personnellement Todor Jivkov, secrétaire général du comité central du Parti communiste et président de la République. « Quelque part », en Bulgarie, il s'était cloîtré pendant une semaine avec son ami d'enfance pour parler « vrai ». Après ces discussions, dit-on encore, le chef de l'Etat, un tantinet ébranlé, avait immédiatement convoqué le bureau politique et imposé le changement. A soixante-quinze ans, au pouvoir depuis 1954, le vieux dirigeant, doyen de l'Europe socialiste, ne souhaitait pas léguer un héritage trop désastreux. Depuis, les réformes et les projets se multiplient à une cadence telle que les Bulgares eux-mêmes s'y perdent...

En janvier 1986, de « nouveaux mécanismes économiques » sont mis en place : tous les ministères sectoriels, à l'exception du commerce et des transports, sont brusquement dissous et remplacés par un organisme de supervision. Dans la foulée, deux des douchins souverains cités de Todor Jivkov, MM. Ogniaz Dolnov et Stojan Markov, perdent leurs portefeuilles au gouvernement, respectivement l'industrie et la technologie — deux ministères-clés. Tous leurs membres du bureau politique, leurs fonctions sont aujourd'hui assez diffusées. Certains avancent qu'ils ont choisi de se mettre « en réserve », persuadés que la reconstruction se soldera par un échec. Quant aux autres successeurs possibles, MM. Andreï Loukanov et Tchoudomir Alexandrov, deux autres technocrates, ils sont plutôt discrets. Todor Jivkov n'a jamais désigné de numéro deux, et tous les prétendants à ce poste savent apparemment qu'ils risquent d'être mis en circulation « au sein du bureau politique » s'ils montent le bout du nez. Il est par conséquent difficile de savoir qui est le véritable patron des réformes en cours. Officiellement, l'inspirateur est Todor Jivkov, « plus jeune que jamais ».

Depuis ce plénum important et le XIII^e congrès du PC d'avril 1986, les changements se sont encore accélérés, du moins à en juger par l'avalanche de textes, théoriques à souhait, qui ont été publiés. Sans doute les Bulgares n'auraient-ils pas enclenché la vitesse supérieure si, parallèlement, leurs amis soviétiques ne s'étaient pas lancés eux-mêmes dans la perestroïka. En juillet 1987, le plénum du comité central du PCB se fixe pour objectif la « décentralisation et l'autogestion de toutes les sphères de la vie économique ». C'est une sorte de modèle

bulgare qui se dessine. L'idée est de « confier la gestion et l'exploitation de la propriété socialiste », sacro-sainte, aux « collectivités économiques autogérées, qui deviennent les gérantes de cette propriété ». « La propriété socialiste, nous dit un membre du comité central, doit sortir de l'anonymat, c'est une notion trop vague et générale. Il faut expliquer aux gens pourquoi et comment nous désirons réformer cela. Il faut les responsabiliser et leur expliquer, par exemple, que le salaire d'un serveur ne peut plus être le même dans un restaurant qui marche bien et dans un restaurant qui marche mal. Et souligner qu'un serveur, après la mise en œuvre de nos projets, pourra gagner plus qu'un ministre ! L'égalité des salaires n'est pas un bon système. La compétition a aussi sa place dans le système socialiste ».

Les Bulgares en conviennent aisément : la tâche n'est pas des plus

en place cette année. Au nom de la décentralisation, elles décident, en accord avec les firmes, des investissements, qui doivent être absolument rentables. Elles octroient les devises, encouragent les joint-ventures (création de sociétés mixtes) avec l'Ouest, participent aux négociations commerciales et financières avec les clients. La commission du plan, à Sofia, n'a plus son mot à dire. Les banques, comme les entreprises, pourront être mises en faillite si elles accusent des déficits, ce qui laisse planer, autre problème, la menace du chômage...

« Démocratisation » et lieux de travail

On se livre par ailleurs aux premiers exercices de « démocratisation du travail » avec l'élection, par les employés, des dirigeants d'entreprise. Au total, quelque cinquante mille. Fausse démocratie ? Simple

décreté une profonde réforme administrative. Les vingt-huit anciens départements ont cédé la place à neuf régions. Cette refonte, qui est menée tambour battant, est certainement celle qui, à ce jour, a donné les résultats les plus spectaculaires, puisque plus de trente-trois mille cadres de l'ancienne administration vont perdre leur travail ou ont déjà été licenciés. Les coupes s'effectuent à un rythme rapide. A vrai dire, la plupart des Bulgares n'y sont pas hostiles, car, dans les usines ou les ministères, on peut se passer des bureaucrates...

« Pour notre pays, où il est extrêmement difficile de renover un employé, c'est une véritable révolution, sans effusion de sang », nous dit un journaliste spécialiste des questions syndicales et économiques. « On va-t-on faire de tout ce personnel, souvent très qualifié ? La moitié d'entre eux iront dans les usines, les femmes dans les secteurs d'avenir comme l'électronique, et les autres seront recyclés, comme chez vous, à l'Ouest ! », répond-on au comité central.

Preustroïka ou pas, la Bulgarie a besoin de changer. D'un côté, son industrie souffre d'un manque de main-d'œuvre, et, de l'autre, d'une administration pléthorique. Ce pays, qui n'avait pas de production industrielle digne de ce nom voici trente ans, a dépensé des sommes considérables pour s'équiper. Sa dette extérieure est cependant restée la plus faible des pays socialistes. Mais, aujourd'hui, dans quatre entreprises sur cinq, les machines sont démodées, et peu de firmes ont suffisamment d'argent pour moderniser leurs installations, introduire de nouveaux procédés de fabrication. Il faut par ailleurs former des milliers d'ingénieurs pour pallier la pénurie actuelle.

Vu la quantité impressionnante de textes publiés depuis deux ans sur la reconstruction, on pourrait imaginer que la Bulgarie bouge rapidement. Mais les deux questions que l'on se pose à Sofia en cette fin d'automne sont en fait les suivantes : dans quelle mesure la perestroïka s'est-elle commencée réellement à fonctionner ? Et réussira-t-elle ?

Cassacités des difficultés qu'ils vont rencontrer, certains responsables bulgares pensent cependant avoir davantage de chances que l'URSS ou d'autres démocraties populaires de réussir leur « révolution », qui prendra « dix à quinze ans ». Four deux raisons : le pays ne compte qu'environ neuf millions d'habitants, et « chez nous, disent-ils, il n'y a pas de divisions politiques ».

ALAIN DEBOVE.

RFA

Bonn et Bruxelles s'efforcent d'élucider l'affaire du trafic de déchets nucléaires

Le ministre ouest-allemand de l'environnement, M. Klaus Töppfer, a annoncé, mercredi 23 décembre à Bonn, que ses services s'efforcent d'élucider avec les autorités belges l'affaire du trafic de matériaux nucléaires entre la RFA et la Belgique. Une rencontre entre responsables des deux pays est prévue en janvier. Ce trafic, qui a amené les autorités ouest-allemandes à suspendre les activités de la firme Transnuklear, spécialisée dans le transport de matériaux nucléaires, met en cause le centre nucléaire belge de Mol (le Monde du 24 décembre).

Ce centre ne s'occupe en principe que de déchets faiblement radioactifs comme les résidus d'entretien des centrales (eaux de nettoyage, gants, filtres, échangeurs d'ions).

Bien que l'affaire n'ait pas été encore totalement éclaircie, il semble que Transnuklear ait, de 1982 à 1984, livré à Mol des déchets que le centre belge n'était pas en droit de traiter et que, de l'autre, aient été renvoyés illégalement en RFA des déchets contenant du plutonium qui pourraient venir d'un réacteur de la centrale de Mol.

Le nombre de barils de déchets nucléaires hautement radioactifs réintroduits illégalement de Belgique en RFA s'élevait maintenant à mille sept cent cinquante-huit. Les responsables des deux gouvernements pourraient mettre au point un échange qui verrait les deux pays récupérer chacun les déchets illégalement passés dans l'autre. — (AFP, Reuters.)

GRÈCE

Plan d'action contre la pollution à Athènes

ATHÈNES de notre correspondant

Un nouveau plan d'action a été mis en place mercredi 23 décembre pour lutter contre la pollution atmosphérique dans la région d'Athènes. Combiné, cet été, avec la canicule, le farnet « néo » (usage) avait provoqué la mort de plus de mille cinq cents personnes.

Des mesures d'urgence (interdiction de circuler, arrêt de certaines industries...) ont dû être encore très récemment prises par deux fois. Les facteurs les plus importants du « néo » sont les automobiles (2/3 de certaines pollutions), l'industrie et le chauffage central. L'opinion athénienne y est de plus en plus sensibilisée.

Ce nouveau plan d'action prévoit que le centre historique de la ville, formant un triangle entre les places de Syndagma (Constitution), Omnia (Concorde) et Monastiraki (où se déroule le marché aux puces), sera fermé à la circulation automobile tous les jours de 7 h à 20 h. Une zone centrale plus large est déjà réglementée ; ne peuvent y circuler les jours pairs, que les voitures dont le numéro d'immatriculation est également pair, les autres circulant les jours impairs. Cette réglementation est étendue aux taxis (la capitale en compte plus de dix-sept mille cinq cents).

Un nouveau type de carburant, moins polluant, sera obligatoire pour les véhicules utilitaires et le chauffage central, alors que les taxis utiliseront le gaz. Une autre mesure, qui a fait l'objet d'interminables négociations, est l'introduction d'hotels continus dans les commerces. Les magasins seront ouverts six jours par semaine, pendant cinquante heures,

leurs employés travailleront, eux, pendant cinq jours et quarante heures par semaine. L'Etat, de son côté, promet d'éloigner du centre de la ville les ministères et autres organismes publics.

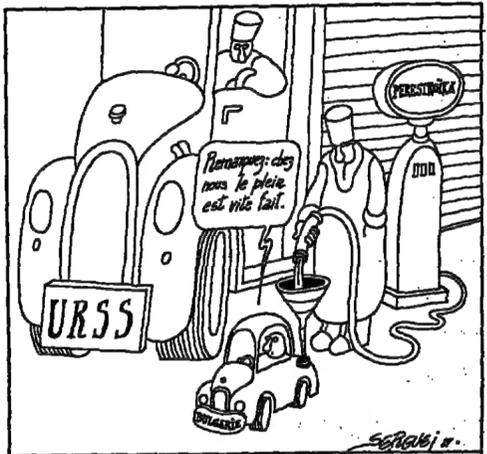
THÉODORE MARANGOS.

ITALIE

Un Boeing de la KLM détourné par un pirate de quinze ans

Un jeune Italien âgé de quinze ans a détourné, mercredi soir 23 décembre vers 19 heures, un Boeing-737 de la compagnie hollandaise KLM sur l'aéroport de Rome-Fiumicino, avant de se rendre quatre heures plus tard, libérant les quatre-vingt-cinq passagers et les six membres d'équipage. L'avion, qui effectuait la liaison régulière entre Amsterdam et Milan, a été détourné peu avant Milan. Le jeune pirate de l'air Adelgo Scioni, affirmant porter sur lui une bombe dont le système de mise à feu était relié à sa montre, a fait irruption dans la cabine de pilotage et exige que l'appareil se dirige vers Rome.

Le jeune homme, qui ne semblait pas jouir de toutes ses facultés mentales, réclamait en outre une rançon de 1 million de dollars. Tandis que l'appareil était immobilisé à l'aéroport de Rome, les policiers ont réussi à le neutraliser en lui faisant croire qu'une voiture mise à sa disposition allait le conduire vers un autre avion à destination de New-York, ainsi qu'il l'avait finalement souhaité. L'affaire s'est dénouée sans le moindre incident. — (AFP, AP.)



faciles. Car il va falloir bouleverser certaines attitudes d'indifférence bien ancrées dans la population, inciter les gens à travailler « davantage et mieux », sans pouvoir leur garantir, dans un premier temps, de gagner plus. Bref, changer les mentalités... En théorie — les Bulgares excellent en la matière actuellement — le modèle peut paraître hardi : la priorité est donnée à l'introduction de l'autogestion, au management et à l'indépendance accrue des entreprises et des banques. Huit banques de commerce sectorielles (biochimie, électronique, transports, etc.) ont été mises

formalité ? Non, assure-t-on, puisque plus de 2% des candidats à ces postes n'ont pas été élus et que certains chefs se sont vu remerciés six mois après leur désignation. « Il ne peut y avoir de développement industriel sans démocratisation politique et sur les lieux de travail ». Au niveau politique, on nous annonce une grande première : en février de l'année prochaine, deux ou plusieurs candidats pourront se présenter aux élections municipales, en vertu d'une nouvelle loi qui a été récemment adoptée.

Le plénum du comité central du PCB de juillet dernier a également

« Ils veulent tout changer mais les hommes ne changent pas... »

SOFIA de notre envoyé spécial

« La perestroïka », voulez-vous que je vous dise ce que ça va donner ? C'est simple, ceux qui gagnent 200 leva par mois en gagneront 100, et ceux qui en gagnent déjà 800 en gagneront 2 000 ! Le petit employé de Sofia n'est pas du tout en colère, mais ce n'est pas la première fois qu'il entend parler d'« expériences économiques » dans son pays... « Vous pouvez être sûr que ce sont les gens comme moi qui vont encore trinquer, ils parlent de réduire la bureaucratie, mais ils vont commencer par les petits, c'est toujours pareil ! » Et d'ajouter : « Les prix vont forcément augmenter puisqu'on nous annonce qu'ils seront « réels » à compter de l'année prochaine. Heureusement, on ne copie pas les Soviétiques sur toute la ligne, ici on peut boire ce que l'on veut et l'alcoolisme n'est d'ailleurs pas un problème ».

Les Bulgares, hormis les chefs d'entreprises conscients des problèmes de l'industrie et avides de « décider », n'ont pas l'air enthousiasmés outre mesure par les réstructurations en cours. Ils attendent... Une chose surtout les inquiète : les effets de ce remue-ménage sur l'emploi et le niveau de vie qui a déjà baissé depuis seize semaines (année 1982, où subitement tous les produits étaient disponibles dans les magasins). On s'en souvient encore ! Lorsque les denrées viennent à manquer, le gouvernement, toujours « préoccupé », déclare invariablement, à

l'occasion de la publication trimestrielle des statistiques du plan, que « les entreprises n'ont pas accompli le programme qui leur était assigné et n'ont pas pu satisfaire aux exigences justifiées de la population ». Rituellement, on annonce aussi que « des responsables ont été sanctionnés ».

Aujourd'hui, les Bulgares s'accrochent au manque temporaire et imprévisible de victuailles. Ils sont habitués. A Sofia, début novembre, on ne trouvait plus de pommes de terre depuis un mois. Le café (principalement vietnamien) faisait défaut : les quotas d'importation, établis un an à l'avance (plan oblige), étaient apparemment mal calculés... En octobre, pendant deux semaines, il n'y avait curieusement plus une bouteille d'huile dans les magasins... Et inutile de faire le marché le dimanche ou le lundi : ce sont les jours « vides » sauf pour les fruits (poires) et les légumes (potirons, poisireux, poisireux et tomates). La viande est rare, de qualité très variable et hors de prix. Les arrivages commencent le mardi.

La « bourgeoisie rouge »

Personne n'est capable de fournir d'explication claire à ces pénuries passagères. La mauvaise organisation des transports et de la distribution ? Le « ruse » des paysans qui attendent peut-être la prochaine réforme des prix pour spéculer plus régulièrement sur les produits et améliorer leurs bénéfices ? Possible. Mais la spéculation qui a sévi ces quatre ou cinq dernières années est un facteur

important. Elle a affecté l'agriculture et l'élevage ainsi que la production d'énergie hydro-électrique. Depuis quelques semaines d'ailleurs, l'électricité est rationnée à Sofia.

Mais ce sont les vicissitudes de la vie quotidienne dans la capitale bulgare, pour la grande majorité des habitants. Pas pour tous d'ailleurs car les somptueuses villas de la « bourgeoisie rouge », sur les pentes du mont Vitosha, sont là pour témoigner que les grands principes d'égalité ne sont pas uniformément appliqués.

Il y a quarante ans, les Bulgares enviaient le niveau de vie des Roumains. Aujourd'hui, c'est le contraire et ce n'est pas sans ironie que l'on commente les problèmes du pays voisin et la disette de certaines régions. La collectivisation des terres n'a pas entraîné en Bulgarie l'effondrement de l'agriculture et l'on souhaite d'ailleurs, pour accroître sa production, y injecter une nouvelle dose d'« initiative personnelle » et non « privée » — terme banni du jargon politique. Ces « initiatives » sont aussi admises, strictement, dans les transports (taxis) « Kop » conduits, en dehors de leur travail ordinaire, par des particuliers et la restauration. Certains bars marchaient si bien qu'ils ont été fermés sur décision des autorités... Des ouvriers peuvent désormais utiliser les locaux de leur usine, le samedi et le dimanche par exemple, pour travailler et faire des extras.

Les journaux bulgares accordent une large place à ces « initiatives ». Cela dit, mis à part quelques révolutions de scandales de corruption et d'« enrichissement abusif », il ne sont pas particulièrement con-

cernés par la « glasnost ». Mais les Bulgares, qui lisent sans difficultés majeure le russe, se rabattent sur la Pravda et autres feuilles soviétiques, dont la diffusion à Sofia a augmenté de 30% ces derniers mois. Tout ce qui se passe en URSS est lu avec grande attention et peu de sarcasmes. Les Russes sont des amis : on n'oublie pas que les armées d'Alexandre II ont libéré en 1878 les Bulgares de cinq siècles de « joug turc ».

Bien que très orthodoxe, la presse bulgare affiche des tirages impressionnants pour un pays de moins de neuf millions d'habitants : *Rabnotrichsko Delo*, le quotidien du PCB, tire à 800 000 exemplaires, *Otchestvo Front* à 250 000 et les *Zemledelsko Znanie* à 300 000. Mais l'heure de la « perestroïka » a, semble-t-il, sonné aussi pour la presse. Le plénum du comité central du 13 novembre a longuement discuté cette question et M. Traïkov, président de l'Union des journalistes, nous confiait après cette réunion : « Il est temps de penser autrement aux journaux. L'organe du parti doit être l'organe de tous les communistes, et pas seulement de l'élite du parti. La presse doit être moins paratelliste. Il n'est pas exclu que l'on supprime les subventions aux quotidiens ou revues qui se vendent mal. Le président Jivkov a déclaré que les journaux devaient être plus critiques et que par conséquent, pas même le chef de l'Etat, ne devait échapper à la critique... Un « signal » peut-être dans un pays où aucun journal n'ose publier une simple caricature de l'homme qui est au pouvoir depuis 1954. A. D.

ents, remue-mécan

ça marche !

En votant l'abrogation de la loi de 1902, le Parlement va permettre la vente de produits alimentaires incorporant certains sucres de synthèse tels que l'aspartam et la saccharine.

COCA-COLA LIGHT, dernier-né de la famille COCA-COLA peut donc prendre le départ en France après avoir connu un succès fantastique en Europe et dans le monde entier.

Les Français vont enfin découvrir le plaisir de COCA-COLA à moins d'une calorie par verre.

Ca marche, la forme.

Buvez

Coca-Cola

MARQUE DÉPOSÉE



سكزا من الامم

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : nouvelles sanctions à la demande du Congrès de Washington

Double imposition pour les sociétés américaines

Johannesburg. — Les milieux d'affaires américains en Afrique du Sud ont réagi avec une grande inquiétude à une clause de la loi de finances signée, mardi 22 décembre, à Washington par le président Reagan qui établit une double imposition pour les sociétés américaines présentes en Afrique du Sud, avertissant qu'une telle mesure pourrait amener certaines de ces compagnies à abandonner le pays.

qu'aura cette mesure. En 1982, le total des impôts payés au fisc sud-africain par les sociétés américaines avait été de 350 millions de rands (125 millions de dollars au taux actuel du billet vert), ce qui leur avait valu un abattement d'un montant équivalent aux Etats-Unis.

« Un dégel de désinvestissements »

La clause en question retire aux sociétés américaines le droit de déduire des impôts qu'elles paient au fisc américain le montant des taxes payées en Afrique du Sud par leurs filiales dans ce pays.

Mercredi, Mobil Oil, la plus importante compagnie américaine encore en activité en Afrique du Sud, a réaffirmé vouloir rester dans le pays. Le siège de la Mobil au Cap a indiqué que l'impôt sur les profits locaux passerait de 57,5 % à 72 %, « accroissant singulièrement le prix du maintien de son activité en Afrique du Sud ». Mobil réaffirme cependant sa volonté de faire de sa présence en Afrique du Sud une force réelle pour le changement social.

On ne dispose pas de chiffre précis sur la portée financière

Un Noir fouetté à mort par son employeur blanc

Johannesburg. — Un employé noir d'une ferme du nord du Transvaal a été attaché à un arbre et fouetté à mort pour avoir dérangé deux chiens, a annoncé, le jeudi 24 décembre, le journal *The Sowetan*, le plus grand tirage de la presse quotidienne pour les Noirs.

Le président de la chambre de commerce américaine en Afrique du Sud, M. Adrian Botha, a déclaré que la loi pourrait entraîner « un dégel de désinvestissements ». Certaines sources locales estiment cependant que les compagnies américaines pourraient trouver des moyens de contourner la décision de double imposition.

Après de trente-cinq ans, Eric Sambo, un chauffeur, avait roulé avec son tracteur sur deux chiens endormis, le 12 décembre. Le fils du fermier blanc qui l'employait l'aurait alors attaché à un arbre, l'aurait fouetté puis abandonné, toujours attaché, à son sort.

Régissant, mercredi, à cette mesure de double imposition, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a estimé que l'acceptation par le Congrès de cet amendement « équivalait à un nouvel effort pour déstabiliser l'Afrique du Sud sur le plan économique ».

D'autre part, le conseil urbain (noir) d'Atteridgeville, dans les faubourgs de Pretoria, a convoqué une conférence de presse jeudi pour décrire comment soixante-sept jeunes Noirs de douze à dix-neuf ans ont été dérangés par deux chiens en hâllons, après avoir été chassés d'une ferme où ils étaient employés. — (AFP.)

Au début du mois, Pretoria avait critiqué l'ambassade des Etats-Unis en Afrique du Sud, M. Edward Perkins, pour s'être fait l'avocat d'une forme de gouvernement « plus représentative » dans un article publié par un magazine sud-africain. — (AFP.)

ANGOLA

Le Conseil de sécurité des Nations unies demande le retrait des troupes sud-africaines

NEW-YORK de notre correspondant

Le Conseil de sécurité a adopté, le mercredi 23 décembre, une nouvelle résolution sur la présence militaire sud-africaine en Angola. Réuni à la demande du groupe africain de l'Assemblée générale, le Conseil a examiné le rapport du secrétaire général concernant la situation dans le sud de l'Angola et l'application de la résolution 602, adoptée le 23 novembre dernier, au lendemain de l'entrée des troupes sud-africaines dans le pays. Dans son rapport, élaboré à la suite d'une mission d'experts sur le terrain, le secrétaire général note que le gouvernement sud-africain n'a pas répondu à ses demandes concernant un calendrier du retrait des troupes d'intervention. Selon les autorités militaires de Pretoria, « la majorité des soldats qui avaient franchi la frontière au début du mois de novembre seront de retour pour les fêtes de Noël ».

Surpris sans doute par le succès obtenu mardi par le groupe arabe dans l'affaire des territoires occupés, le groupe africain semble attiré par la même tactique : à la faveur d'événements favorables à sa cause, il pourrait obliger les Occidentaux à assouplir leur position. De plus, la composition du Conseil de sécurité changera à partir du 1^{er} janvier, avec l'entrée de cinq nouveaux pays, dont l'Algérie et le Sénégal, réputés pour leurs positions particulièrement dures à l'égard de Pretoria.

CHARLES LESCAUT.

BURKINA

Levée du couvre-feu

Ouagadougou. — Le couvre-feu en vigueur au Burkina Faso depuis le coup d'Etat du 15 octobre a été levé, a annoncé mercredi 23 décembre un communiqué officiel qui invite cependant le peuple à la vigilance permanente.

Cette mesure coïncide en effet avec l'arrestation d'un certain nombre de personnalités proches du capitaine Thomas Sankara, dont l'ancien ministre de l'éducation, Valère Some, et l'apparition d'un mouvement clandestin d'opposition. Des tracts anonymes circulent actuellement au Burkina, réclamant le départ du capitaine Blaise Compaoré, le nouvel homme fort du pays.

Un communiqué du secrétariat général des Comités de défense de la révolution (CDR) a annoncé, d'autre part, qu'un bilan critique des quatre premières années de la révolution aura lieu du 5 au 10 janvier, à l'occasion d'assises populaires.

Ces assises devront se départir des simulacres de démocratie pour être des débats sans complaisance, a précisé le communiqué. Ses conclusions serviront de fondement à la politique de rectification et de renforcement de la révolution et à l'élaboration du programme d'action du Front populaire.

Le capitaine Compaoré devrait, d'autre part, commencer samedi par le Togo une tournée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, qui constituera sa première sortie officielle à l'étranger depuis le coup d'Etat. — (Reuters.)

Asie

INDE : ancien ministre des finances

M. Singh, le principal rival de M. Gandhi, est mis en cause par une commission d'enquête

NEW-DELHI de notre correspondant

Il régnait dans ce ministère « une atmosphère de secret et de cape et d'épée. Les rendez-vous avaient lieu dans des hôtels ou des jardins publics, les conversations remplaçaient les rapports écrits... Telles sont quelques-unes des remarques contenues dans le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire Fairfax », déposée la semaine dernière sur le bureau de l'Assemblée nationale. Ce ministre, c'est celui des finances, et son titulaire, à l'époque, n'était autre que M. V. P. Singh, « l'incorruptible » de M. Singh, le « Monsieur propre » de la politique indienne, pourfendeur de la corruption qui mine une bonne partie de la classe politique et de l'administration, et qui se pose depuis plusieurs mois en rival du premier ministre.

Le ministre des finances ait domé, vers le milieu de l'année 1986, une sorte de « feu vert » de principe à M. Vinod Pandey, directeur du Trésor, qui, lui-même, aurait autorisé un haut fonctionnaire, M. Bhure Lal, à engager une agence étrangère de détectives.

La commission souligne qu'aucune de ces décisions n'a donné lieu à la constitution d'un dossier et qu'il n'a aucunement été vérifié que l'agence n'ait été effectuée sur l'honnêteté et l'honorabilité de l'agence américaine et de son président, M. Harshman. Or, notent les enquêteurs, compte tenu de la personnalité des agents de Fairfax, ceux-ci pouvaient être des « agents doubles » menant une « campagne de désinformation » et de « déstabilisation » du gouvernement.

Une « atmosphère à première vue intolérable »

Une telle décision comportait des menaces potentielles contre la « sécurité nationale ». En outre, la commission a acquis la certitude que M. Bhure Lal a été influencé pour traiter avec Fairfax par M. Nussli Wadia, président de Bombay Dynamite, l'un des géants de l'industrie indienne qui poursuit depuis des années une guerre sans merci contre M. Dhirubhai Ambani, président du groupe Reliance Industries. Chacun de ces deux capitaines d'industrie contrôle différents lobbys politiques et leurs affrontements entraînent la « découverte » de quelques-uns des scandales financiers qui émaillent la vie politique indienne. Fairfax, on le comprend en lisant le rapport de la commission, était une arme redoutable dans le cadre de ce combat des chefs.

Ce n'est pas tout : derrière M. Nussli Wadia apparaissent — notamment cités dans le rapport — MM. Ramnath Goenka et S. Gurnamurthy, respectivement président et conseiller financier du groupe Indian Express, un journal qui, pour avoir pris la tête de la campagne

d'opposition contre le premier ministre, essuie depuis plusieurs mois une série d'attaques de la part de l'administration dont le but est de l'obliger à mettre la clé sous la porte. M. V. P. Singh, pour en revenir à lui, est donc au moins coupable — mais l'offensive ne fait que commencer — d'avoir laissé se développer dans son ministère une « atmosphère à première vue intolérable » (sic), consistant à confier à des « bureaucrates » le soin de manipuler une affaire impliquant la « sécurité » du pays nonobstant le fait que lesdits bureaucrates se sont fait à leur tour manipuler par des contributeurs — M. Nussli Wadia — dont la propre situation fiscale est de nature à déclencher des enquêtes officielles de la part du ministère des finances.

Tout cela, bien sûr, relève du jeu normal des institutions, l'administration faisant son travail et la commission de l'Assemblée ayant obtenu dans ses investigations et ses conclusions à un sens de l'éthique, auquel la classe politique indienne va, probablement, rendre hommage. Dans ces conditions, quiconque tenterait d'y voir les prémices d'une stratégie pour abattre un homme — M. V. P. Singh — qui dérange beaucoup les projets de M. Rajiv Gandhi pour l'élection présidentielle de 1990 ferait preuve d'une totale mauvaise foi.

LAURENT ZECCHINI.

Un étudiant soviétique, porté disparu le 19 décembre à New-Delhi, a été retrouvé à l'ambassade d'Australie en Inde, où il a demandé l'asile politique, a annoncé, mercredi 23 décembre, un diplomate australien. Le premier secrétaire de la Haute Commission (ambassade) d'Australie, M. Brett Martin, a déclaré que l'étudiant identifié comme étant Alexander Babji, âgé de vingt-cinq ou vingt-six ans, s'était présenté à l'ambassade et renseigné sur les modalités d'obtention d'un visa. L'Australie, a encore indiqué le diplomate, a pris contact avec l'URSS et les autorités indiennes pour régler cette affaire. — (AFP.)

Mort de Ramachandran, ancienne vedette de cinéma devenue premier ministre du Tamil Nadu

Madras (Inde). — La police indienne a tiré des coups de semonce, jeudi 24 décembre, à Madras, pour disperser des émeutiers à la suite de la mort du premier ministre de l'Etat du Tamil Nadu (sud du pays), M. G. Ramachandran. Selon des témoins, des bandes de manifestants ont pillé les magasins, brisé des vitres et bombardé des voitures de pierres.

La ville a été totalement paralysée par une foule pleurant la mort du leader défunt. Dans tout l'Etat, peuplé de 55 millions d'habitants, les transports publics ont été paralysés et le gouvernement local a déclaré une semaine de deuil durant laquelle les administrations et les écoles seront fermées.

Décédé jeudi à l'âge de soixante-dix ans, Ramachandran était littéralement adoré dans cet Etat méridional comme une incarnation divine et les autorités craignaient les excès de sa foule accompagnant l'annonce de son décès. Dans le passé, plusieurs personnes s'étaient immolées en apprenant qu'il était sérieusement malade.

Vedette du cinéma indien devenu homme politique, connu dans toute l'Inde sous les initiales de MGR, Ramachandran était depuis dix ans ministre principal de l'Etat du Tamil Nadu et chef du parti All Dravida Munnetra Kazhagam (AIADMK), allié du parti du Congrès (I) du premier ministre Rajiv Gandhi. Il avait cependant appuyé les Tigres tamouls combattants pour obtenir la création d'un Etat autonome tamoul au Sri-Lanka et critiqué l'intervention de l'armée indienne dans ce pays. M. Gandhi a quitté Delhi pour se rendre à Madras, capitale du Tamil Nadu, assister aux funérailles qui devraient avoir lieu vendredi.

● THAILANDE : les incidents de frontière avec la Laos. — Six soldats thaïlandais ont été tués et vingt autres blessés lors des combats frontaliers avec les troupes laotiennes (le Monde daté 20-21 décembre), a annoncé, le mercredi 23 décembre, le commandant de la 3^e région militaire thaïlandaise. Selon le chef d'état-major thaïlandais, la Laos se préparait à retirer ses forces de la région frontalière que se disputent les deux pays. — (AFP.)

CHINE : théâtre à Pékin

Quand M. Deng donnait des leçons de stratégie militaire à Mao

PÉKIN de notre correspondant

Faire prononcer à Mao Zedong le slogan qui a servi à M. Deng Xiaoping à démolir la Chine en déroute, il fallait le faire ! C'est bien, pourtant, cette petite phrase magique — « il faut rechercher la vérité dans les faits » — ayant permis de briser le dogmatisme maoïste que Mao prononça, au dernier tableau d'une pièce de théâtre jouée depuis le début de décembre à Pékin.

Ce n'est pas à proprement parler de « l'art pour l'art ». Le message de la *Bataille de la Huai-hai* est en ce point plus explicite. Mao, y apparaît-on, n'a pas seulement combattu des ennemis et politiques désestrés (le « grand bond en avant » de 1958, la révolution culturelle) — ce dont personne ou presque ne découvre plus désormais, — mais il avait, auparavant, déjà eu de sérieuses propensions à se croire infallible sur le plan militaire.

Dans cette ultime bataille contre les nationalistes en déroute de Tchang Kai-chek dont il est question, le plan du Grandiose Timonier n'était rien moins que suicidaire pour l'armée populaire de libération (APL). Deux premiers télégrammes des commandants communistes sur le terrain adressés à Mao ne parvenaient pas à le faire changer d'avis, quand, miracle, M. Deng Xiaoping (alors commissaire politique) intervint personnellement. Il envoya au chef du parti un troisième télégramme lui enjoignant de se montrer plus clairvoyant. Agacé, Mao rechigna encore un peu avant d'accepter le plan de M. Deng. La victoire acquise, il finit par reconnaître qu'il suffisait de « rechercher la vérité dans les

faits » et félicita ses compagnons d'armes... C'est la première fois que M. Deng Xiaoping — qui vient de prendre en fanfare une retraite qui ne trompe personne — est personnellement sur scène. En revanche, le théâtre politique chinois comptait déjà au moins quatre « Maos », dont l'un, grandiose dans le genre hagiographique, rendu furibond par les intrigues de son épouse Jiang Qing, mettait celle-ci carrément à la porte de son bureau en s'exclamant : « Vite, je ne veux plus te voir ! ». C'était en 1980, lors du procès de M^{me} Jiang Qing, quatre ans seulement après la mort du Grand Timonier.

Des soviets presque parfaits...

M. Wang Shouren, le metteur en scène de ce nouveau conte politique, a fait beaucoup plus fort. Non seulement un interprète lui-même un Deng Xiaoping occupe le rôle de l'ancien dirigeant militaire à Mao, mais aussi en montrant ce dernier buté, irascible et dictatorial envers ses camarades. Paradoxe supplémentaire, Tchang Kai-chek, jusqu'ici représenté comme un tyran sanguinaire, est presque plus humain que le chef communiste, dans les scènes où il mène les monologues ou cours desquels il doute de lui. Qu'en se le dise à Taiwan, semblent suggérer les auteurs.

L'objectif de la pièce est bien « de servir la réforme en cours afin de libérer les esprits », nous a dit le metteur en scène, nous rassurant, toujours grisé au Deng Xiaoping, en compagnie de « Mao », après le spectacle. Déroulante impression que celle de parler à des soviets, presque

parfaits des deux géants politiques de la Chine moderne... surtout lorsque leur personnage continue, dans les coulisses, à leur parler à la peau à tel point qu'ils se laissent photographier comme s'ils étaient les vrais... La public ? Pas franchement enthousiaste, mais plus par lassitude à l'égard des débats politiques que par hostilité envers la pièce. « Les principaux destinataires de ce spectacle sont les camarades du parti », reconnaît le reste M. Wang. Sa troupe n'est pas sans autorité sur ce point de vue : elle relève directement du département politique de l'APL, c'est-à-dire des hommes les plus proches de M. Deng.

Coincidence sans doute, alors que les premières représentations se tenaient à Pékin — pour des spectateurs très sur le volet, d'abord, puis pour le grand public — deux universités de la capitale se débarrassaient des immenses manuscrits des immenses archives du Grand Timonier, qui s'élevaient encore sur leur campus, et ce, depuis la révolution culturelle. Elles génaient la construction de nouveaux bâtiments, dit-on pour expliquer ce geste.

Peut-être. Mais la « tactique du salami » adoptée depuis dix ans par M. Deng envers le « grand commandeur » de la révolution culturelle paraît avoir franchi, ces derniers jours, une nouvelle étape. Dans le mytheologie du régime, il ne reste plus guère que quelques épisodes où Mao n'est pas remis à sa place, à quoi s'ajoute le symbole désormais bien connu qu'est sa dépouille mortelle embaumée, dans son mausolée de la place Tiananmen. Autant en emporte le vent d'est... FRANCIS DERON.

PHILIPPINES : après la tragédie du « Dona-Paz » La peur des pêcheurs de Naujan

NAUJAN (Ile de Mindoro) correspondance

« Dimanche soir, on a vu de grandes flammes à l'horizon, puis des colonnes sombres s'élever dans le ciel... » Trois jours plus tard, mercredi 23 décembre, les gaz de décomposition aident, les cadavres des malheureux — tous méconnaissables ou presque — ont commencé à remonter à la surface. Une légère brise les a éparpillés, à Mindoro, sur plusieurs dizaines de kilomètres côtières submergées bordées de cocotiers. Dans la « pollution » de Naujan, il y en a trois qui flottent à quelques mètres du rivage. Deux autres, une mère et son garçonnet d'une dizaine de mois, sont allongés sur la plage, recouverts de branches de palmier. Pour le moment, les habitants de Naujan n'y touchent pas. Les autorités municipales leur ont interdit. Raison invoquée : la compagnie propriétaire du *Dona-Paz* veut un décompte exact.

Depuis l'arrivée des premiers cadavres, on ne travaille plus le long de la côte. Selon le maire adjoint de Naujan, « les pêcheurs ont peur de sortir en mer, de toute façon, les gens n'achètent plus de poisson au marché... on dit que les poissons ont mangé de la chair humaine ». Les plus courageux vont pêcher en haute mer, et encore « à la ligne et à l'hermès... ils ont peur de retrouver un corps pris dans les filets... ».

Au large pourtant des paquebots et des ferries semblables au *Dona-Paz* poursuivent inlassablement leur route. En attendant l'oubli, dans la mairie de cette petite municipalité sans importance, on expose les souvenirs tragiques des passagers du *Dona-Paz* : quelques mouchoirs, des photos de famille, une baguette, des lettres d'introduction trempées, une montre qui marche encore, un peu d'argent... Et parmi ce triste étalage : un billet « troisième classe » en date du 19 décembre pour Mindoro, valant 194 pesos : un aller simple à la mort, pour moins de 65 francs. — (AFP.)

KIM GORDON-BATES.

Relations en

Charles

Solid qui hon

A

« Solid qui hon

un appel du gouvernement américain en faveur d'un procès public pour

M. Yang Wei, condamné à deux ans de prison pour sa participation à l'agression états-unienne de décembre 1985 (le Monde du 24 décembre), a été jugé d'une affaire « purisme chinoise », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères de Pékin. M. Yang Wei a fait ses études aux Etats-Unis. — (AFP.)

● Rejet des ouvertures de Séoul. — La Chine a réagi, mercredi 23 décembre, aux ouvertures du président sud-coréen Roh Tae Woon en rappelant qu'elle n'aurait pas de relations diplomatiques avec Séoul. « La Chine n'a pas de relations bilatérales avec la Corée du Sud. Cette position du gouvernement chinois ne pas changée », a déclaré au téléphone un porte-parole du minis-

● Procès de Shanghai. — La Chine a rejeté, le jeudi 24 décembre,

● Rejet des ouvertures de Séoul. — La Chine a réagi, mercredi 23 décembre, aux ouvertures du président sud-coréen Roh Tae Woon en rappelant qu'elle n'aurait pas de relations diplomatiques avec Séoul. « La Chine n'a pas de relations bilatérales avec la Corée du Sud. Cette position du gouvernement chinois ne pas changée », a déclaré au téléphone un porte-parole du minis-

صحة من الاصل

Politique

La fin de la session parlementaire Bousculade préélectorale

Les portes du Parlement se sont refermées le mercredi 23 décembre. La session extraordinaire a été close à la demande du gouvernement, tous les textes inscrits au décret de convocation ayant été adoptés, à l'exception de celui sur les polices municipales, qui n'a été examiné que par le Sénat. Députés et sénateurs retrouveront le chemin de leur hémicycle respectif dans la deuxième quinzaine de janvier, avec un menu restreint mais sérieux : le financement des partis politiques et des campagnes électorales. Ils devront, une nouvelle fois, abandonner leur circonscription, le 2 avril, pour l'ouverture constitutionnelle de la session de printemps, mais la tradition républicaine devrait alors conduire le Parlement, à trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle, à suspendre ses travaux, une fois accomplies ses obligations réglementaires. La suite dépendra de la décision du nouvel hôte de l'Élysée.

Le travail a été imposant tout au long des quatre-vingt-trois jours qui viennent de s'écouler. Quarante textes de lois ont été adoptés, et la ratification de vingt-deux accords internationaux a été autorisée. Pas une seule fois le gouvernement n'a dû avoir recours à l'engagement de responsabilité pour faire adopter un de ses projets, mais M. Jacques Chirac a demandé, une fois, un vote de confiance sur sa politique, à l'Assemblée nationale comme au Sénat. En dehors de cela et du long examen du budget de 1988, qui a occupé l'essentiel de la session, le Parlement n'a que peu rempli sa fonction de contrôle de l'exécutif.

Si à la demande des socialistes, M. Edouard Balladur est venu s'expliquer au Palais-Bourbon, sur les conditions des privatisations, les « affaires » qui empoisonnent le débat politique depuis plusieurs mois, n'ont été abordées que par le biais des questions d'actualité. Aucune commission d'enquête parlementaire n'a été constituée. Certes, ces commissions ne peuvent s'intéresser à des dossiers soumis à la justice, mais ce seul fait souligne la faiblesse des pouvoirs du Parlement français comparés à ceux des autres grandes démocraties occidentales. Les seuls actes des élus, en la matière, auront été d'envoyer M. Christian Nucci devant la Haute Cour et de suspendre les poursuites engagées contre M. Paul d'Ornano, sénateur (RPR) des Français de l'étranger, mêlé à une infraction aux règles de l'affichage électoral.

La gauche n'a même pas pris l'initiative d'une contestation du gouvernement puisqu'aucune motion de censure n'a été déposée par les socialistes, qui sont seuls à en avoir les moyens. Elle s'est contentée de combattre vivement la plupart des dispositions législatives votées par la majorité. Celles-ci ont été nombreuses. Reste à savoir si elles ont été de qualité.

Discipline totale

Le poids du gouvernement s'est fait sentir de façon incontestable. S'il n'a jamais été contraint de recourir à l'arme absolue de l'engagement de responsabilité sur un texte (l'article 49, alinéa 3, de la Constitution), une fois levée l'hypothèque Renault, tous les autres outils de contrainte de la loi ont été utilisés. En cette période de collaboration, les règles du parlementarisme rationalisé, voulu par les constituants de 1958, ont montré toute leur vigueur.

Ne tenant sa légitimité que de sa majorité parlementaire, le gouvernement a voulu ne pas en être le prisonnier, mais, au contraire, lui imposer sa loi. Recours systématique à la procédure d'urgence (19 fois, alors qu'il n'y a eu que 24 projets d'initiative gouvernementale) pour limiter les navettes entre les deux chambres ; multiplication du vote bloqué ; tentatives multiples, et réussies, de modifier l'accord auquel était parvenu députés et sénateurs en commission mixte paritaire : rien n'a été oublié.

La droite aurait-elle donc été résistante devant « son » gouvernement ? Absolument pas. Le RPR ne pouvait qu'être totalement discipliné. Il l'a été, à quelques mouvements d'humeur près sur des questions essentiellement techniques. L'UDF et, particulièrement, les baristes ne voulaient en rien être accusés de mettre à mal la solidarité gouvernementale. Ils ont donc accepté de taire leurs réticences, leurs critiques, voire leur refus profond (dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, par exemple), une fois bien manifestée leur différence sur des dossiers électoralement sensibles, comme l'agriculture.

Si les ministres ont refusé de laisser la bride sur le cou aux parlementaires, c'est qu'ils voulaient apparaître comme les seuls initiateurs des réformes auxquelles ils voulaient associer leur nom, comme les seuls dispensateurs des cadeaux électo-

raux qui se sont multipliés au cours de cette session. Le chef du gouvernement — président du RPR, — candidat non déclaré, doit pouvoir se prévaloir du « bilan », en ne laissant au reste de la majorité que les mièzes du soutien.

Pour améliorer ce bilan, il a fallu remplir à ras-bord la barque du travail législatif et ne pas laisser grand temps aux élus pour examiner les multiples modifications législatives dont le premier ministre veut faire état. Les administrations, inquiètes, par nature, devant un avenir incertain, ont fait le siège — trop souvent avec succès — de leur patron politique, pour obtenir des changements législatifs toujours présentés comme urgents et indispensables. Surtout, les groupes de pression proches de la majorité n'ont pas voulu laisser passer une occasion aussi favorable, à l'approche d'une élection qui s'annonce serrée, de voir satisfaire leurs revendications.

Batailles souterraines

Les choix faits, les arbitrages rendus à l'Assemblée nationale, il fallait, à tout prix, empêcher leur mise en cause au Parlement, d'autant que les lobbies, déboutés dans les palais ministériels ont, parmi les députés, des porte-parole efficaces. Si la bataille ne fut pas toujours aussi évidente que lorsque s'opposèrent les défenseurs du sucre de betterave et ceux de ses succédanés chimiques, elle fut souvent souterraine. C'est pour imposer le respect de ses priorités que le gouvernement a eu recours à tous les procédés que lui offrent la Constitution, au détriment de la qualité des textes votés, qui ne peut qu'être mise à mal par la précipitation et le refus de tenir compte de l'avis des élus.

Les esprits battent la campagne... électorale. La proximité de la présidentielle a recouvert de son ombre l'ensemble de la session, y compris les débats législatifs. Chacun a agité qu'en fonction d'elle, d'où la volonté de domination du RPR, d'où le souci de l'UDF d'être sage pour faciliter les reports de voix du deuxième tour, d'où le calme du Front national après l'échec de sa tentative musclée pour contester le fonctionnement de l'institution parlementaire — afin d'asseoir la respectabilité espérée par son président. D'où, aussi, le sérieux du PS, qui veut crédibiliser son image de parti de gouvernement et qui s'est interdit toute opposition « gestaculaire ». D'où, enfin, l'insistance du PCF pour démontrer son refus de la politique de la droite comme de celle des socialistes, mis systématiquement dans le même sac.

Curieuse impression ! Les députés n'ont été élus qu'il y a vingt mois et pour cinq ans. Déjà, ils se conduisent comme s'ils vivaient leurs derniers jours au Palais-Bourbon, avant de se retrouver devant leurs électeurs. Arpentent leur circonscription leur paraît plus utile que de voter la loi ou de contrôler le gouvernement. Rarement ils ont autant privilégié leur tâche locale par rapport à leur responsabilité nationale. Naturellement, la majorité en a été la principale victime, car c'est elle qui a le plus besoin de présence dans l'hémicycle.

L'inquiétude a, petit à petit, envahi les esprits. Inquiétude personnelle, inquiétude pour le « chef » et pour le clan auquel on a lié son sort : l'avenir personnel de nombreux élus dépend du choix, par les Français, du président de la République. En fin de session, l'écroulement des ministères, comme celui des parlementaires, a pris le dessus. Les procès d'intention ont remplacé les échanges d'idées, la précipitation a cédé la place à la bousculade. Les textes de loi sont devenus des tracts électoraux, souvent inapplicables en l'état et que chacun se promet de modifier quand la majorité sera devenue plus conforme à ses vœux. Il était grand temps de mettre la clef sous la porte !

THÉRIER BRÉNIER.

Le projet de loi sur la transmission des entreprises La véridique et édifiante histoire d'un succès du Parlement

La petite histoire du projet de loi sur la transmission des entreprises méritera d'être retenue dans les annales comme exemplaire de ce que peut obtenir le Parlement dès lors qu'il refuse de céder avec docilité aux injonctions du gouvernement. Le fait n'est pas si fréquent sous le ciel du Palais-Bourbon et de celui du Luxembourg, pour ne pas être mentionné. Ce texte, défendu à l'Assemblée nationale par le commerce, de l'artisanat et des services, M. Georges Chauvaud, est le dernier de cette petite session extraordinaire à avoir été adopté (mercredi 23 décembre au matin par l'Assemblée nationale, l'après-midi par le Sénat). Mais avant d'en arriver là, le chemin législatif fut particulièrement cahoteux.

En effet, le gouvernement pouvait pourtant espérer, en bonne logique, que son projet rassemblerait un large consensus et qu'il serait adopté aisément. Qui, en effet, sur les bancs de l'Assemblée et du Sénat, pouvait ne pas souscrire à l'impératif urgent qu'il y avait à faciliter au maximum la transmission des entreprises afin de protéger le tissu industriel. Ambition d'autant plus légitime que, dans les dix années à venir, sept cent mille entreprises sur les deux millions huit cent mille existantes feront l'objet d'une transmission et que 50 % des dirigeants de PMI sont âgés de cinquante ans. Dès le début de la discussion à l'Assemblée nationale, le 17 novembre, il ne s'est pas trouvé un seul orateur pour contester le bien-fondé de l'analyse du gouvernement selon laquelle il fallait permettre à un patron dont les enfants ne voulaient pas reprendre l'entreprise familiale de trouver facilement un tiers comme repreneur.

Partant de ce constat, le gouvernement avait mis sur pied, entre autres dispositions (le Monde des

19 et 20 novembre), un mécanisme étendant le bénéfice de la donation-partage (jusqu'alors réservée aux descendants) aux collatéraux et aux tiers en cas de transmission d'entreprises. La valeur du bien était établie à la signature de l'acte entre le patron et le repreneur, le tout sous les yeux des héritiers, veillant à ne pas être lésés. La donation-partage était dotée d'un statut fiscal intéressant : la transmission du vivant du chef d'entreprise devait présenter moins d'obstacles.

Van Gogh et le bureau du président-directeur général

C'est donc main de ce bonnes intentions et de son texte que M. Chauvaud s'était présenté devant les députés à la mi-novembre. Il y fut mal accueilli. Ennuyé par un juriste breton, M. Pierre Mazaud, président RPR de la commission des lois, l'Assemblée a fraîchement reçu le texte du ministre au motif qu'il bouleversait le droit successoral au détour d'un texte. En effet, en l'absence de définition précise de la notion d'entreprise, le projet Chauvaud ne limitait pas l'extension du bénéfice de la donation-partage à la seule et exclusive transmission d'entreprise. En clair, n'importe quel autre bien pouvait en bénéficier, dès lors que les héritiers étaient d'accord. Forçant un peu le trait, M. Mazaud avait fait remarquer que, si un tableau de Van Gogh était accroché au-dessus du bureau du président-directeur général, il pouvait tout à fait être inclus dans le dispositif. Le député RPR proposait donc à la place de ce système, qui, selon lui, risquait de léser les héritiers, celui de la donation simple

assortie d'avantages fiscaux équivalents à ceux de la donation-partage. Mais, en toute hypothèse, selon le président de la commission des lois, seules les transmissions d'entreprise devaient être concernées.

Malgré l'hostilité manifeste du député RPR, qui ne fut pas suivi par ses troupes, le projet Chauvaud fut adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. « Vous verrez ce que le Sénat va en faire », commentait alors avec acidité M. Mazaud, qui comptait sur la rigueur et la détermination de la majorité sénatoriale pour bouclier le projet de loi. Il fut entendu. Sous la houlette de M. Étienne Dailly, rapporteur (Gauche démocratique) de la commission des lois du Sénat, le dispositif fut modifié de façon à limiter son application à la seule transmission d'entreprise (le Monde daté 20-21 décembre). M. Mazaud pouvait jubiler.

Vote bloqué et compromis

Le texte adopté par le Sénat étant différent de celui de l'Assemblée, une commission mixte paritaire (CMP) « sénateurs-députés » fut donc chargée de préparer un texte de compromis. La CMP fut présidée... par M. Mazaud. Résultat : le dispositif du Sénat plus le système de la simple donation fut retenu par la CMP, au grand regret de M. Chauvaud et de son collègue du budget, M. Juppé, qui voyait d'un oeil sévère l'extension de ces avantages fiscaux.

Le ministre du commerce, M. Chauvaud n'avait pas dit son dernier mot. Il décide, lors de l'examen du texte de la CMP devant l'Assemblée lundi dernier, de l'amendement, contrairement à la tradition, afin de revenir au texte original. Pour faire avaler de force la pilule, il dut

recourir au vote bloqué, entraînant une nouvelle fois les protestations de M. Mazaud et de l'opposition. Prévenu de ce qui l'attendait, le Sénat fit savoir au ministre qu'il n'opposait par tous les moyens au texte de la CMP amendé à la dernière minute par le gouvernement : c'était l'impasse.

Pensé, dans ses retranchements selon les uns, enfin éclairé par les arguments de M. Dailly selon les autres, M. Chauvaud décida finalement de transiger. Acceptant pour des raisons de tactique parlementaire le rejet par le Sénat du texte de la CMP, le ministre remit en lecture son projet devant l'Assemblée puis devant le Sénat après qu'un compromis ait été trouvé : le mécanisme de l'extension de la donation-partage était maintenu mais ne concernait plus que les biens qui sont affectés à l'exploitation d'une entreprise individuelle (une limitation chère à M. Juppé) à caractère industriel, commercial, artisanal, agricole ou libéral. Même si M. Mazaud restait sur sa faim, la moitié du chemin avait été parcouru de part et d'autre.

Mais ce qui sans doute doit être retenu dans cette affaire, c'est que le bicamérarisme a bien fonctionné et que, de l'aveu de M. Chauvaud, l'obstruction du Parlement et tout particulièrement du Sénat a permis une amélioration sensible de son texte. A contrario, cela jette une lumière crue sur ce qui se passe d'ordinaire quand, devant l'affluence des textes, le législateur en est réduit à expédier leur examen quand il n'est pas obligé de baisser rapidement les bras devant les procédures contraignantes que l'exécutif puise dans sa besace.

PIERRE SERVANT.

L'affaire du détournement d'armes françaises

Les enquêtes se poursuivent sur la Société nationale des poudres indique le ministère de la défense

« Ce qui est reproché à M. Bernardy relève de la période antérieure au 16 mars 1986 ; mais les enquêtes continuent pour la période suivante » : c'est la substance des commentaires émanant de l'entourage du ministre de la défense, M. André Giraud, après les informations parues dans le Monde et le Matin sur d'éventuelles livraisons d'explosifs vers l'Iran par la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), société dont M. Bernardy était, jusqu'à ces derniers jours encore, le PDG.

Ministre de tutelle de la SNPE, M. Giraud, dont l'entourage affirme qu'il est d'une « sensibilité extrême » sur cette question, reprocherait à M. Bernardy de ne pas avoir fait preuve de suffisamment de vigilance à propos des destinations réelles des marchandises livrées par sa société. La SNPE aurait ainsi livré des explosifs à l'Iran, le plus souvent via d'autres sociétés européennes productrices de poudres. Des enquêtes en collaboration avec les douanes de plusieurs pays européens sont toujours en cours pour

déterminer si ce trafic a continué après le changement de majorité en France (16 mars 1986), possibilité que l'on n'exclut pas, a priori, au ministère de la défense.

On y indique également que des contrats signés antérieurement à l'arrivée de M. Chirac au gouvernement ont très bien pu faire l'objet de livraison quelques mois plus tard, malgré le renforcement des contrôles.

« Il nous a fallu quelque temps après notre arrivée au ministère de la défense pour comprendre ce qui se passait, indique-t-on, encore, dans

l'entourage de M. Giraud. Les coffres étaient vides de tous papiers. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons demandé un rapport au contrôleur général des armées Barthe ». Si l'on ajoute, toujours de même source, que le renforcement des contrôles a eu un rôle dissuasif certain, l'on n'explique pas clairement pourquoi la Commission interministérielle, chargée de délivrer les autorisations de vente aux exportateurs d'armes, a donné son aval à des contrats manifestement douteux.

Démenti de Luchaire

Dans un communiqué diffusé mercredi 23 décembre, la société Luchaire s'attache à « démentir » l'enquête du Monde sur le détournement de ventes d'armements français : « Si l'a été possible d'appréhender que Luchaire et sa filiale Nouvelle Cartoucherie de Surville (NCS), ont obtenu des autorisations de ventes au Portugal, ce qui est exact, il était également vérifiable que ces autorisations n'ont donné lieu à aucune exportation : aucun document de sortie (AEMG) n'a été demandé par Luchaire ou

NCS à ce titre. Ni Luchaire ni aucune de ses filiales, françaises ou italiennes, n'ont de contrats d'armement d'aucune sorte en cours avec des sociétés portugaises. « Quant au rôle de M. Mario Appiano, conseiller à l'exportation, poursuivi le communiqué, il est bien évidemment dans le cadre de la diversification des produits de multiplier les contacts avec tous les pays étrangers, dont le Portugal, où il se rend régulièrement depuis de nombreuses années. »

La déclaration du gouvernement portugais

Le gouvernement portugais a démenti mercredi 23 décembre que le Portugal ait servi de plaque tournante pour la fourniture de matériel de guerre vendu après 1986 à l'Iran par la société française Luchaire. Le premier ministre portugais, M. Aníbal Cavaco Silva, a assuré que le Portugal n'est pas « un point de passage pour la contrebande d'armement ». M. Cavaco Silva, qui parlait à des journalistes à l'issue d'une audience avec le président Mário Soares, a précisé que toutes les

exportations d'armement à partir du Portugal sont faites « en accord avec la législation » et que son gouvernement, « en règle générale, n'autorise pas le simple transit d'armes par le territoire national ». Interrogé sur l'enquête publiée dans le Monde du 23 décembre et citant le Portugal comme une destination fictive pour des livraisons d'armements à l'Iran, M. Cavaco Silva a déclaré : « Je doute que cela se soit produit, sauf si nous sommes devant une escroquerie. »

La déclaration du premier ministre portugais selon laquelle son pays n'est pas une plaque tournante du trafic d'armes vers l'Iran est démentie par les enquêtes parlementaires américaines et belges sur ce trafic. Le Portugal n'est pas le seul pays européen à avoir joué, depuis le début du conflit irakien, un rôle pivot pour la réexportation d'armes vers l'Iran ; l'Italie, la Yougoslavie, la Grèce et l'Espagne ont tout à tour, et parfois simultanément, tenu ce rôle. L'intérêt du Portugal comme plaque tournante pour des pays producteurs d'armements, tels que la

France, est que Lisbonne n'a pas décliné d'embargo à l'encontre de Téhéran. Le gouvernement du Portugal a longtemps fermé les yeux sur ces trafics mais son premier ministre évoque aussi l'hypothèse d'écrocs, et il est vrai que son pays a déjà été victime de marchés d'armes peu scrupuleux qui fabriquaient de « vrais-faux » certificats de destination finale d'armements à en-tête d'administrations portugaises. Les marchandises mentionnées sur ces documents avaient, en fait, l'Iran comme point d'arrivée.]

M. Mitterrand : « Le rôle de la presse, c'est d'aller plus loin »

Interrogé, le mercredi 23 décembre, à bord du porte-avions Clemenceau, au large de Djibouti, M. François Mitterrand a déclaré à propos d'éventuelles livraisons d'armes françaises à l'Iran après mars 1986 : « Je n'ai pas d'informations (...). Je connais les affirmations de M. le premier ministre et de M. le ministre de la défense (et) je ne fais à ces déclarations. Quand le gouvernement s'exprime, mon mouvement naturel est de penser qu'il dit aux Français la vérité. Malheureusement, le rôle de la presse, bien entendu, c'est toujours d'aller plus loin. C'est ce qui fait la grandeur des démocraties. »

Un communiqué du Parti socialiste

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a diffusé le mercredi 23 décembre le communiqué suivant : « D'après les révélations des journaux le Monde et le Matin concernant le détournement d'armes françaises vers l'Iran après le 16 mars 1986, nous sommes en droit de nous demander si le gouvernement de M. Chirac a peur de la vérité. Devant les accusations graves de la presse, il ne peut plaider l'ignorance. Pourquoi n'a-t-il pas fait procéder aux indispensables enquêtes administratives ? Pourquoi ne porterait-il pas plainte comme l'a fait en son temps Paul Quilès, ministre de la défense, sur les activités de l'affaire Luchaire ? »

سكزا والاحول

Sports

AVENTURE : le festival de La Plagne Maudites frontières !

Après François Varigas (1983), Pierre Bégin (1984), Christophe Profit (1985), Jean-Louis Etienne (1986), les journalistes présents au Festival du film d'aventures récentes, du 15 au 20 décembre, ont désigné Patrice Franceschi comme aventurier de l'année 1987 pour son tour du monde en ULM.

LA PLAGNE
de notre envoyé spécial

Chaque année, la Plagne balance entre l'exploit sportif, aussi bref qu'éclairant, et l'aventure au long cours. Que choisir ? La folle descente à « ski limite » de Jean-Marc Boivin, s'élançant du sommet de l'aiguille du Drut, ou la traversée de l'Atlantique en planche à voile par Stéphane Peyron ? L'enchaînement en quarante heures de trois faces nord des Alpes par Christophe Profit ou le tour du monde en ULM — et en deux ans et demi ! — bouclé cette année par Patrice Franceschi ? Est-il plus méritoire d'escalader en solo une falaise en pays Dogon (Catherine Destivelle) des échauffages de bambou à Hong-kong (Isabelle Patisier) ou de traverser le Sahara à vélo comme Jean Naud (1) ?

Dans un festival du film — et du livre — d'aventure vécu, on juge avant tout le produit fini. Ni l'exploit ni l'aventure, donc, mais sa mise en forme. C'est du moins ce qu'on répète aux jurés, qui n'en font finalement qu'à leur tête. On se retrouve au bout du compte avec un palmarès qui boucle les lois du genre : le grand prix à un film décevant (*Le Défi du Zaire*), de Luc-Henri Fage, qui ne montre même pas le moment crucial de la descente du fleuve, en l'occurrence le passage des redoutables chutes d'Inga, où Philippe de Dieuleveut et son équipe trou-

rent la mort dans une précédente expédition.

Quant à la presse, elle a, au contraire, primé le film réussi du festival (*Le Salaire de la sueur*, du débutant Didier Delattre) bien que, aux yeux de certains, il ait le tort de ne comporter ni performances sportives ni morale de l'aventurier qui se dépense pour la beauté du geste ou de la recherche de son moi profond. Tant pis ! Voilà Clo Garcia, ferrailleur-camionneur-magouilleur, promu au rang de héros de l'aventure parce que le réalisateur a su faire de sa traversée du Sahara une tréculente épopée, ponctuée de coups de gueule et de francs CFA glissés de main en main. Aventurier louche, Clo Garcia ? Sans doute. Mais son aventure valait la peine d'être contée. Elle l'est de main de maître.

Un film raté, en revanche, peut être racheté par un livre. C'est le cas de *La Folle Équipée* (2) de Patrice Franceschi, ce baroudeur qui sait écrire, consacré à l'aventurier de l'année. Né à Toulon il y a trente-trois ans, Patrice Franceschi vit en principe à Dijon. Mais il passe le plus clair de son temps au bout du monde. Il a séjourné chez les Pygmées du Congo et chez les Indiens d'Amazonie. Il a fait du grand reportage dans les maquis de l'Afghanistan, du Soudan et du Sahara occidental, exploitant à toute occasion ses compétences de pilote, de parachutiste ou de karatéka.

Son tour du monde en ULM — une première — lui aura appris une chose : la grande aventure peut être contrariée par les caprices de l'administration. De sorte que le survol de la planète dans un moustique de 130 kilos, censé vous libérer des contraintes terrestres, vous oblige au contraire à constater à quel point cette bonne vieille Terre se morcelle, se compartimente, et même

se ferme au voyageur non conformiste. « Je n'aurais pas cru que le ciel était à ce point surveillé, y compris dans les contrées les plus reculées », avoue-t-il aujourd'hui, parfois amer d'avoir dû passer plus de temps à faire antichambre dans les bureaux et les consulats qu'aux commandes de son *Sirocco*. L'aventure est une longue patience.

Ce laborieux tour du monde ne l'empêche pas de préparer déjà une nouvelle expédition. Tandis

Un livre, une radio

La Guide européenne du raid, organisatrice du Festival de La Plagne, et l'éditeur Albin Michel lancent pour la première fois cette année un ouvrage récapitulatif des exploits, records et folles entreprises de l'année.

Ce beau livre, premier d'une série, est intitulé *Année de l'aventure*. Ni exhaustif ni volontairement très équilibré, l'ouvrage renvoie ce que ses auteurs estiment être le meilleur des aventures vécues en 1986-1987.

A signaler aussi une toute jeune radio privée, *Aventure FM* (105,9 à Paris, et bientôt dans plusieurs villes de France), qui se spécialise dans le grand reportage, les projets d'aventure et les « directs » du bout du monde (10, rue du Commandant-Schickling, 75016 Paris).

que l'ethnologue Michel Peissel — autre grand aventurier méconnu — cabotera dans une pirogue le long des côtes du Yucatan (Mexique et Belize). Patrice Franceschi partira en reconnaissance aux commandes d'un hydravion ultra-léger pour lui indiquer les passes. L'engagement

physique au service de la science, comme le firent jadis Paul-Emile Victor, Jacques-Yves Cousteau, Alain Bombard ou Haroun Tazieff.

Et comme le fait aujourd'hui un Jean-Louis Etienne, ce petit docteur qui conquiert le pôle Nord à pied. Le voici qui monte sa grande expédition « Transantarctica » pour 1989-1990 : six hommes et quarante chiens qui vont se lancer à travers la glace et les montagnes du continent blanc. 6 500 kilomètres à pied, soit au bas mot six mois de marche par des températures — estivales ! — oscillant entre -20° et -40° ! Et tout cela au nom de la science (recherche sur la résistance humaine et sur le milieu polaire) et de la préservation de l'Antarctique comme « parc mondial » à l'abri des bases militaires, des exploitations minières et aussi de ces damnées frontières nationales qui brisent l'élan de l'aventure libre — Patrice Franceschi en sait quelque chose.

Le dernier espace de liberté, hormis l'Antarctique, reste donc la mer. Ni Philippe Jeantot, bouclant son deuxième tour du monde en solitaire — et en vainqueur, — ni Stéphane Peyron sur sa planche à voile, n'ont été entravés dans leurs exploits par quelque fonctionnaire obtus. Mais ce n'est qu'un répit. Gérard d'Aboville, dans son catamaran de poche, en a fait l'expérience en mer de Chine : ayant échappé à tous les coups de chien et aux pirates qui bloqueraient (?) dans le secteur, il se voit sommé de déclarer identité, chargement et le reste à un rond-de-cuir philippin qui n'a même pas pris la peine d'examiner l'ultra-léger embarcation. A vous dégouter de l'aventure !

ROGER CANS.

(1) Trois roues pour Tombouctou, chez Albin Michel (275 p., 120 F.).
(2) Robert Laffont (168 p., 98 F.).

RUGBY : états généraux contre la violence

Daniel Herrero passe en retrait

Évacuation par hélicoptère d'un joueur dans le coma, agression contre un dirigeant de club, intervention de la police : en dépit de l'annonce de sanctions plus sévères contre la violence, les dernières journées des championnats de France de rugby ont été émaillées de nombreux incidents graves. Pourquoi la FFR ne prend-elle pas à son compte la proposition d'états généraux de l'entraîneur de RC Toulon, Daniel Herrero ?

TOULON
de notre correspondant

« Le mort de Dominique Lardier au cours du match tragique opposant l'USPEP à Mornoux (le Monde du 17 novembre) a été le détonateur. J'ai été amené à faire des déclarations pour dire mon indignation et de très nombreux journalistes supporters et autres amoureux du sport m'ont fait savoir qu'ils étaient prêts à m'aider », dit Daniel Herrero, l'entraîneur du club champion de France, qui veut organiser des états généraux contre la violence.

Ces états généraux devraient durer trois ou quatre jours et se dérouler dans différents lieux de la ville : des collèges, des studios, le musée, des cinémas. Plusieurs commissions travailleront sur le jeu, la biologie, la psychosociologie, la politique, les médias, l'argent, le dopage... « La prévention, l'éducation, l'information, seront au centre des recherches, des échanges et des discussions auxquelles seront conviés des sportifs, des médecins, des journalistes, des juristes, des sociologues et tous les gens qui voudront y participer. Il faut tirer la peur des

études, il nous faut aller vers un jeu d'homme mais dans lequel chacun puisse garder sa part d'enfance », commente Herrero.

L'entraîneur vavrais a marqué le coup devant les accusations du président Ferrasse pour qui Toulon devrait « balayer devant sa porte » avant toute chose : « Bon sang, depuis cinq ans je fais tout pour que le RCT ne se batte plus. Et j'y parviens. Avant, ça se tambourait à chaque déplacement. Nous avions une horde qui nous suivait et qui causait tout ! Ce temps est révolu. Plus généralement, en première division ça s'est calmé, mais on accorde et on accorde ce qu'on demande.

« Et dans les séries inférieures, c'est insupportable ! Pendant ce temps, la fédération ferme les yeux et maintient une chape de plomb. Je rappelle à M. Ferrasse qu'il y a un an et demi, lors d'un match de deuxième division opposant Dijon à Sarpey, un joueur est resté sur le terrain. Il n'a jamais relevé. »

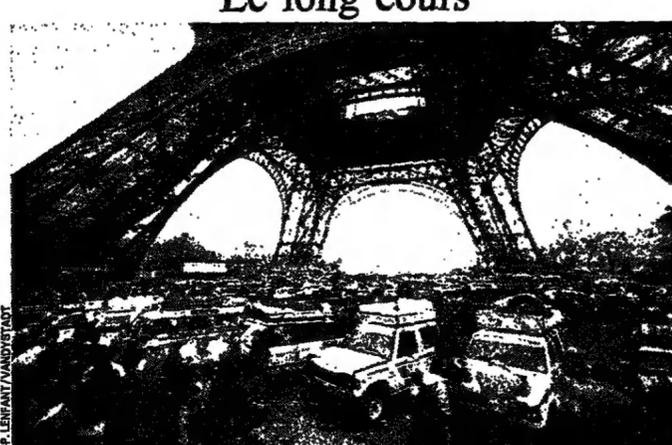
En raison de cette opposition fédérale, toutefois, Dany « le rouge et noir » a préféré s'effacer devant l'organisation de ces états généraux tout en gardant le contrôle et l'initiative : « Ils ne seront pas récupérés, mais je crains certaines pressions qui pourraient notamment se manifester contre notre club, à l'arbitrage. »

La municipalité toulonnaise a pris le relais pour organiser ces états généraux sous le couvert des conseils municipaux de prévention de la délinquance. Cela fait tout de même craindre à certains que ce brassage d'idées perde la de sa spontanéité, de sa force constructive et d'une crédibilité diluée en sous-commissions multiples et multipatiées.

JOSÉ LENZINI.

Rallye pédestre : Paris-Gao-Dakar

Le long cours



Découragés par le brouillard, la tour Eiffel a-t-elle aperçu, mardi 22 décembre, les fournis qui trépassaient à ses pieds ? Les coureurs du quatrième Paris-Gao-Dakar se sont élançés depuis le Champ de Mars pour 8 000 kilomètres d'aventures pédestres non stop à travers la France, l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, le Mali et le Sénégal.

Doze équipes de doze concurrents — c'est-à-dire le double de l'an dernier, — accompagnées de plusieurs dizaines de véhicules 4x4, s'efforceront d'atteindre Dakar le 21 janvier. Jour et nuit, les athlètes se relayeront pour avaler au pas de course les spéciales et les étapes de liaison. Ils ne seront pas seuls sur les pistes puisque cette année une course parallèle oppose huit équipes de course cyclistes juvéniles sur des vélos tout terrain (VTT).

EN BREF

- AUTOMOBILISME** : Yannick Dalmas signe chez Larrousse-Calmels. — Le pilote français Yannick Dalmas, vingt-et-un ans, a signé un contrat de trois ans avec l'écurie française de formule 1 Larrousse-Calmels, dont le premier pilote est Philippe Alliot. Champion de France de formule Renault et de formule 3, Dalmas avait participé avec cette écurie aux trois derniers Grands Prix de la saison 1987, se classant notamment cinquième à celui du Japon. D'autre part, le Grand Prix du Mexique qui devait avoir lieu le 5 juin prochain a été annulé, en raison des difficultés économiques du pays et dans le cadre du programme d'austérité du gouvernement mexicain.
- BASKET-BALL** : FURSS bat la France. — En match éliminatoire du championnat d'Europe de basket-ball dont le phase finale aura lieu en 1988, l'équipe de France a concédé, mercredi 23 décembre à Moscou, une défaite honorable face à l'URSS (78 à 91).
- HAND-BALL** : asile politique. — Les deux jeunes handballeurs polonais disparus dans le Haut-Rhin pendant une tournée de leur équipe (*Le Monde* du 23 décembre) ont demandé l'asile politique mercredi 23 décembre à Colmar. Ils sont âgés de dix-huit et dix-neuf ans.

OMNISPORTS : les relations fédérations-Etat-entreprises

Vers une nouvelle donne

par Gilles Bouilhaguet
directeur des sports
au secrétariat
à la jeunesse et aux sports.

Face au formidable développement du sport, véritable fait social et culturel, et à la complexité des liens qui se tissent entre le monde sportif et économique, il paraît, aujourd'hui, hautement nécessaire d'engager un nouveau type de réflexion permettant de réaliser un équilibre plus harmonieux entre les différents partenaires concernés : le mouvement sportif, les entreprises, l'Etat.

Le sport est devenu un modèle d'activité et de comportement. Les qualités du sportif de la Rome antique — un esprit sain dans un corps sain — doivent servir de référence à l'entité constituée par le triangle Etat-sport-entreprise.

Les enjeux du sport se sont considérablement développés : dépassement de soi, culte de l'effort, esprit de compétition, toutes ces valeurs, à l'origine individuelles, ont maintenant des implications économiques et sociales toujours plus complexes.

Les images ou les symboles véhiculés par le sport tiennent désormais une grande place dans l'entreprise, qui les utilise comme outil de son développement, soit en se les appropriant, soit en soutenant directement des manifestations sportives.

Ce nouveau type de rapports a naturellement des répercussions sur la puissance publique. Le sport est de plus en plus un élément d'affirmation de notre présence sur la scène mondiale et, parfois, un instrument de politique internationale permettant à l'Etat de renforcer son rayonnement.

Les trois partenaires, mouvement sportif, entreprise, Etat, sont désormais conduits à entretenir des relations toujours plus étroites. Il convient donc d'adopter une démarche cohérente afin de parvenir à une collaboration harmonieuse.

Chacun de ces trois interlocuteurs a une vocation naturelle à se rencontrer. Quel de plus naturel en effet que de voir se retrouver le sport et l'entreprise qui défendent, l'un et l'autre, les mêmes valeurs. Les analogies de vocabulaire utilisées dans les deux domaines sont innombrables : esprit d'équipe, performance, ambition, record, challenge, résultats, etc. Plus que devant un parallélisme de comportement, on se trouve face à une authentique complémentarité. L'Etat, par ailleurs, dont les interventions ne peuvent s'étendre à l'infini, se félicite de cette situation.

Cependant son rôle doit aussi consister à prolonger cette réflexion, de telle sorte que l'évolution du sport ne s'effectue pas dans le sens d'une excessive professionnalisation de haut niveau.

Il est vrai que le sponsoring et le mécénat d'une grande entreprise touchent, le plus souvent, un événement ou un homme sur une période courte et dans les domaines sportifs particulièrement ciblés. Dans ces conditions, il semble utile d'envisager une association de plus longue durée, qui permettrait à chacun des partenaires naturels que sont toutes les entreprises, le mouvement sportif et l'Etat, de jouer un rôle plus éminent encore dans le développement de tous les sports et à tous les niveaux. Il paraît urgent d'établir de nouvelles règles garantissant au mouvement sportif son autonomie tout en rationalisant ses relations avec ses partenaires.

Certaines manifestations sportives entièrement sponsorisées, et dont l'organisation échappe au mouvement sportif, ressemblent davantage à des « coups spéculatifs » qu'à un véritable investissement à long terme dans une discipline sportive. Il n'est pas certain que le sport tire grand profit de telles opérations.

A l'initiative du secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, s'engage, en ce moment, une réflexion originale sur ce que l'on pourrait appeler le « nouveau partenariat ». Les plus hauts dirigeants du mouvement sportif, les leaders du monde économique et les représentants de la puissance publique sont conscients que, pour l'avenir du sport dans notre pays, leurs relations doivent désormais être envisagées dans la durée et non plus seulement dans la brièveté du événement.

Toutes ces réflexions feront l'objet d'un colloque, qui se tiendra le 3 février prochain, et dont le but sera double : d'une part donner à l'image du sport toute sa dimension, d'autre part définir les conditions dans lesquelles pourront se développer les règles de ce partenariat.

C'est dans le cadre de ce nouveau concept et dans le respect des intérêts de chacun, que le mouvement sportif pourra relever les grands défis à venir.

Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS

au Monde et à ses publications

36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO

LES HEURES DU STADE

Athlétisme Cross de France, dimanche 28 décembre. Corrida de Houilles, samedi 27 décembre à partir de 14 h 30.	Hockey sur glace Tournoi international du mont Blanc, jusqu'au 30 décembre.
Basket-ball Tournoi international de Noël, samedi 27 et dimanche 28 décembre, à Paris-Bercy, entre la France, Israël, la Yougoslavie et l'Australie (A2) samedi à 15 heures, France-Israel, samedi à 15 heures, France-Yougoslavie ou Australie.	Rugby Championnat de France. Match en retard Bédarrats-Lourdes, dimanche 28 décembre.
	Ski alpin Coupe du monde. Descente hommes de Schladming (Autriche), le 31 décembre.

RELIGION

Une nouvelle « rage biblique... »

Chânon décisif de l'univers biblique, les « Ecrits intertestamentaires » sont pour la première fois édités en français et entrent à « La Pléiade ».

Le marché n'explique pas tout. Quelque part, l'Occident si a-religieux en apparence et même la France, si laïque à certains égards, restent habités par une « passion » biblique.

Alors que les traductions anciennes (Bible de Jérusalem, Oxy, Pléiade, pour ne citer que les plus connues) continuent de se vendre, sans cesse paraissent des traductions nouvelles, originales ; par la personnalité et les choix du traducteur (ainsi André Chouraqui, traducteur du Nouveau Testament, chez Desclée de Brouwer) ; par la présentation renouvelée (la Bible de Jérusalem paraît par fascicules séparés en poche Garnier-Flammarion, avec des introductions originales) ; ou par la cible : les jeunes notamment sont en bonne place pour l'invention éditoriale, y compris dans les éditions de « laïcs ».

Citons seulement le remarquable Livre de la Bible, ancien et nouveau Testament, véritable encyclopédie portable, superbement illustrée, de l'univers biblique (Gallimard) ; mais il y a aussi les Bibles de Dargaud, les Bibles des jeunes (Mame), et j'en passe d'excellents, y compris pour les plus petits (les collections de Pomme d'Api et d'Astrapi en Centurion, par exemple).

Dans le même temps, l'exégèse et les livres sur la Bible ne manquent pas les plus beaux livres sur le monde du livre religieux. Les mauvaises langues diront que ce « biblicisme » n'est qu'un remède à peu de frais pour une théologie défaillante — ou, hélas, sans lecteurs.

Quoi qu'il en soit, dans cette pléthore, l'événement éditorial incontestable est la publication des Ecrits intertestamentaires. Un événement attendu depuis longtemps, puisqu'il était prévu pour... 1970. Il s'agit, on le sait, de textes juifs produits entre le premier et le deuxième siècle après le Christ, à une époque difficile pour le judaïsme, affronté à la colonisation romaine, puis à la persécution (d'Antiochus Epiphane, en 168 avant J.-C.), enfin à la dispersion.

Les textes dits, par une extension un peu fautive, « intertestamentaires », dont il ne reste souvent que des fragments, font partie de ces tribulations ou à défaut de l'histoire (comme dit André Caquot, dans la préface. Ils portent la marque du genre apocryphique et de l'espérance messianique ; de là résulte,

pour une part, le rejet de ces textes par le judaïsme orthodoxe et l'intérêt, ancien, des chrétiens pour cette littérature juive apocryphe.

La découverte fortuite (par des bédouins, en 1947), puis la recherche et l'inventaire systématiques des rouleaux du site de Qumrân ont considérablement enrichi le corpus intertestamentaire déjà connu des « pseudépigraphes » — appelés ainsi parce que nombre de ces textes portent des noms d'emprunt (Hénoch, Salomon, Moïse, Isaac, Baruch, Esdras, Job...).

Le présent volume comporte donc deux séries d'écrits, jusqu'à présent dispersés, non édités en français ou perdus dans des recueils antérieurs : d'un côté, les « écrits qumrâniens », dont les plus connus sont la Règle de la communauté, l'Ecrit de Daniel (où apparaît le Messie et mystérieux « bélier de justice »), le Règlement de la guerre. Mais il y a aussi des fragments moins connus et peu accessibles jusqu'à présent (1). L'autre série est constituée par les « pseudépigraphes de l'Ancien Testament », dont les plus connus sont la découverte de Qumrân, écrits en hébreu, en araméen ou en grec ; certains, tel le Livre des Jubilés, sont traduits pour la première fois en français.

Misogynes en diable

Sur l'origine, l'interprétation, les problèmes philologiques et historiques que posent les deux séries de textes, on ne peut que renvoyer à l'introduction très substantielle d'André Caquot et de Marc Philonenko. Le débat principal tourne autour de l'origine « essénienne » des divers écrits qumrâniens et même pseudépigraphiques. André Dupont-Sommer, le maître d'œuvre initial du volume, tout en se défendant de l'accusation de « pan-essénisme », a toujours soutenu la thèse de l'influence, sinon de la main directe, de ces sectaires juifs, vivant en communautés associées près de la mer Morte, méprisant les biens matériels, pratiquant le partage des biens, voués à la prière, soucieux de pureté et d'étude, misogynes en diable. Cette hypothèse essénienne est cependant refusée par d'autres, en particulier, tout récemment, par N. Golb, qui voit dans les manuscrits de la mer Morte un reste de la bibliothèque du Temple de Jérusalem, dispersés après la destruction de la ville (cf. Annales ESC, sept.-oct. 1985, p. 1123-1149).



D'un point de vue éditorial, on peut s'interroger aussi sur l'entrée de ces textes dans la Bible de « La Pléiade ». En rigueur de termes, ce n'est pas possible, et pourtant, incontestablement, un chaînon textuel capital de l'univers biblique, important pour comprendre les deux Testaments, est ainsi réuni.

On regrette aussi l'une ou l'autre absence, ce quatrième Livre des Machabées, figurant dans l'édition de la Septante (la Bible grecque du troisième siècle avant J.-C.). Mais ce sont là des détails au regard de l'extraordinaire travail de présentation et de traduction, pour une édition scientifique unique, avec le plaisir de « La Pléiade » en plus. Comme souvent pour ces travaux de longue haleine, les sœurs ne moissonnent pas : André Dupont-Sommer, « qumrânien » mondialiste, qui fut l'initiateur de ce projet en 1983. Il est juste de lui rendre hommage, ainsi qu'à Marc Philonenko.

doyen de la faculté de théologie protestante de Strasbourg, qui a achevé l'entreprise.

Le résultat est différent, mais remarquable dans la mesure où, en plus, on le monument élevé par un auteur unique, septuagénaire, femme de surcroît, dans un milieu d'exégètes et de traducteurs (encore ?) : Sœur Marie d'Arc a entrepris d'offrir une édition bilingue des Evangiles, avec le texte grec sur la page de gauche et la traduction française à droite, dans une disposition telle que stiques et versets bien découpés se correspondent exactement, pour permettre le passage facile du français à l'original grec et vice versa.

Hommes de peu de foi

Que faire de neuf, après tant d'autres ? La traductrice explique les principes de la préface de l'Evangile selon Marc. C'est un enseignement oral, fait pour être mémorisé, d'où la forme concise, rythmée, ciselée, poétique aussi, des répétitions et des symétries, des oppositions et des antithèses, les formules frappées, balancées, autant de proverbes (beaucoup de proverbes d'ailleurs...). C'est le P. Marcel Jousse qui avait eu l'intuition de cette « oralité ».

Voilà ce qu'il s'agissait de rendre en français. Et il faut dire que le pari est remarquablement tenu. Il y a même du « moderne », d'autant surprenant pour l'œil et l'oreille. Ainsi, dans

qui étaient destinés à s'entendre interpellés. « Un peu de foi » — voient traités ici de « minicroyants ». Le démoniaque d'ailleurs de ce démon devient « l'ex-démoniaque ». Bien sûr, bien sûr... Mais pourquoi pas ? Plus discutable parfois : l'ordre des mots pour rester fidèle à l'ordre grec.

Mais c'est peu de chose pour une très grande réussite, qu'on devine dans le détail, au point de vue de fermeté. A noter enfin que les « Belles Lettres » accueillent ici un texte qui représente un certain stade et une certaine forme du grec ancien, un grec biblique issu d'une langue commune fortement teintée de caractéristiques sémitiques. Il est bon que cette langue soit mise en lumière dans la trame originale de notre culture.

JEAN-LOUIS SCHLEGEL

LA BIBLE. ECRITS INTERTESTAMENTAIRES. Edition publiée sous la direction d'André Dupont-Sommer et Marc Philonenko (avec de nombreux collaborateurs) sous le patronage de M. Philonenko et André Caquot, une bibliographie générale et un index, NRF-Gallimard, 1987, 1903 p., 390 F. LES EVANGILES, traduits du grec, présentés et commentés par Sœur Marie d'Arc, o.p., Les « Belles Lettres » et Desclée de Brouwer. Paris : Mame et Luc (1986), Matthieu (1987).

(1) A propos de Qumrân et des Esséniens, et pour leur connaissance des manuscrits de la mer Morte, cf. le supplément au Cahier Evangile (N° 61), Quatrième Editions du Cerf, novembre 1987.

NOTES DE LECTURE

LE PROTESTANTISME. Jean Baudrôt, directeur de la 1^{re} section (sciences religieuses) de l'Ecole pratique des hautes études, et Jean-Paul Willems, directeur du Centre de sociologie du protestantisme (Strasbourg), proposent un véritable guide du protestantisme à travers son histoire, ses principaux acteurs, ses thèmes, sa diversité géographique et confessionnelle. A cette pièce, le pasteur André Dumas, président de l'hebdomadaire Réforme, ajoute une présentation plus personnelle du protestantisme et de sa participation aux débats actuels de société. Quant au pasteur Alphonse Maillet, il propose une traduction nouvelle de l'Ecclesiaste, supprimant même le fameux « Vanité des vanités... », expression d'une philosophie désenchantée, afin d'être le plus proche du texte original et de permettre une compréhension de la littérature biblique de la Sagesse.

Le protestantisme. La monde de... Editions. 6, rue Emile-Dubois, 75014 Paris. 208 p., 65 F. Protestantisme, par André Dumas. Editions Les bergers et les moines, 47, rue de Cléry, 75009 Paris, 80 p., 60 F. Quoi est l'Ecclesiaste. Les bergers et les moines, 196 p., 106 F.

LA FOI DE L'EGLISE. Le besoin de connaissances sur le christianisme est l'un des symptômes du « retour » au religieux. Ce livre remplit une telle fonction. Il est la traduction d'un « catéchisme d'adultes » publié par la conférence épiscopale allemande, dont plus d'un million d'exemplaires ont déjà été diffusés. Il situe les grands dogmes catholiques sur la vie éternelle, les anges, les démons, dans une perspective historique et biblique et en propose une interprétation adaptée à l'époque moderne. Cet ouvrage a reçu le label officiel de la littérature biblique de la Sagesse.

La Foi de l'Eglise. Traduit sous la responsabilité de Roger Gryson (Louvain). La Cerf-La Centurion. Imprimeur : Brepols, 445 p., 98 F.

JEAN XXIII, LE PAPE DU CONCILE. Le plus britannique des « vaticanistes » consacre à Jean XXIII l'une des biographies les plus fouillées et charpentées que l'on puisse imaginer pour un pape de la période moderne. Peter Hebblethwaite nourrit une tendresse particulière pour le « bon pape Jean », qui, élu il soixante-dix-sept ans, ne devait être qu'un pontife de « transition ». Il lui voue une admiration sans bornes pour avoir lancé le concile Vatican II et rajourné l'Eglise.

Le principal mérite de ce livre est de montrer que, contrairement à l'image imposée par le temps du patriarche âgé, populaire et soudainement inspiré, Jean XXIII était un homme résolu, corré la Curie conservatrice et antimoderniste, à faire triompher son projet de mise à jour de l'Eglise qu'il avait en tête dès le concile de 1955, qu'il avait dit.

Jean-XXIII. Le Centurion, 800 p., 170 F.

L'EGLISE AU MILIEU DU GUÉ. Ambassadeur et historien des lettres, Pierre de Boisdeffre ne parle jamais de l'Eglise sans passion. Il rompt des lances avec Mgr Lefebvre, mais surtout, de manière véhémente et caricaturale, avec le clergé des années 1968-1978 : « Des prêtres travaillent en usine... d'autres dorment avec leur secrétaire... tous applaudissent au mariage de leurs confrères ». Son analyse de la crise de l'Eglise serait à méditer, si elle n'était truffée de fautes qui lui ôtent une partie de son crédit : le pontificat de Paul VI est ramené de quinze à « treize ans » (p. 160). Le théologien Edward Schillebeeckx devient « Eugène » (p. 240). La supérieure des religieuses américaines qui a défié le pape en 1979 aux Etats-Unis s'appelle Teresa « Day » (p. 181), confusion sans doute avec Dorothy Day, pionnière des Catholic Workers aux Etats-Unis. Et ainsi de suite...

L'Eglise au milieu du gué. Grasset, 314 p., 118 F. H. T.

Orthodoxie romaine

Dans un climat dépassionné, une quinzaine de chercheurs analysent la politique de Jean-Paul II.

JUSQU'A la caricature, a souvent opposé Jean-Paul II, à la « géopolitique » de Paul VI, sorte de Hamlet fragile et à la « proue » de la nouvelle Eglise née du concile Vatican II. L'expression de « retour des certitudes » — plus adaptée à la situation actuelle du catholicisme que celle de « restauration », qui, grâce à un livre de cardinal Ratzinger, gardien romain de la doctrine, en il y a deux ans son heure de gloire et déclenché des polémiques.

C'est un climat dépassionné, plus propice à la recherche, que parvient aujourd'hui un ouvrage réalisé par une quinzaine de théologiens, d'historiens, de sociologues — de Danièle Hervieu-Léger à René Lemaire, de Paul Ladrière à Jean-Pierre Jossua — européens, américains, québécois et camerounais.

Ce livre n'a pas d'équivalent à l'heure actuelle. Il n'est pas bâti sur la traditionnelle mesure des écarts entre la politique menée par le pape et le concile Vatican II, mais sur l'évolution d'un monde qui a favorisé en vingt ans les tendances centrifuges dans le catholicisme, stimulant à Rome

les réflexes de peur, de conservation et de tradition.

Le souhait de prêtre pour la « libération » de son peuple en Amérique latine, les tentatives d'affranchissement des religieuses américaines, les efforts menés en Afrique et en Inde par exemple pour « inculturer » la foi chrétienne ont favorisé l'émergence de « modèles » qui ont permis à la laïcité de s'ajouter à l'affrontement, sur le champ de l'Europe sécularisée, entre des modèles d'Eglise hollandais (d'avant-garde) et polonais (conservateur). Les révolutions biologique, éthique, médiatique, ont achevé de bousculer les grilles de lecture traditionnelles des questions posées à la théologie catholique.

L'« orthodoxie » qui prévaut aujourd'hui n'est plus la forme de rappels à l'ordre moral et à la discipline théologique qui sont davantage que la stratégie de nominations épiscopales (aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, en Amérique latine, en Autriche, en France dans une certaine mesure) ou les coups de pouce donnés à des phénomènes de contre-culture dominante (les charismatiques en Europe, les hispaniques aux Etats-Unis, etc.).

L'une des meilleures de cet ouvrage est celle de Paul Bianquart, consacré à la « géopolitique » de Jean-Paul II, fine démonstration de la stratégie reconquise par l'Eglise de son autorité sur la scène internationale, le retour aux frontières des systèmes politiques et s'appuie sur les « identités collectives culturo-religieuses », dont un exemple est donné par les projets de rapprochement entre les grandes religions mondiales, de réconciliation culturelle de l'Europe, la revitalisation du christianisme orthodoxe à partir de ses minorités les plus attachées à la dévotion populaire.

Tout démonstratif, ce livre fait aussi de la part un appel à la politique ecclésiastique, le « retour à l'orthodoxie » étant défini par un « retour à l'unité » qu'à une certaine mesure de renforcement clérical.

HENRI TINCO. LE RETOUR DES CERTITUDES. Evénements et orthodoxie depuis Vatican II. Ouvrage collectif sous la direction de Paul Ladrière et René Lemaire. Le Centurion, 312 p., 135 F.

Advertisement for Tahar Ben Jelloun's book 'La nuit sacrée' (The Sacred Night), winner of the Prix Goncourt 1987. The ad features a portrait of the author and the book cover. Text includes: 'TAHAR BEN JELLOUN', 'En un seul volume relié sous jaquette illustrée 145 F.', 'Editions du Seuil'.

HISTOIRE

La dégradation des mœurs et des maîtres

Selon Sénac de Meilhan, c'est l'absence de vertu qui a fait tomber l'Ancien Régime

Il convient toujours de saluer l'intelligence; non qu'elle... l'assurent ceux qui s'en trouvent démunis... force d'en faire méfier... exhibition... parce que, plus agréable à saisir que la balourdise... lui découvre assésment les dessous.

Les chants de l'Ancien Régime ont, le plus souvent perçu dans les événements de 1789 l'effet d'une conjuration... démagogues, pervertissant par leur audace la... chétive des simples. La thèse de l'abbé Barruel, dénonçant... conspiration d'illuminés, de francs-maçons, d'orléanistes... d'étrangers... un modèle du genre pour... générations de ministres chargés du maintien de l'ordre.

Dans le parti des nostalgiques, Sénac de Meilhan (1736-1803)... d'un autre bord... d'une autre trempe. Comme l'écrivit Michel Delon dans la préface à la réédition du libelle, Des principes... de la révolution... France, Sénac... cherche pas les causes de la révolution en dehors... système monarchique... dans... cœur: dans l'épuisement de... principe.

Quelques détails futiles - la dépréciation des uniformes militaires, la... virile des habits de cour, le... dissipateur... scandaleux d'une courtisane... ne laissent pas de préciser... le sentiment sous-jacent d'une aussi belle logique. La... vertu qui conforte les aspirations de l'auteur, c'est l'autorité patriarcale. Abdique-t-elle son pouvoir? Elle se féminise et paie, par sa chute, le prix de son inattention à se garder de la moindre... débauche.

Quelle était donc, chez Sénac de Meilhan, la contrepartie d'une rigueur aussi inflexible? A quels manques répondait une... ardeur à refaire le procès d'un régime que sa clairvoyance... sauvé? La biographie n'est pas... renseignements. Son existence... domine par deux lignes d'échec: une ambition perpétuellement déçue dans l'espoir de fonctions qui... sont pas attribuées, et quelques déconvenues amoureuses, chose assurément fort commune mais dont il tire une vanité échouée, aspirant aux mâles froideurs de l'autorité.

Il découvre... amère consolation... la dégradation des maîtres, qui s'annoncent pires que les anciens: Les banquiers... citoyens de tous les pays, le régime républicain a plus d'attrait et de... pour des hommes dont la fortune est disponible, et qui, séparés de la hiérarchie de la société, n'ont d'existence... celle qu'ils tirent de leurs richesses. N'ont d'ambition que celle de les aug-

ment qu'il ait oublié, dans le regard qu'il porte sur la tourmente, les véritables maîtres de la révolution, les « bras nus », c'est... homme qui pense le monde... le vivre. D'autres... fait de même, un certain Lénaie entre autres, des conséquences plus... préjudiciables.

DES PRINCIPES ET DES CAUSES DE LA RÉVOLUTION EN FRANCE, de Sénac de Meilhan, Michel... Ed. Desjonvilliers, 128 p., 24 F (PUF).

Défendre Robespierre

Avocat de l'« Incorruptible », Henri Guillemin le dépeint comme « un mystique de la République »

Il y a en France... certaines de rues dédiées à M. Thiers qui commanda le massacre de la déportation de milliers de communards parisiens: il existe de paisibles squares Danton, d'ombres lissées Joseph-Fouché, des boulevards baptisés à la gloire du général Dumouriez, qui... avec ses troupes... passa à l'ennemi. Mais... le plus petit ruelle Robespierre, à Paris ou dans les grandes villes de province, Arras, la ville natale de Maximilien mise à part. La France républicaine officielle... exclu de son Panthéon la figure la plus importante de sa révolution fondatrice.

La... le plus souvent avancée pour expliquer ce rejet, c'est évidemment le Terreur. Il y avait une bonne révolution, celle qui avait apporté à la France les droits de l'homme, les libertés publiques, la démocratie représentative; et quelques démagogues doctrinaires et avides de pouvoir ont détourné un grand réformateur, imposé leur dictature, appuyés par une police et par une justice à leur dévotion, contraint la France nouvelle à les... sur les... de déire et de la catastrophe. C'est la présentation de l'histoire répandue, dès le... de la chute de Robespierre, par le propagande thermidorienne; c'est sous des habillages idéologiques et scientifiques divers, plus ou moins subtils, plus ou moins colorés, celle qu'ont adoptée jusqu'à nos jours les républicains de bonne compagnie.

Michelet, tête de turc

Et comme il est toujours impossible, dans la pratique, de porter sur France, un jugement sur n'importe quel acte ou n'importe quel personnage de la Révolution sans l'appuyer sur des références politiques et polémiques contemporaines, on... froidement l'équation: Robespierre = Staline.

M. Guillemin, ce n'est pas une personne, n'accepte pas ces... Il n'est certes pas le pro-

mier historien à prendre la défense de Robespierre; il y a belle lurette que Mathiez et Georges Lefebvre et l'historiographie marxiste, en entreprenant de relire la Révolution... la perspective de la lutte des classes, ont fait du dirigeant révolutionnaire... figure à la fois emblématique et tragique... social... de ses contradictions dialectiques.

Mais Guillemin n'est pas... s'embarquer sur une galère idéologique, quelqu'en... la couleur. A quatre-vingt-quatre ans, il n'a toujours pas appris le... de la... au confort des moules du prêt-à-penser. Ce qui... dans l'histoire, ce... les hommes et, dans les hommes, leur âme. L'âme de Robespierre est belle, jugée... de son enquête. Le... n'est que dispute politique, combat tactique, enjeu de pouvoir.

Guillemin... ainsi fait qu'il ne peut donner... la mesure de son talent... de sa minute d'archiviste et de sa franche verve d'écrivain qui s'il s'agit... une bonne tête de Turc. Ici, c'est...

L'ennemi de tous les habiles

Michelet, de... ses fibres du bourgeois romantique et républicain, détestait Robespierre. Trop sec, trop froid, trop distingué dans sa mise, pas assez « peuple » pour... l'écrivain lyrique; mais trop peuple... politique, trop... les droits des pauvres, les prolétaires, des « classes dangereuses » pour ne pas effrayer le bourgeois. Danton, au contraire, avec ses beaux coups de langue et ses... de l'argent et des plaisirs qu'il procure, a tout pour plaire à l'historien.

Et surtout, pour Michelet, l'anticléricalisme... les... voltairiens du XIXe siècle, Robespierre... l'instigateur du culte de l'Être suprême, le... d'une religion déiste... il voulait faire l'ossature spi-



Les réverbères patriotiques (gravure anonyme de dix-huitième siècle.)

rituelle de la Révolution. Ce qui répugne à Michelet est, pour Guillemin, le signe de la... grandeur de Robespierre.

A la différence de tous les... de tous les gérants d'intérêts égoïstes, de... révolutionnaires qui cherchaient à arrêter la Révolution... lors qu'elle leur assurait le pouvoir et la protection de leurs biens, Robespierre... animé... véritable religion - Guillemin... la liberté et de la justice. Il y a, à n'en pas douter, une pensée religieuse de Robespierre... Henri Guillemin, s'appuyant sur une... de documents peu connus ou peu exploités, avec la conviction d'un homme persuadé qu'il n'y a... de bonne politique sans qu'elle... une par une exigence spirituelle et par un amour... de l'humanité. Robespierre, montre Guillemin, avait... à cette exigence.

Et il est vrai que, à côté de la figure morale... l'« Incorruptible », il y a de ses partenaires-

... font... Malgré les... de son biographe, Camille Sené, Joseph Cambon, fils d'une riche famille de drapiers montpelliérains - elle occupait quatre mille ouvriers, - devenu le ministre des Finances de la Révolution, n'est qu'un comptable habile en manipulations et en jongleries monétaires, veillant à ce que la tourmente des idées et des événements n'emporte... la fortune des nouveaux riches - à commencer par la sienne.

Quant à Danton, Daniel Lacotte peut déployer son talent à nous montrer ses qualités de cœur, d'énergie et de courage; il demeure ce qu'il est: un jouisseur prêt à tout ou à peu près pour acquiescer et conserver les moyens de ses plaisirs.

- PIERRE LEPAPE.
* ROBESPIERRE, POLITIQUE ET MYSTIQUE, d'Henri Guillemin. Le Seuil, 420 p., 130 F.
* CAMBON, LE FINANCIER DE LA RÉVOLUTION, de Clovis Sené, J.-C. Lattes, 244 p., 105 F.
* DANTON, LE TRIBUN DE LA RÉVOLUTION, de Daniel Lacotte, P.-M. Fata, 258 p., 108 F.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Plaisirs stendhaliens

(Suite de la page 11.) Roger Stéphane révèle qu'en 1936, Anthony Eden... l'édition originale de la Charade de Parme... de Léon Blum, alors président du conseil. Une façon d'améliorer les relations franco-britanniques. Cela n'eût pas déplu... doute, le conseil de Civitasveschia. Roger Stéphane intitule sa préface « Deux personnages... séparés... Stendhal ». En effet, l'auteur de Lamlet connut Eugénie de Montijo... Guzman, la future impératrice, quand elle était une enfant. Jean Cocteau, qui la rencontra, vieille dame, alors qu'elle... promenait... Tuileries, fit... Roger Stéphane le récit de cette entrevue. Deux personnes seulement... Quelle chance!

La même semaine, Stock... permet... découvrir l'Affaire Berthet, de Jean Prévost. Quand il écrivit le Rouge et le Noir, Beyle s'inspire... histoire vraie qui s'était terminée, en 1827-1828, par un procès devant les assises de Grenoble et par l'exécution d'Antonin Berthet, le

... Julien Sorel. Par... la seconde guerre mondiale, Jean Prévost s'efforça... reconstituer l'affaire, d'après les minutes du procès.

Paris-Soir fit paraître... récit en 1942. Il dormait jusqu'à présent dans... archives de... journal. C'est une... judiciaire de l'avoir soustrait à l'oubli. Roman-cier d'une grande qualité, qui fut tué par... Allemands dans le Vercors, Jean Prévost mérite que... époque lui prête... meilleure attention. Selon lui, Berthet aurait dit: « Je vais guérir », M^{me} Michoud, alias M^{me} de Rénal, pour laquelle le jeune homme s'était perdu, aurait eu connaissance... la suite, du portrait qu'avait tracé d'elle... M. Stendhal.

FRANÇOIS BOLL. LA GLOIRE DE STENDHAL. Textes réunis et préfacés par Roger Stéphane. L'Œuvre, 238 p., 80 F. * L'AFFAIRE BERTHET, de Jean Prévost, Stock, 114 p., 87 F.

Les « Mémoires » de Victorine

DANS le calme de l'été... il nous est donné de voir aujourd'hui... comment trouver des couleurs capotées de... circonstances terribles? Victorine de Chastanay (1771-1855), qui... rédiger les Mémoires sur... « circonstances terribles » - l'Ancien Régime, la Révolution, l'Empire... la Résurrection. - à l'âge de trente-neuf ans... le 10. Née au sein d'une famille noble de Bourgogne, élevée par Mrs de Genlis, elle eut l'occasion de l'hospitalité de fréquenter... Vint tout... les hommes politiques se montraient... Mme de Staël, où elle s'entretenait avec... et Joseph Bonaparte, Benjamin Constant, Bernadotte et Talleyrand, que les réceptions des princesses, et dont l'existence avait vraiment l'éclat et tout l'idéal du roman.

Les allées du pouvoir

Fouché, devenu son ami proche, le renseigna utilement sur ce qui aliguait sa curiosité et son raisonnement: ces allées du pouvoir dont elle fut, elle-même, l'un des acteurs. Restée célibataire malgré les demandes en mariage - dont celle du propre fils du marquis de Sade - cette chemise du chapitre d'Épinal, qu'on donna au titre de Madame qui n'était pas tenue au couvent, traduisit les Mystères d'Udolphe, de Mrs. Radcliffe en 1797. Ce... lui...

réputation d'... la... de Condorcet la... composer alors son grand œuvre, le... Anciens,...

En 1811, elle... à Chateaubriand à la Vallée-aux-Loups: « Là, j'ai vu la bouteille qui... une... qui renfermait... de Chastanay... l'insouciance du temps...

En 1811, elle... à Chateaubriand à la Vallée-aux-Loups: « Là, j'ai vu la bouteille qui... une... qui renfermait... de Chastanay... l'insouciance du temps...

Rédigé avec... et... dans le propos, politesse dans le style, franchise et... Guy Chastanay-Nogaret dans son introduction, une... d'émotion passionnée et raisonnée de Victorine... époque: «... et ne s'usait pas...

CLAIRE PAULHAN. * MÉMOIRES. LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE, de M^{me} de Chastanay. Introduction et notes de Guy Chastanay-Nogaret. Collection « L'histoire en Mémoires », dirigée par Emmanuel de Waresquiel, Librairie académique Perrin, 644 p., 180 F. (Les Mémoires de Madame de Chastanay ont été publiés pour la première fois en 1896, chez Plon.)

Autres parutions

- Albert Soboul, la Révolution française et la France néoconservatrice. Arthaud, 541 p., 200 F et 479 p., 200 F (il s'agit de la réédition, sous une nouvelle forme, des volumes auparavant publiés dans la collection « Les grandes civilisations »).

- Le Sang de la Liberté, tome 3, de Claude Masseron. De 1787 à 1789 par le jeu de biographies croisées, la montée de la fièvre réformatrice. Une belle passion et des inexactitudes. Lafont, 524 p., 150 F.

Advertisement for Joël Cuénot's book 'le cerf-volant en Chine'. The ad features a stylized illustration of a kite and text describing the book's content and availability at Librairie 249.

Advertisement for 'Voyager à la Renaissance' by CEARD and Jean-Claude MARGOLIN. The ad includes an illustration of a knight on horseback and text describing the book's content and price (298 FF).

LE MONDE DES LIVRES

Révolution de papier

(Suite de la page 11.) En 93, la Terreur n'était pas seulement odieuse... révolutionnaires et la structure de la personnalité (pour dire comme Elias) qui les génère.

Le monde à l'envers

Pour Rivarol, malgré aux côtés des « noirs » qui refusent la Révolution en son principe même, le monde a été mis à l'envers: le crime est devenu vertu, la trahison motif de gloire, la médiocrité avérée talent reconnu.

A chaud, dans sa détestation de l'événement, Rivarol esquisse ainsi un thème d'avenir: celui des intellectuels frustrés de l'Ancien Régime, privés des places, des pensions et des honneurs par les protégés de l'Etat monarchique.

Parmi les initiatives éditoriales qui retiennent l'intérêt, signalons celle de Privat. En vingt volumes, dans une série dirigée par Louis Bergeron et Jean-Luc Mayaud, l'éditeur toulousain nous promet une Histoire provinciale de la Révolution française.

Pourquoi alors ne pas prendre plus nettement encore le parti de la « provincialisation » et mettre l'accent, avant tout, sur les traits spécifiques à chaque entité régionale? Ainsi, en Bas-Languedoc, la précocité et la récurance des résistances aristocratiques, et la résistance « fédéraliste », montpelliéraine et nîmoise, à la Convention après les journées du 31 mai-2 juin 1793; ainsi, en Toulousain, la grande insurrection royaliste de 1799 qui brise la fidélité républicaine de la capitale régionale.

Deux livres encore pour finir. Le premier est dû à Edna Lemay, qui, depuis plusieurs années, travaille à un dictionnaire biographique des mille trois cents députés de la Constituante. Pour faire attendre plus patiemment ce grand ouvrage (indispensable à une plus fine compréhension des clivages sociaux et politiques qui ont traversé l'Assemblée nationale), elle donne aujourd'hui un livre d'apparence moins sévère, puisqu'il prend place dans l'imprenable collection d'Hachette, « La vie-quotidienne ».

Ces « hommes si nouveaux »

Pourtant, en reconstituant, à partir des mémoires et des correspondances (parfois inédits), la vie quotidienne des députés rassemblés à Versailles puis, à partir d'octobre 1789, à Paris, Edna Lemay ne laisse pas la grande histoire pour l'anecdote. L'intérêt de son livre est, en effet, de montrer comment, jour après jour, parfois avec éclat et superbe, souvent dans la grisaille épaisante du travail d'assemblée, ces provinciaux déracinés inventent une modalité neuve de la politique, émancipée de ses formalités anciennes, inscrite dans le tissu des convivialités obligées ou des sociabilités choisies.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Révolution sans avoir jamais osé le demander: tel est le programme des 1 220 pages de l'Histoire et dictionnaire de la Révolution française, réclames à Jean Tulard, Jean-François Fayard et Alfred Fierro par la fort commode collection « Bonquins ». L'instrument rendra grand service: ouvert par un sobre récit des événements, dû à Jean Tulard, et fort d'une chronologie « jour par jour », d'un dictionnaire biographique, national et institutionnel ainsi que d'une riche bibliographie critique. Le tout, un peu sec, pas franchement jacobin, même si Jean Tulard suggère une réconciliation des adversaires d'hier (et d'aujourd'hui) sur le plus sûr des ventres du bourgeois. Pour lui, sur les décombres de la Révolution « un nouveau règne commence: celui des notables à regard froid et ample bedaine qui symbolise Berlin l'ainé, tel que l'a immortalisé Ingres. C'est pour assurer - involontairement - le triomphe de la bourgeoisie qui sont morts volontaires en sabots de l'an II et Vendémis au Sacré-Coeur brodé sur la poitrine ». Après tout, pourquoi pas?

- ROGER CHARTIER, LA RÉVOLUTION, Préface de Claude Lefort, Edna, 805 p., 150 F.
* PETIT DICTIONNAIRE DES GRANDS HOMMES DE LA RÉVOLUTION, de Rivarol. Introduction de Henri Cochet, présentation et notes de Jacques Grell. Editions Desjonquères, 123 p., 79 F.
* LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DANS LE MIDI TOULOUSAIN, de Jacques Godechot. Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 320 p., 198 F.
* LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DANS LE LANGUEDOC MÉRIDIONAL, de Robert Laurent et Geneviève Gavignaud. Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 352 p., 175 F., jusqu'au 31 décembre 1987, 198 F.
* LA VIE QUOTIDIENNE DES DÉPUTÉS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX, d'Edna Lemay. Hachette, 273 p., 100 F.
* JEAN TULARD, JEAN-FRANÇOIS FAYARD ET ALFRED FIERRO: Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789-1799, Laffont, Bonquins, 1 220 p., 128 F.

Merci Tulard!

Par Michel Jobert



Le monumental dictionnaire Napoléon, établi sous la direction de Jean Tulard, me ramène irrésistiblement aux habitudes de lecture de mon enfance.

Le mérite personnel de Jean Tulard, outre la souffie qu'il eut pour mener à bien cet immense ouvrage, est de nous intéresser aux faits et aux personnes les moins célèbres. Un petit monde revit, tiré du néant par ce magicien: tels Ali et Hercule si dévoués à Napoléon, l'armurier Lepage ou Ligniville, qui fut aide de camp d'Estaing... ou le général Malher, tué en Espagne, en 1808, par une baguette de fusil oubliée par un soldat dans le canon de son arme.

Cette pauvre Joséphine!

Lael! Je n'ai pas retrouvé le héros Jobert, qui fut héroïque vers 1814, au point d'être représenté en couleurs sur une assiette de faïence Gien, que j'ai héritée de ma mère. Jean Tulard excelle aussi dans les notations socio-économiques qui évitent à tous les person-

notices sur les « barons » de l'Empire, seulement pour repérer les renégats et le moment de leurs défections.

Après, je me suis promené dans les cimetières de Paris où quelques-uns ont retrouvé le paix, alors que leurs noms survivent parmi le ramassis des boulevards extérieurs. Bien sûr, « États-Unis » et « Loutaine » ne m'ont pas échappé, ni « politique étrangère » ou « portons » sur lesquels la Grande-Bretagne pratiquait le génocide des marins français.

Me voilà parti dans toutes sortes d'aventures navales: batailles d'Algésiras et de Trafalgar, destin de l'« Aréthuse ». Mais la place me manque; les ridicules du calendrier républicain écarteront sur six pages; triste Lagouvé n° 1, pitoyable comte Léon, Isquierdo, Somosierra, Maite, Château du Pont de Briques, Joubert et Brillat-Savarin. J'atterris sur M^{me} de Staël, bien admirée: elle m'a déjà fait écrire deux articles intitulés « De l'Allemagne ». Délicieuses errances. Merci Tulard and Co.

* DICTIONNAIRE NAPOLEON, sous la direction de Jean Tulard, Fayard, 1 770 p., 950 F.

Signalons aussi le livre de l'historien américain Curtis Cate, sur la campagne de Russie: 1812, le duel des deux empereurs, traduit par Claude Yelnik et Jean d'Hendeourt, Laffont, 488 p., 135 F.

LE NEUVIEME PRIX DU SOUVENIR NAPOLEONNIEN, doté de 25 000 francs a été décerné à Jacques Jouquin pour son Dictionnaire des maréchaux du Premier Empire paru en 1986 aux Editions Tallandier.

LA MUSIQUE CHEZ FAYARD

BIBLIOTHEQUE DES GRANDS MUSICIENS



Prix 240 F Relié, 468 pages



MEILLEUR LIVRE SUR LA MUSIQUE PRIX DE LA CRITIQUE 1987 PRIX DE L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Prix 290 F Relié, 828 pages

LES INDISPENSABLES



Sous la direction de F.R. Tranchefort Prix 120 F - 880 pages



PRIX DE L'ACADEMIE CHARLES CROS 1986 Prix 120 F - 896 pages



Prix 120 F 946 pages



Sous la direction de B. et J. Massin Prix 120 F - 1316 pages

UNE NOUVELLE COLLECTION



Prix 89 F 198 pages



Prix 130 F 280 pages

"Un texte si clair, si intelligent, qu'à chaque page... on entend mieux." Isabelle Gemier Le Figaro Magazine

"L'ouvrage fondamental sur ce style de chant." Alain Ducrot L'événement



صكنا من الاجل

● SOCIÉTÉ

Le Paris « nécropolitain » de Michel Dansel

Du Père-Lachaise aux Batignolles : la promenade d'un amateur de cimetière.

MICHEL DANSEL prend - on le voit - dans un cimetière plutôt que dans un hôpital. L'amour des nécropoles correspond d'ailleurs chez ce pionnier impénitent à une quelconque inclination morbide, mais à un goût prononcé pour ce qu'il appelle le « compagnonnage du souvenir ».

Michel Dansel n'apprécie pas particulièrement les nécropoles « vedettaires nécropolitaines » et les « collectionneurs » qui ne s'intéressent qu'aux adresses tombales. Il préfère les nécropoles plus d'indulgence envers les nécrophiles, les satisfaites et les



amants qui haudent les allées, et lui-même reconnaît n'être pas insensible aux femmes de noir vêtu qu'il croise lors de ses promenades. Le poète qu'est aussi Michel Dansel déplore l'insignifiance de la plupart des épitaphes. Celles qu'il cite corroborent son propos sauf, peut-être, celle relevée sur la sépulture de Morny de Bouilly : « Passé, présent, avenir, où sont-ils passés ? Ici n'est nulle part. Là-haut, jeter le harpon, là-haut parmi les astres monotones... »

Michel Dansel est souvent de parti pris. C'est ainsi que, s'il affectionne les arbres du cimetière des Batignolles et le caractère quelque peu secret de celui de Popus, il n'a que dédain pour le cimetière Montmartre, jadis nommé « champ du repos », auquel il reproche de manquer d'humour et de lumière. Cette nécropole peu fréquentée au moins assurément pas si injustement décriée. Non seulement le pénombre qui y règne invite les visiteurs à la mélancolie mais, de plus, certaines tombes ont assez de malice pour sourire aux piétons qui empruntent le pont surplombant le cimetière.

Après le succès de "La Virginienne," le nouveau grand roman de Barbara Chase-Riboud.

Advertisement for the book 'LA GRANDE SULTANE' by Barbara Chase-Riboud. The cover features a silhouette of a woman's face against a dark background. Text on the cover includes 'BARBARA CHASE-RIBOUD LA GRANDE SULTANE roman' and 'L'INCROYABLE DESTIN D'UNE ESCLAVE DEVENUE GRANDE SULTANE.' The publisher is Albin Michel.

● ROMANS POLICIERS

Etreennes noires



De « l'Asphalte », le chef de la « leica », la métropole mythique qui « la Villa », The Asphalt Jungle, est le cadre privilégié du roman noir. Décor véridique, grand-grené par la corruption, ou asile de toutes les solitudes, les villes américaines sort, pour les amateurs du genre, des villes rêvées avant d'être réelles. Trop de romans, trop de films les ont imposées à notre mémoire pour qu'on puisse les traiter comme de simples lieux de villégiature.

Dès lors, le parti pris des éditions Autrement, qui poursuivait, avec leurs Guides transaméricains - regroupant, en un même coffret, New-York, Los Angeles, San-Francisco, Chicago, Boston et Washington - l'entreprise commencée l'an dernier avec trente villes d'Europe (1), n'a jamais paru plus judicieux : dans ces guides, c'est moins la partie pratique - au demeurant très « classique », voire banale - qui compte que le regard des écrivains, choisis comme autant de cicerones. Les romanciers « noirs » y sont tout naturellement aux premières loges. Voici, par exemple, New-York vu par Jérôme Charyn, « la ville des songes par excellence », anarchique, nerveuse, la ville de tous les déguisements dans laquelle s'ébroue un Fantomas, comme elle main et cruel, et pourtant dément. Voici encore, au fil des pages et des villes, William S. Burroughs, Chester Himes ou Herbert Lieberman, Robert Parker ou Bill Pronzini, qui voient sans complaisance avec Joyce Carol Oates, Henry James ou Henry Miller.

Avec six courts nouvelles, fines et « justes », de Gérard Brach, le scénariste de Polanski, de superbes couvertures de Pélissier, ces Guides trans-américains sont de vrais bijoux : superflus et nécessaires. Pour saisir l'atmosphère d'une ambiance en lisant un mythe toute sa force. (Le coffret de six guides, prix de lancement 250 F, ensuite 294 F ; chaque guide à l'unité, 49 F.)

Longtemps, les Américains ont été, dans la littérature policière, mauvais genre : tourbes et cruels, les avait catalogués le bon peuple, parfois en trahissant le sentiment le plus populaire, à l'image de l'ingénieur docteur Fu Manchu de Sax Rohmer. Les temps, heureusement, ont changé : le générique Howard Fast - sous le pseudonyme de E. V. Cunningham - a consacré le plupart de ses derniers romans à un héros noir, c'est-à-dire nippo-américain, l'inspecteur Masao Masuro, intelligent, tolérant, autant qu'efficace.

Mais qui se souvient qu'il fut précédé dans cette voie il y a plus d'un siècle, par Earl Derr Biggers, le créateur du détective chinois d'Honolulu, Charlie Chan ? Le personnage était encore très populaire dans les années 50 grâce à plus d'une quarantaine de films. Earl D. Biggers ne l'avait pourtant mis en scène que dans six romans, avant de mourir à quarante-neuf ans, en 1933. En deux coffrets - le premier de mille-cinq, le second en janvier 1988 - de trois romans chacun, c'est donc une intégrale des aventures littéraires de Charlie Chan que proposent les éditions de l'Asphalte noir. On l'ont découvert un détective aux antipodes du « père jeune et raffiné », plein d'humour et astucieux. Il est sage, sage toute confuçienne aussi, l'exotisme ne pouvant perdre tout à fait ses droits : « Un nouveau sédit, affirme Charlie Chan, c'est comme le poisson : il ne peut résister à l'épreuve du temps... » (La Maison sans chef, Dernière de rétro et le Chameau noir, de Earl Derr Biggers, présentation de Richard Luceau, traduit de l'anglais par Louise Postel, en un coffret, 250 F.)

Un crime en chambre close, un criminel génial, un enquêteur qui ne l'est pas moins, adepte du raisonnement logique, amoureux des chats, qui ne déteste pas prendre de l'opium et possède un confident médecin, narrateur de l'histoire : élémentaire, n'est-il pas ? Justement, vous n'y êtes pas : Le grand détective est un prédecesseur du nom de Maximilien Heller, ne sous la plume d'un auteur français, Henry Cassein, et dont les aventures furent publiées, en 1886, un an avant la première enquête du héros de Conan Doyle.

Il fallait toute la science - et toute la fougue - de Michel Labrun et Jean-Paul Schweighauser, deux athlètes de l'éducation policière, pour retrouver ces troubles coincidences, débrouses, derrière d'innombrables pseudonymes, les valeurs techniques, les motifs, les obstacles, l'histoire de multiples collections, défilant à peine nées, classer les auteurs qui ont compté et dresser ainsi, des années de bronze du début du siècle à l'explosion des années 80, un panorama exhaustif du polar made in France. Avec près de huit cents auteurs cités, deux cents commentaires, des bibliographies et filmographies par dizaines, ce Guide du polar français est une somme formidable, qui fait définitivement justice d'une légende : loin d'être stéréotypé comme on l'en accuse trop souvent, le genre est, au contraire, porteur d'une étonnante diversité. (Editions Syros, 240 p., 89 F.)

Tout aussi savante - ce qui n'exclut pas la passion, - voici une Encyclopédie du film noir, ouvrage de référence paru en 1979 aux États-Unis, qui couvre, à l'aide de plus de trois cents filmographies détaillées, avec films techniques, résumé du film et analyse de la pièce qu'il occupe, l'évolution d'un genre, vu dans les années 50 et qui a connu son apogée aux lendemains de la dernière guerre. Un travail minutieux, intelligent et rigoureux. Un tour de force, même, tant l'analyse, film par film, est, malgré une nécessaire concision, riche d'interprétations. (Editions Rivages, traduit de l'américain par Michèle Hachter, 480 p., 150 F.)

On ne saurait clore cette sélection de « beaux livres » sans signaler l'assemblée activité d'un tout petit éditeur, la revue Encrage. Dans une présentation de qualité, reliée, en couverture simili-cuir, Encrage publie ce mois-ci le quatrième volume de sa collection « Pulp » qui regroupe, traduits pour la première fois en français, des textes de Robert Bloch, Fredric Brown, Ray Bradbury ou John D. Mac Donald et le deuxième volume de sa collection « Portraits » - une biographie inédite en français de H. P. Lovecraft, avec un cahier de seize pages photos. Dans le dossier, juste le soutien d'un résumé de stéréotypes abonnés, c'est un petit monument à la gloire de la littérature populaire sous toutes ses formes (policier, fantastique ou science-fiction) que dressent peu à peu Alf et Stéphane Bourgoïn. Rejoignez-les, vous ne le regretterez pas ! (Revue Encrage c/o ADESC, BP 0115, 93001 Amiens Cedex ; dossier volume de la collection « Pulp », 256 p., 150 F. H. P. Lovecraft, le contour des ténébreux, de Frank Belnap Long, introduction de Robert Bloch, traduit de l'américain par Stéphane Bourgoïn, 180 p., grand format, 245 F.)

Bertrand Audusse.

(1) Un autre coffret « Europe » sort dès le même temps, avec notamment le Barcelonès de Manuel Vázquez Montolán, créateur de Pépé Carvalho, le plus gastronomique des détectives.

PRIX CHATEAUBRIAND



ALAIN BOSQUET

Une mère russe Les Fêtes cruelles

ROMANS

G. R. A. S. S. E. T

Le Carnet du Monde

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable de temps en France... Les hautes pressions actuellement sur la France vont faiblir plus nettement...

Sur le Poitou-Charentes, le Centre, le Bassin parisien, en Champagne-Ardenne et sur la Lorraine, le ciel coleur...

Les températures minimales seront encore faiblement négatives: 0 à -2°C sur le Massif Central, Rhône-Alpes, l'Est et le Nord-Est...

Près de la Méditerranée, le temps restera ensoleillé. Sur la plupart des autres régions, les nuages bas et les brouillards seront fréquents...

Sur la Bretagne, les nuages seront présents dès le matin et gêneront en cours de journée le Centre, le Nord et le Nord-Est de la France...

Les températures minimales iront de 3 à 8 degrés sur la Bretagne, l'Aquitaine et le Bassin Méditerranéen...

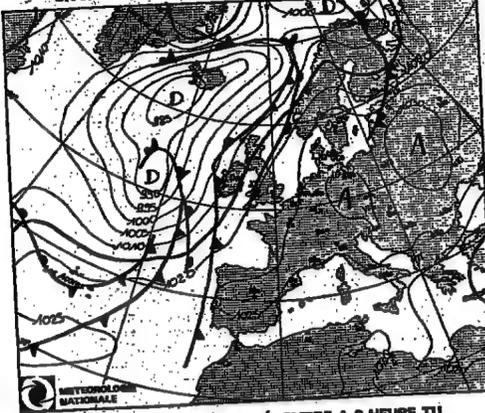
Les températures maximales iront de 9 degrés dans le Nord-Est à 14 degrés vers le Sud et le Sud-Est.

Dimanche 27: Près de la Méditerranée et en montagne, la journée restera ensoleillée. Partout ailleurs, c'est un temps très nuageux et brumeux qui prédominera...

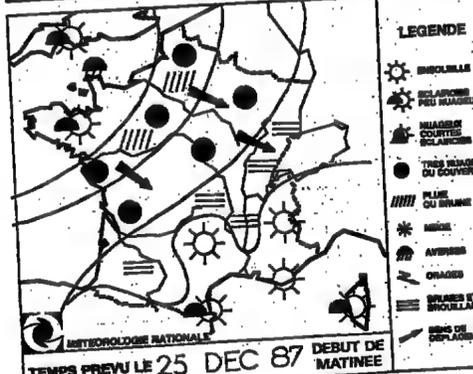
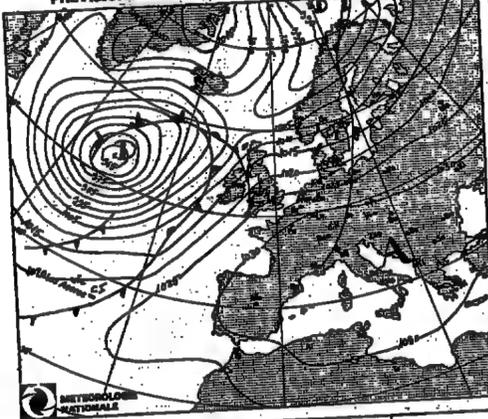
Les températures minimales seront en hausse de 2 à 8 degrés sur le Nord, stationnaires ailleurs.

Les températures maximales pourront hausser de 1 à 2 degrés dans le Sud à la faveur d'éclaircies.

SITUATION LE 24 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



TEMPS PRÉVU LE 25 DEC 87 DEBUT DE MATINÉE

Table with columns for 'TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé' and rows for various cities in France and abroad.

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés un Journal officiel du jeudi 24 décembre 1987 :

UN DÉCRET N° 87-1028 du 22 décembre 1987 relatif au traitement automatique des présentations de candidature pour l'élection du président de la République.

DES ARRÊTÉS du 18 décembre 1987 relatif à la composition et à l'appel de la fraction du contingent...

du 4 décembre 1987 relatif à l'indemnisation des gardes effectives par les internes et les étudiants désignés pour occuper provisoirement un poste d'interne dans les établissements d'hospitalisation publique autres que les hôpitaux locaux.

du 17 décembre 1987 relatif à la prise en charge du ticket modérateur pour le traitement d'une affection grave ne figurant pas sur la liste au n° 3 de l'article L. 322-3 du code de la Sécurité sociale.

du 2 novembre 1987 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai.

SUR MINTEL

Prévisions complètes Météo marine Temps observé Paris, province, étranger 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Naissances

Françoise et Nathalie JOUVEN et Mariane sont heureux d'annoncer la naissance de Constance. Paris, le 21 novembre 1987.

Mariages

M. et M^{me} Yves LESEC, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Marie-Félicie avec M. Cristobal Fuentes. Paris, le 18 décembre 1987.

Décès

Le Poète, M^{me} Yvette Grouard, née Chapot, au sursis, M. William Grouard, son beau-frère, M. et M^{me} Erika Grouard et leurs enfants, M. Axel Grouard, M^{me} Josette Giovampoli, Les familles Chapot, Carleson, parents et alliés, ont l'immeuble deuil de faire part du décès de M^{me} Ghislaine CHAPOTOT, retraitée de l'enseignement, officier de l'Instruction publique, survenue le 22 décembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le service religieux sera célébré en la chapelle de l'hôpital de la Durance, à Arignon, le samedi 26 décembre, à 10 heures, suivi de l'inhumation au cimetière du Pontet, à 10 h 45.

M. Philippe Chappay, M. et M^{me} Eric Ribaud-Dumas, M. et M^{me} Christian Chappay, Patrick Chappay, M. et M^{me} Philippe Arrêt-Blaichetta, son épouse, ses enfants et sa belle-sœur, ont la douleur de faire part du décès de M^{me} Philippe CHAPPEY, née Monique Arrêt-Blaichetta, survenue le 23 décembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 26 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Évry, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16^e.

Cet avis tient lieu de faire-part. On nous prie d'annoncer le décès de M. René DELEST, ingénieur. Ses obsèques auront lieu le 28 décembre 1987, à 10 h 45, à Notre-Dame-de-la-Macqueron, au Chesnay. 1, square Boileau, 78150 Le Chesnay.

M^{me} Suzanne Polson, M^{me} Solange Girard, Nathalie et Guillaume Girard, ont la douleur de faire part de la disparition tragique, le 18 novembre 1987, à trente ans, de Docteur Philippe GIRARD, leur petit-fils, fils et frère bien-aimé. Cet avis tient lieu de faire-part. 17, rue du Général-Gaillard, 91370 Varrères-le-Buisson.

Le conseil d'administration, Les collaborateurs et collaboratrices de la Mutuelle d'Assurances aériennes, ont le regret de faire part du décès de M. Pierre-Léon LABADIE, leur président-directeur, survenue le 21 décembre 1987, dans sa soixante-quatrième année, à Oesay. Les obsèques auront lieu le lundi 28 décembre, à 10 h 45, en l'église de Gif-sur-Yvette (Essonne) où l'on se réunira. Cet avis tient lieu de faire-part. M^{me} Lucien Pohl Et toute la famille ont la douleur d'annoncer le décès de Docteur Yvonne ROSEMBAUM, survenue à Paris le 18 décembre 1987. 69, avenue de Villiers, 75017 Paris. - A ceux et celles qui l'ont admiré et aimé. Les membres de la famille Cloesewerk de Crayencour font part du décès de leur demi-tante, grand-tante et arrière-grand-tante Marguerite YOURCENAR, de l'Académie française, officier de la Légion d'honneur, ordre de Léopold de Belgique, née à Bruxelles le 3 juin 1903 et décédée le 18 décembre 1987, à Mount Desert Island, Maine, Etats-Unis, où elle reposera. Une messe a été dite pour elle, dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire à Bruxelles (UCCLE). Prix Dieu pour son âme. Le chef de famille, à Bruxelles 1150, avenue du Manoir d'Anjoux 22. (Le Monde du 18 décembre 1987.)

Remerciements

M^{me} Georgette Bitan et ses enfants remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur lors du décès de leur très chère et bien-aimée. Claudine BITAN. Les prières du mois auront lieu le dimanche 13 décembre 1987 à 15 heures, en la synagogue Julien-Lacroix. 75, rue Julien-Lacroix, 75020 Paris.

Anniversaires

Il y a un an, le 25 décembre 1986 disparaissait Tobias GOTTESFELD. Son épouse, ses enfants et ses petits-enfants vous prient de vous associer à son souvenir.

Pompes Funèbres Marbrerie CAHEN & C^{ie}

43-20-74-52 MINTEL par le 11

Le 25 décembre 1983, Pierre LE GOFF, disparaissait en mer. Nous nous souvenons. - Le 23 décembre 1980 s'éteignait M^{me} Alexandre NAOURI, née Yvonne Broussard, sous-chef de division bancaire à la Banque de France. Il est demandé à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour elle. Communications diverses - A l'occasion du premier anniversaire de la mort de Andreï TARKOVSKI, M^{me} Larissa Tarkovski, la famille et les amis du défunt annoncent le changement de sépulture et l'installation du monument funéraire d'Andreï Tarkovski, le 29 décembre 1987, à 8 h 30, au cimetière de Sainte-Genèveviève (Essonne). Un service sera célébré de tous devant la cathédrale Alexandre-Nevski, rue Daru, Paris-17^e, entre 7 h 30 et 7 h 45. Une messe à la mémoire d'Andreï Tarkovski aura lieu en la cathédrale Alexandre-Nevski, à 18 h 30.

Semaine de la bonté

CAS N° 19. - Cette jeune femme, âgée de trente ans, séparée de son mari, élevée seule sa fille de dix ans. Après une formation d'employée de bureau, elle est sans travail pour le moment et en profite pour améliorer ses connaissances. Elle suit un stage pour s'initier aux techniques nouvelles : bureautique, traitement de texte. On lui propose des travaux de sous-traitance à domicile qui pourraient lui rapporter un salaire même si elle retrouve un emploi fixe... Mais elle n'a pas la machine nécessaire. La première prix pour une machine moderne est de 4 000 F. Peut-on aider cette femme à mieux orienter son travail ? * Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Près, 75006 Paris. CCF Paris 4-32 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME d'Be nous parvenant avant 10 h un délai du journal. 7, r. des Indes, 75227 Paris Cedex 08. Tél. MONPAR 850 572 F. 48-23-08-81. Tél. 42-47-95-03. de la ligne H.T.

Toutes rubriques : 80 F Abonnés (avec journal) : 50 F Communications diverses : 72 F Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de bloc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

loterie nationale

Table with columns for 'LIVRE OFFICIEL DES SOMMES A PAYER' and rows for various lottery numbers and prizes.

HOTEL MANAGEMENT TOURISM IATA/UFTAA SCHOOL EN SUISSE

Cours hôteliers et de tourisme en anglais de 9 mois à 2 ans. 28 ans de succès. HOSTA HOTEL AND TOURISM SCHOOL. 1854 W. LEYSER, SWITZERLAND. Tél. : 025/34-11-14. Telex : 468-102 arto ch. Téléfax : 025/34-25-58.

Le Monde sur mintel de 16 h à 17 h

Lundi 28 décembre JEAN-MARIE COLOMBANI vous répond en direct sur mintel 36.15 TAPEZ LEMONDE



Economie

SOMMAIRE

Le Dow Jones repassé, le 23 décembre, de la barre des 2000 à la Street mais c'est seulement à partir de janvier prochain que l'on pourra dégager une tendance significative des marchés à voir s'ils répondent d'une manière positive à l'accord de Washington sur le déficit budgétaire et à la déclaration

du groupe des Sept sur l'arrêt de la hausse du dollar (lire ci-dessous). Le budget japonais pour l'année fiscale 1988 prévoit une diminution des ressources financées par les émissions de bons du Trésor (lire ci-dessous). En maintenant un contingentement de la production d'acier, les ministres de

l'industrie des Douze donnent un répit supplémentaire aux sidérurgistes et retardent la restructuration européenne de l'acier (lire page 23). La couverture sociale des plus démunis : M. Séguin propose un réseau d'accueil médical et des simplifications administratives (lire page 23).

Après la déclaration du groupe des Sept pays industrialisés

Les marchés restent perplexes

Pour la première fois depuis le 11 novembre, le Dow Jones a franchi la barre des 2000. Sur des marchés des changes relativement peu actifs et déjà marqués dans la période des fêtes et des clôtures de bilan, le dollar est resté au cours précédent la déclaration de Sept, après une chute très brève, à la veille de Noël, il coté 1,6330 DM contre 1,64 DM, 1,15 \$ pour 100 francs 127 yens et 5,52 £ contre 5,54 F. Les opérateurs attendent le début de l'année 1988 pour prendre position.

Un « non-événement », « pétard mouillé », tel était le style de réactions enregistrées mercredi 23 décembre sur les marchés des changes mondiaux, après la déclaration du groupe des Sept sur la stabilisation des monnaies. Cette déclaration, soulignant de nombreux opérateurs, « se contente d'entériner des situations acquises, de ratifier des décisions déjà prises ». Ainsi est-ce la diminution du taux d'intérêt en Allemagne de l'Ouest, de la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis et du plan de relance au Japon, largement anticipés par les marchés, et, d'ores et déjà, jugés insuffisants.

C'est l'opinion des experts de l'OCDE et aussi celle des signataires de l'appel des trente-trois (Le Monde du 17 décembre) qui, en qualifiant de « pas dans la bonne direction » l'accord réalisé le Congrès américain et la Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire, disent qu'il est absolument insuffisant. Déjà, de nombreuses voix s'élevaient, outre-Atlantique, pour estimer que cet accord permettra tout au plus d'éviter que le déficit, ramené de 221 milliards de dollars en 1986 à 111 milliards en 1987, ne soit pas trop en 1988.

Certains experts considèrent qu'une trentaine de milliards de dollars de déficits fiscaux dégagés en 1987 proviennent du nouveau régime fiscal au 1^{er} janvier dernier et ne sont donc pas répétitifs. En outre, le ralentissement de l'expansion l'an prochain aux Etats-Unis risque d'accroître le déficit budgétaire à raison de 40 milliards de dollars par point de progression du PNB en moins.

Dans l'immédiat, c'est l'évolution du déficit commercial américain que s'attachent les milieux financiers internationaux. A cette occasion, ils guettent une certaine anxieuse résultats du commerce extérieur des Etats-Unis pour novembre, rendus publics à la mi-janvier prochain. Les résultats sont moins mauvais que ceux du mois précédent, qualifiés d'« aberration » par M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale.

L'accord sur la dette brésilienne n'est signé

L'accord de principe auquel le Brésil et les banques créancières sont parvenues le 22 décembre dernier pour assurer la levée du moratoire sur la dette brésilienne grâce au remboursement des intérêts accumulés depuis février (Le Monde du 4 novembre) a été dûment ratifié et a pu entrer en vigueur le mercredi 23 décembre. La première partie de cet accord portant sur 1,5 milliard d'arriérés ne devrait pas poser de problème majeur, en dépit de la démission du ministre des finances, Paulo Pereira.

En outre, le second volet portant sur 3 milliards de dollars et faisant un strict parallèle entre les négociations de Brasilia pour le moratoire international et l'accord de principe pris par les banques créancières quelques semaines auparavant. Le chef d'Etat brésilien reprendra-t-il l'engagement politique expliqué par l'ancien ministre des finances ? Il acceptera-t-il que le gouvernement discute avec les fonds qui ont déjà effectué une première tranche au Brésil en novembre. Nul ne saurait aujourd'hui l'affirmer.

Les trois messages brouillés

Faute d'une réunion en bonne et due forme, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept principaux pays industrialisés se sont « décidés » à la publication simultanée, dans les sept capitales, d'une déclaration commune, mercredi 23 décembre. Depuis le krach boursier du 19 octobre et la crise monétaire qui l'a suivi, les investisseurs du monde entier, inquiets des déséquilibres persistants de l'économie mondiale, attendent l'attente d'une « bulle » du « G-7 ». Leur texte commun, les grands argentiers du monde occidental ont voulu communiquer aux marchés trois messages : la concertation internationale subsiste, le dollar a assez baissé et la coordination des politiques économiques va permettre une réorption des principaux déséquilibres.

« Une déclaration unanime, les commentaires des dirigeants politiques à propos de ce document laissent d'ores et déjà apparaître de profondes divergences d'appréciation. La coopération internationale est toujours vivante », a commenté, dès mercredi 23 décembre, M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier britannique. Les ministres allemands, japonais et italiens des finances ont eu la même expression. Depuis plusieurs semaines, les investisseurs avaient en effet le sentiment que l'économie mondiale allait à vau-l'eau, les épaves nationales s'empilant sur une nécessaire coordination internationale. Les batailles de déclarations assassines avaient été plus nombreuses sur les marchés financiers. De l'interdépendance croissante entre les économies nationales, les dirigeants des grands pays avaient conclu à la nécessité d'une coordination des politiques économiques et monétaires. Cette reconnaissance s'était traduite l'occasion des réunions successives de Tokyo et de Venise, et plus encore lors des réunions de Plaza, à New-York, le 22 septembre 1985, et de Louvre, à Paris, le 22 février 1987. La mort des « accords du Louvre » avec la sortie du dollar de sa zone de fluctuation n'équivaudra qu'à une hausse d'un demi-point en Grande-Bretagne, où la capitalisation boursière pourrait être plus élevée d'Europe.

L'apaisement de la conjoncture des ménages américains serait particulièrement venu. Son dynamisme, en 1987, est à l'origine de la persistance des hauts niveaux de importations et par là même de

lectif. Les créatrices des de la crise ont été complètement oubliées. Des divergences importantes subsistent. Ces différences d'appréciation sont particulièrement fortes sur le second message de Sept, celui portant sur les taux de change. Condamnant les « fluctuations excessives des monnaies », le communiqué du 23 décembre est beaucoup moins précis en ce qui concerne les accords de Plaza et du Louvre. Une « baisse supplémentaire » de dollar ou une hausse très forte du billet vert serait « contreproductive », lit-on dans le document final. Les interprétations de cette formulation divergent nettement. Européens et Japonais affirment avoir obtenu des Américains un engagement à refuser une nouvelle baisse du dollar, au prix « fort » de l'augmentation des taux d'intérêt outre-Atlantique, à même expliqué M. Lawson. Ils ont en tout cas entériné la baisse d'environ 10 % du dollar par rapport à ses niveaux de février dernier, comme « économiquement justifié ». Les Américains ne lient pas le texte de la même manière.

Ainsi, dès mercredi, M. Beryl Sprinkel, le chef des conseillers économiques du président Reagan, a démenti cette interprétation européenne. Le document n'aurait pas que les Etats-Unis seraient prêts à relever leurs taux pour défendre le dollar. « J'ai lu attentivement le texte, qui ne contient aucune affirmation de ce type », a commenté M. Sprinkel, ajoutant : « Il n'y a aucun engagement à maintenir le dollar à son niveau actuel ».

Interprétations divergentes

La déclaration du 23 décembre « ne donne rien à indiquer aux opérateurs financiers qu'il y a toujours une équipe de pilotage à la tête de l'économie mondiale. Elle leur a permis de constater que les Sept ont néanmoins affaibli la portée de leur message. Les marchés ont réagi en conséquence. Les ministres des finances. Ces derniers se sont limités à un texte conciliant par téléphone et sans face-à-face col-

Grâce à une croissance vigoureuse

Le budget japonais conjugue expansion et assainissement des finances publiques

Les Japonais sont beaucoup plus à l'aise qu'il y a un an vis-à-vis de leurs partenaires, même si leur excédent commercial ne diminue pas au rythme souhaité par ces derniers. Ils estiment en tout cas avoir respecté leurs promesses de stimulation de l'économie et prévu en 1988 un taux de croissance en termes réels de l'ordre de 3,8 %, dans laquelle l'augmentation de la demande interne représentera 4,7 %, alors que la demande externe baissera de 1 %. Le budget pour l'année fiscale 1988, qui sera adopté le 1^{er} avril prochain et a été adopté le mercredi 22 décembre par le gouvernement, témoigne de ce contexte favorable.

Fortie hausse des recettes fiscales

Cette diminution de la part des bons du Trésor dans le financement du budget japonais est due à la reprise de l'activité économique, qui entraînera une augmentation probable de 9,5 % des recettes obtenues au titre de l'impôt sur les sociétés. Elle a été aussi favorisée par les retraits dus à la mise en vente des actions de la société privatisée des télécommunications, NTT, dont 1 300 milliards de yens serviront à stimuler la demande interne par la mise en chantier de travaux publics. Ceux-ci devraient augmenter de 19,7 % au cours de la prochaine année fiscale.

Si les milieux d'affaires, notamment M. Saito, président du Keidanren (patronat), ont accueilli favorablement le projet de budget approuvé par le gouvernement, des voix se font plus méfiantes, comme celle de M. Rokuro Ishikawa, nouveau président de la chambre de commerce, pour le critique, affirmant que la nouvelle loi de finances est insuffisante pour stimuler la demande interne et que le gouvernement doit s'attendre à devoir prendre des mesures additionnelles, si nécessaire. M. Takashi Ishihara, président du Keizai Doyukai, autre organisation patronale, critique le gouvernement pour sa politique « dépeçée » de stimulation de l'économie par les travaux publics, alors qu'il s'agit de restructurer l'économie et d'améliorer les conditions de vie.

Si le nouveau budget japonais est adopté et reste dans la ligne de l'exercice budgétaire en cours, compte tenu des modifications qui lui ont été apportées, il n'en est pas moins significatif d'une orientation plus ferme que par le passé vers l'assainissement de la dette publique. Les recettes tendant à augmenter, grâce à la situation favorable de l'économie, le gouvernement dispose d'une bonne marge de manœuvre pour recourir à des mesures ponctuelles de stimulation, si elles se révèlent nécessaires.

Le budget pour 1988 paraît en fait plus marqué par les idées de ceux qui souhaitent un rétablissement des finances publiques que par les thèses des expansionnistes. Très clairement, la nouvelle loi de finances sera moins dépendante pour ses ressources d'émissions de bons du Trésor. Au cours de la prochaine année fiscale, le gouvernement envisage pour 884 milliards de yens de bons du Trésor, soit une

diminution de 15,8 % par rapport à l'année fiscale en cours (sur ce total, pratiquement 10 % tiers seront sous forme de bons de construction et le reste en bons destinés à couvrir le déficit). L'émission des bons du Trésor représentera 15,6 % des ressources (contre 19,5 % pour l'année fiscale en cours), le pourcentage le plus bas depuis 1975, lorsque le gouvernement commença à recourir à cette procédure pour couvrir son déficit.

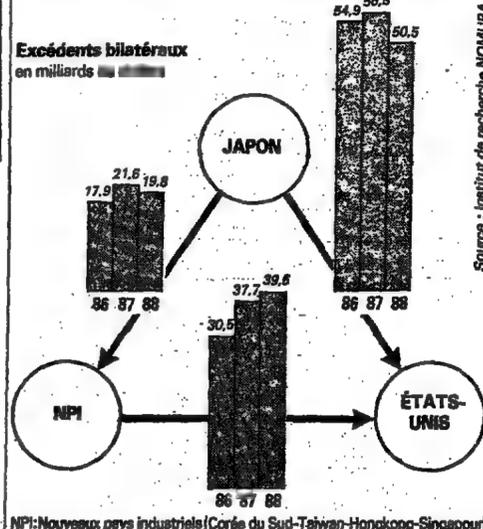
Ce budget, qui se chiffre à 699 milliards de yens (238 milliards de francs) (1) est présenté par un expansionniste, tout en maintenant le cap sur l'assainissement des finances publiques, vivées par une dette considérable. Il est cependant, sur le premier point, de marquer la présentation officielle. Par rapport au budget de l'année précédente, l'augmentation de 4,8 %, ce qui est le plus important accroissement depuis six ans. Le programme d'investissements et de prêts, le « second budget » s'élevant à 28 754 milliards de yens, est, pour sa part, en augmentation de 6,8 % par rapport au budget précédent. En revanche, si l'on tient compte du collectif budgétaire de l'autonomie des régions, qui a passé le budget de 1987 de 54 000 milliards à 56 000 milliards, l'augmentation est marginale et le montant global des dépenses guère plus élevé.

Parmi les points dont le montant des dépenses est en augmentation par rapport à la loi de finances 1987 figurent la sécurité sociale (+ 2,6%), l'aide au développement (+ 5%) et la défense (+ 4,4%). Pour ce dernier, il est donc certain que, pour la seconde année consécutive, les dépenses dépasseront le total des 1 % du PNB.

Le budget pour 1988 paraît en fait plus marqué par les idées de ceux qui souhaitent un rétablissement des finances publiques que par les thèses des expansionnistes. Très clairement, la nouvelle loi de finances sera moins dépendante pour ses ressources d'émissions de bons du Trésor. Au cours de la prochaine année fiscale, le gouvernement envisage pour 884 milliards de yens de bons du Trésor, soit une

F.Cr.

Le rôle des nouveaux pays industriels



NPI: Nouveaux pays industriels (Corée du Sud-Taiwan-Hongkong-Singapour). Les organisations internationales, et notamment l'OCDE, sont de plus en plus sévères à l'égard des quatre nouveaux pays industriels (Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Hongkong) dont l'excédent de la balance des paiements courants atteindra probablement 35 milliards de dollars en 1987. Le graphique ci-dessus montre que si l'on s'attend à un certain assainissement des exportations japonaises vers l'Asie et les Etats-Unis en 1988, les ventes de produits aux Etats-Unis en provenance des quatre continueront à progresser. Un nouveau facteur de déséquilibre pour l'économie internationale.

Les Etats-Unis revoient en baisse leurs prévisions de croissance en 1988

exceptionnellement forte aux Etats-Unis. Aussi, les experts de l'OCDE estiment-ils que l'« effet patriotique », reflétant la baisse des actifs, même non vendus, provoqué par la crise boursière, se traduira par une diminution de 1 % de la consommation privée en termes réels, et se fera surtout sentir les premiers mois de 1988. Les résultats décevants dont fait état la distribution, en ces veilles de fêtes, semblent confirmer cette hypothèse. A titre de comparaison, l'effet patriotique n'équivaudra qu'à une hausse d'un demi-point en Grande-Bretagne, où la capitalisation boursière pourrait être plus élevée d'Europe.

L'apaisement de la conjoncture des ménages américains serait particulièrement venu. Son dynamisme, en 1987, est à l'origine de la persistance des hauts niveaux de importations et par là même de

exceptionnellement forte aux Etats-Unis. Aussi, les experts de l'OCDE estiment-ils que l'« effet patriotique », reflétant la baisse des actifs, même non vendus, provoqué par la crise boursière, se traduira par une diminution de 1 % de la consommation privée en termes réels, et se fera surtout sentir les premiers mois de 1988. Les résultats décevants dont fait état la distribution, en ces veilles de fêtes, semblent confirmer cette hypothèse. A titre de comparaison, l'effet patriotique n'équivaudra qu'à une hausse d'un demi-point en Grande-Bretagne, où la capitalisation boursière pourrait être plus élevée d'Europe.

L'apaisement de la conjoncture des ménages américains serait particulièrement venu. Son dynamisme, en 1987, est à l'origine de la persistance des hauts niveaux de importations et par là même de

exceptionnellement forte aux Etats-Unis. Aussi, les experts de l'OCDE estiment-ils que l'« effet patriotique », reflétant la baisse des actifs, même non vendus, provoqué par la crise boursière, se traduira par une diminution de 1 % de la consommation privée en termes réels, et se fera surtout sentir les premiers mois de 1988. Les résultats décevants dont fait état la distribution, en ces veilles de fêtes, semblent confirmer cette hypothèse. A titre de comparaison, l'effet patriotique n'équivaudra qu'à une hausse d'un demi-point en Grande-Bretagne, où la capitalisation boursière pourrait être plus élevée d'Europe.

L'apaisement de la conjoncture des ménages américains serait particulièrement venu. Son dynamisme, en 1987, est à l'origine de la persistance des hauts niveaux de importations et par là même de

exceptionnellement forte aux Etats-Unis. Aussi, les experts de l'OCDE estiment-ils que l'« effet patriotique », reflétant la baisse des actifs, même non vendus, provoqué par la crise boursière, se traduira par une diminution de 1 % de la consommation privée en termes réels, et se fera surtout sentir les premiers mois de 1988. Les résultats décevants dont fait état la distribution, en ces veilles de fêtes, semblent confirmer cette hypothèse. A titre de comparaison, l'effet patriotique n'équivaudra qu'à une hausse d'un demi-point en Grande-Bretagne, où la capitalisation boursière pourrait être plus élevée d'Europe.

L'apaisement de la conjoncture des ménages américains serait particulièrement venu. Son dynamisme, en 1987, est à l'origine de la persistance des hauts niveaux de importations et par là même de

F.Cr.

Source : Institut de recherche NOMURA

PHILIPPE PONS

Économie

La couverture sociale des «exclus»

M. Séguin suggère une simplification des procédures et un réseau de «premier accueil»

Dernier cadeau de Noël pour les déshérités : M. Séguin a annoncé, le mercredi 23 décembre, le déblocage de 10 millions de francs dans le cadre du plan annuel «pauvreté-précarité», pour renforcer les centres d'accueil, afin de faciliter l'accès aux soins des plus démunis. Le ministre des affaires sociales a aussi rendu public le rapport d'un groupe de travail réuni à ce sujet. Il a repris à son compte une grande partie des propositions du rapport : simplification des procédures, coordination des services administratifs et développement de l'assurance personnelle.

Cette simplification concerne d'abord les démarches non indemnisées. Ceux-ci conservent normalement leurs droits à l'assurance-maladie, mais au-delà de la première année ils doivent souvent faire la preuve qu'ils continuent à rechercher un emploi lors de chaque demande de remboursement. Représentant les suggestions du rapport, le ministre des affaires sociales va demander aux caisses d'assurance-maladie de leur délivrer des cartes d'assuré social, d'abord pour un an, puis de six mois en six mois sur simple déclaration sur l'honneur, et aux ASSÉDIC d'indiquer aux caisses d'assurance-maladie la situation des chômeurs non indemnisés et de faire connaître aux chômeurs en fin d'indemnisation les démarches à faire pour conserver leurs droits.

La deuxième catégorie de mesures vise à faciliter l'accès à l'aide sociale (qui dépend aujourd'hui des départements) aux personnes non assurées ou n'ayant pas le moyen de se faire soigner. Le ministre va d'abord rappeler dans une circulaire aux préfets l'obligation pour les centres communaux d'aide sociale d'instruire toutes les demandes d'aide médicale; certains refusent les demandes des gens ne résidant pas dans la commune ou même exigent, selon le rapport, que ceux-ci prouvent qu'ils ne sont pas domiciliés ailleurs.

Pour accéder à l'aide médicale à domicile, certains services exigent aussi un certificat médical, «conception qui, souligne le rapport, conduit à exclure toute action médicale de surveillance, notamment, des quatre premiers mois de la grossesse, de la croissance des enfants, des populations à risque». M. Séguin compte demander aux présidents de conseils généraux de supprimer cette exigence, et de ne pas faire jouer non plus l'obligation alimentaire des familles; cette obligation (c'est-à-dire la nécessité de rembourser les dépenses d'aide médicale) dissuade certaines personnes de demander l'aide médicale, note le rapport, et retarde le traitement des dossiers.

De façon générale, le ministre des affaires sociales va demander aux présidents de conseils généraux de procéder à une simplification des procédures et des formulaires de

demande - comme le font déjà certains départements qui accordent des cartes annuelles d'aide médicale.

Développer l'assurance personnelle

Pour tous ceux qui n'ont pas droit à l'assurance-maladie, M. Séguin met l'accent, comme le rapport, sur le développement de l'assurance personnelle : il reprend par exemple la proposition faite aux caisses d'assurance-maladie de «détacher à l'avance les personnes en voie de précoûtisation ou de fin de droits» et de les diriger sur l'assurance personnelle. Les hôpitaux sont invités à faire de même, les services d'admission aidant à la prise en charge des personnes démunies. Enfin 10 millions de francs vont être déblocués sur le budget de 1988 pour assurer un «premier accueil» des plus démunis en subventionnant les centres gérés par les associations comme REMEDE (Relais médical aux délaissés) (1) ou Médecins du monde et permettre aux préfets de développer des réseaux du même type, avec les collectivités locales, dans le cadre du «plan pauvreté».

Allant plus loin, le rapport suggère une prise en charge totale ou partielle des cotisations d'assurance personnelle par l'aide sociale, selon un barème de ressources, l'adoption d'un critère plus simple de répartition des dépenses entre l'Etat et le département (selon la durée de présence dans le département), l'ai-

gnement de la situation des étrangers sur celle des Français et un développement des relations directes entre les administrations. Ainsi des conventions pourraient être signées entre les caisses d'assurance-maladie et les départements pour l'aide médicale, les caisses faisant l'avance et récupérant ensuite les sommes auprès des départements. Le rapport propose aussi un «traitement personnalisé» des personnes en situation précaire par les caisses d'assurance-maladie et une simplification des relations entre caisses et hôpitaux facilitant la prise en charge.

D'autre part, pour les personnes à faibles revenus, mais qui ne relèvent pas de l'aide sociale, le rapport suggère de développer le tiers payant des soins (plus difficile aujourd'hui, car la disposition ne figure plus dans la convention médicale nationale de 1985) et l'étude d'une couverture complémentaire gérée par les caisses d'assurance-maladie et financée par l'Etat et les collectivités locales.

M. Séguin a promis d'engager des discussions avec les maires, les présidents de conseils généraux et les ministères intéressés pour la prise en charge de la cotisation d'assurance personnelle par l'aide sociale, la suppression des restrictions pour l'aide médicale aux étrangers et la répartition des dépenses d'aide médicale entre l'Etat et les départements.

G. H.
(1) A Paris, Médecins du monde, 1, rue du Jura (75013) et 161, rue Amelot (75011). REMEDE, 33, rue de la Folie Régnault (75011).

Simplifications

À côté des «exclus» de la protection sociale, il y a les «exclus» proprement dits, les chômeurs non indemnisés ou les aidés à bénéficier d'une prise en charge au lieu de leur imposition, le cas échéant, des procédures compliquées. L'application du plan Séguin offre l'occasion. De même que l'on demande aux caisses d'assurance-maladie d'aller devant des exclus ne pouvant leur demander, lorsqu'ils arrivent, le remboursement à 100 % des soins en totalité (comme pour les 320 000 personnes qui bénéficiaient autrefois de la vingt-sixième maladie) ou en partie, d'assurer le cas échéant la prise en charge complémentaire nécessaire (que ce soit sur leurs propres fonds d'action sanitaire et sociale ou par l'intermédiaire de l'aide sociale).

Il est peut-être trop tard pour les personnes qui bénéficient naguère de la «vingt-sixième maladie», mais on pourrait sans doute y penser pour celles dont le cas doit être révisé en 1988 : si peu de gens privés de ces remboursements à 100 % ont demandé en définitive à profiter du «filet de sécurité», n'est-ce pas parce que rien n'était fait pour leur simplifier les démarches ?

G. H.

AFFAIRES

Satisfaisant les demandes des industriels

Les Douze retardent la restructuration de la sidérurgie européenne

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres de l'industrie des Douze, réunis le 22 décembre à Bruxelles, ont différé jusqu'au 10 juin les décisions les plus importantes concernant la poursuite de la restructuration de la sidérurgie communautaire. Les produits les plus sensibles - larges bandes à chaud et tôles minces à froid (catégories 1-A et 1-B), tôles fortes (catégorie 2) et profils lourds (catégorie 3) - resteront sous le régime sécurisant des quotas au moins jusqu'au 30 juin 1988. Le maintien du contingentement de la production au-delà de cette date sera subordonné aux engagements de réduction des capacités de production que prendront, avant le 10 juin, les gouvernements. Comme prévu, la production de fil machine (catégorie 4) et de laminés marchands (catégorie 6) sera libérée le 1^{er} janvier 1988. Dans les catégories 2 et 3, les engagements de fermeture devraient atteindre au moins 75 % des excédents de capacité, respectivement 5,9 et 3,7 millions de tonnes. Dans les catégories 1-A et 1-B, dont la restructuration se

révèle la plus difficile, les engagements de fermeture devraient porter sur 7,5 millions de tonnes.

Les ministres ont donné leur accord pour que les quotas de production alloués aux entreprises soient augmentés de 2 % au second semestre 1988. Comme un premier pas vers la libéralisation !

Un répit supplémentaire

Les industriels, appuyés par la majorité des gouvernements membres (seuls le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark plaident pour une libéralisation immédiate) obtiennent ainsi un répit supplémentaire. Selon eux, la suppression des quotas de production appliqués aux trois catégories sensibles provoquerait une guerre des prix destructrice et empêcherait d'achever de manière ordonnée les restructurations nécessaires.

La Commission, qui avait laissé entendre qu'elle pourrait libérer la production de la catégorie 1 - la plus sensible - dès le 1^{er} janvier 1988 si elle n'obtenait pas avant la session du 22 décembre «des indications claires et précises» concernant les futures fermetures, a renoncé à mettre cette menace à exécution.

C'est une belle foire d'empoigne qui se prépare pour le mois de juin, notamment à propos de la restructuration de la catégorie 1. M. Alain Madelin, comme ses homologues européens, s'est montré catégorique. «La France n'est pas concernée. Les évolutions prévues dans le cadre des sociétés sidérurgiques françaises remplissent les objectifs de restructuration; nous ne sommes plus en première ligne». Selon la délégation française, les réductions de capacité de la catégorie 1 ont atteint 22 % en France, de 1980 à 1987, contre seulement 12,8 % dans l'ensemble de la CECA.

Le ministre français a constaté que certains pays producteurs, en particulier l'Italie et la Belgique, devraient encore accorder des aides financières - en principe désormais interdites - pour assurer le fonctionnement de leur sidérurgie. Des dérogations pourraient être décidées, mais à condition qu'elles soient assorties d'engagements précis de fermetures. Chacun trouverait légitime que ce soit le voisin qui ferme et l'Italie, désignée comme principale «surcapacité», n'a pas l'intention de consentir à elle seule l'essentiel de l'effort.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONSTRUCTION NAVALE

Coup de tabac pour Bénéteau

Pour la première fois depuis vingt-trois ans, le chantier vendéen Bénéteau, numéro un européen, et même mondial, affiche un résultat déficitaire : en 1987, l'exercice sera en perte de 11,7 millions de francs, contre un bénéfice de 16 millions de francs l'année précédente, le marge brute revenant de 76 millions de francs à 45 millions de francs, et le chiffre d'affaires de 558 à 530 millions de francs contre 630 millions de francs prévus.

Un «accident» dans la croissance s'est produit, imputable bien moins à une stagnation du marché français de la voile et à la baisse du dollar qu'à un grave préjudice technique et commercial subi par Bénéteau, avec l'apparition, de septembre 1987 au printemps 1988 de cloques sur les coques de ses bateaux, victimes d'un phénomène d'osmose, c'est-à-dire de perméabilité superficielle à l'eau.

Selon Bénéteau, ce phénomène, véritable «cancer du plastique», est dû au changement de composition d'un catalyseur par un fabricant, la Société chalonaise de peroxydes organiques (SCPO), filiale à 50 % de L'Air liquide, qui aurait remplacé, unilatéralement, un phthalate par un glycol soluble dans l'eau, d'où l'osmose précitée. Ce glycol a été retiré depuis, mais six cents bateaux ont été touchés, avec l'obligation, au coût de 50 000 F par unité, de décaper les structures composites de fibres de verre et de polyester constituant les coques, et toutes les conséquences que l'on devine sur le plan commercial, dans le monde entier.

Les ventes de First, bateau vedette de Bénéteau depuis la fin des années 70, le plus touché par l'osmose, ont chuté.

Le préjudice technique est estimé à plus de 25 millions de francs, les tribunaux ayant déjà condamné la SCPO et son assurance l'UAP à verser une provision de 18 millions de francs, en attendant le jugement d'appel le 18 janvier prochain. «Cette affaire appartient au passé», a déclaré la présidente de Bénéteau, M^{me} Annette Roux, qui prévoit un retour aux bénéfices en 1988 grâce, notamment, à la montée en puissance de la nouvelle gamme de voiliers Oceanis, du monotonisme et de la filiale américaine (8 millions de dollars de chiffre d'affaires escomptés en 1988 contre 4 millions en 1987). Elle a ajouté que le Salon nautique de décembre 1987 avait été «excellent».

F. R.

Afrique

10 millions de dollars pour les «ajustements» sociaux

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale ont annoncé, le lundi 21 décembre, la création d'un fonds régional de 10 millions de dollars en faveur de l'Afrique subsaharienne. Ce fonds doit aider les pays africains à amortir le coût social des programmes d'ajustement structurels mis en place pour créer les conditions d'une reprise de la croissance en optant pour la rigueur budgétaire et les réformes de structure. Il s'agit d'une somme. Les trois initiateurs de ce fonds, déblocués pour quatre ans, espèrent voir des pays industriels ou d'autres organisations d'aide participer à une telle opération. Le fonds régional sera financé à hauteur de 5 millions de dollars par le PNUD, de 2,5 millions par la Banque mondiale et de 2,5 millions par la BAD. Sans pays d'Afrique subsaharienne ont d'ores et déjà demandé à participer à ce programme.

Transport aérien

Un milliard de passagers

L'année 1987 sera une année record pour le transport aérien de passagers. En effet, plus d'un milliard de personnes auront emprunté l'avion pendant les douze derniers mois, selon l'Organisation de l'aviation civile internationale

REPÈRES

(OACI). Le trafic régulier total progressera de plus de 10 % par rapport à l'année 1986 et même de 11 % pour le seul fret. C'est la première fois, depuis le début des années 80, que le transport aérien connaît un taux de croissance annuel à deux chiffres.

Prix

Hausse limitée à 1 % en 1987 en RFA

Les prix à la consommation en RFA ont augmenté de 1 % en 1987, en glissement (décembre 1987 sur décembre 1986), selon une estimation publiée par l'office statistique de Wiesbaden. En 1986, l'inflation avait diminué de 1,1 % en raison de la forte baisse du prix des produits importés recouvrant la chute conjuguée du pétrole et du dollar. En moyenne annuelle, l'inflation sera restée marginale en RFA : 0,2 % en 1987 contre -0,2 % un an auparavant. Pour le seul mois de décembre la hausse des prix a été limitée à 0,2 % en données brutes par rapport au mois précédent, selon des estimations provisoires fondées sur des relevés effectués dans quatre des onze Länder.

Commerce extérieur

Excédent record en RFA

L'excédent commercial qu'est-allemand a fait un bond de 8,8 % pour atteindre, en novembre, 10,99 milliards de marks (37,36 milliards de francs

français). A ce rythme, le solde positif du commerce extérieur pourrait dépasser en RFA les niveaux records de 1986 (122 milliards de marks). Pour les onze premiers mois de l'année, il a représenté 104,5 milliards contre 101 milliards au cours de la période correspondante de 1986. Selon une estimation de la Bundesbank, la balance des paiements a atteint pour sa part 10,3 milliards de marks en novembre, soit pour onze mois, 70,6 milliards de marks.

Balance des paiements

Doublement du déficit britannique en novembre

Le déficit de la balance des paiements courants britannique a plus que doublé en novembre pour représenter 595 millions de livres (5,96 milliards de francs) contre 282 millions en octobre, annonce le ministère du commerce et de l'industrie. Le solde négatif du commerce extérieur s'est aggravé, et atteint 1,19 milliard de livres contre 882 millions un mois plus tôt. Il s'agit du plus mauvais résultat enregistré depuis août (1,5 milliard de livres de déficit). Cette détérioration recouvre une forte hausse des importations, notamment de produits manufacturiers, alors que les exportations n'augmentent que marginalement. Quant à l'excédent de la balance pétrolière, il a baissé pour s'établir à 341 millions de livres contre 385 millions en octobre. Sur onze mois, la balance des comptes courants enregistre ainsi un déficit de 2,11 milliards de livres contre 224 millions un an plus tôt.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
• INGENIEURS toutes spécialisations
• CADRES administratifs, commerciaux
• JOURNALISTES (presse écrite et parée)
ARCHITECTE DPLG, jeune femme 2 ans exp. prof. - A conçu et équipé un projet de 10 000 m² pour les USA, l'a présenté aux clients américains et a assuré le suivi des relations entre les dirigeants des deux sociétés.
RECHERCHEUR en poste de responsabilité et de contacts dans une société de maîtrise d'ouvrage urbaine SEM ou OPELM. - BCO/MAB 112A.
CADRE SUPERIEUR, 55 ans, exp. direction générale et précédente PME, formation math. + ICG, anglais courant, rôde à création, centre de profit, relations et négociations au plus haut niveau. Animations, nombreuses relations dans BTP et industrie. Domicile Paris Ouest.
OFFRE ses services à toutes sociétés intéressées par Paris/R.P. - BCO/JCB 112S.
DOCTEUR INGENIEUR CHIMIE ORG. PHYS. - 34 ans, 7 ans exp., dont 2 ans production gaz naturel liquéfié, 5 ans en laboratoire de recherche chimie, élaboration et identification (spectroscopie, X.P.S.I.) des polymères en couches minces par voie électrochimie, informatique chimique et de gestion, trilingue anglais, arabe.
RECHERCHE poste de dernière recherche chimie/étranger. - BCO/JV 1126.
PROJECT MANAGER 38, résident Canada, français, anglais courant, italien, allemand bon, 9 ans exp. Moyen-Orient, Ext-Orient. Gestion de contrats et sous-traitants. Qualité assurance et contrôle négociations commerciales et contractuelles, autonome.
RECHERCHE emploi similaire en Canada ou mobilité totale France étranger. - BCO/JV 1127.

ANPE

ÉCRIRE DU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 42-85-44-46, poste 27.

L'IMMOBILIER

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces PARIS 15^e, 16^e, 17^e, 12^e, 14^e, 18^e, 19^e avec ou sans travaux. PRIX COMPTANT chez nous, 48-72-20-67 même le soir.

IMMO MARCADET

rech. urgent toutes surf. même à rénover. Paris ou port. Tél. : 42-52-01-62.

pavillons

MONTIGNY (95) PAVILLON A VENDRE Quartier calme et pavillonnaire, 10 min de la gare, 1 min des écoles, 2 min du centre commercial, bus à proximité. Entrée : placard, carrel. Réfect.-c. : séjour double 31 m², cuisine aménagée, carrelage, w.c. 1^{er} ét. : 3 chbres., w.c. de bain, w.c., Jardin avec pool, garage voiture. 39-75-96-77.

L'AGENDA

Dépannages

AVENIR DEPANNAGE

Tous dépannage :
- Chauffage
- Electricité
- Plomberie
- Serrurerie.

46-36-65-65.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SKI DE FOND

HALT JURA
Vivez et Liliens, la quarantaine, vous accueillent (12 pers. max) dans ancienne ferme du XVIII^e, confort, rénovation, chéris avec s.d.b., table d'hôte, cuis. et pain maison, arros. symp., tarif très comp. : pers. compl. + vin + thé à 97 h. + nuit, et matériel de ski de 2.080 F à 2.480 F pers./semaine, selon péri. Tél. : (161) 81-33-12-11.

FOURRURES

FOURRURES

CRÉATION-RÉPARATION TRANSFORMATION

Trav. soigné - Prix sér.

M^{me} Pierre LEBAUD,
15 bis, rue Jules-Ferry,
45400 Fleury-les-Aubrais.
Tél. : (161) 39-75-65-67.

سكنا من الاجل

Marchés financiers

Kodak et Matsushita font piles communes

Kodak, le numéro 1 mondial de la photo, concrétise ses ambitions dans l'industrie de la pile domestique. Après s'être lancé depuis dix-huit mois dans la commercialisation de ce produit grand public, le groupe américain vient de franchir une nouvelle étape en s'associant avec le géant japonais Matsushita pour construire aux Etats-Unis une unité de fabrication spécialisée dans la pile cylindrique alcaline. L'usine, dont Matsushita détient 70% du capital, sera implantée en Georgie. Elle sera opérationnelle à la fin du premier semestre 1989 et couvrira tous les besoins de Kodak en Amérique du Nord. Les piles seront distribuées par Matsushita sous la marque Panasonic, et par Kodak sous la marque Kodak Supralife. Aucune indication n'a été encore fournie sur le coût de l'unité et sur sa capacité.

Cet accord avec le groupe japonais ne constitue toutefois qu'un volet de la stratégie de Kodak dans les piles. Dans les milieux industriels, l'on s'attend que Kodak prenne une initiative majeure en Europe. Sera-ce par le rachat de Duracell mis en vente par son actuel propriétaire, le conglomerat Dart, ou par la construction d'une usine de ce côté de l'eau? Beaucoup penchent pour la première solution.

Cerus possède 20,1% du capital de Valéo

Cerus (Compagnies européennes réunies), holding française de l'italien Carlo De Benedetti, a annoncé le 23 décembre qu'elle détenait 20,1% du capital de Valéo, premier équipementier automobile français (contre 18% depuis juin 1986). Cerus a pu augmenter sa participation sans enfreindre le « pacte » passé en juin 1986 - qui prévoyait que la part de Cerus dans Valéo resterait inférieure à celle du groupe des actionnaires français (CGIP, Suez, UAP, Caisse des dépôts), avec un maximum de 30% - grâce à l'adhésion de Paribas, par apport de 600 000 titres (soit 6% de Valéo), au bloc français. Paribas avait obtenu ces titres en paiement partiel de la vente de sa filiale Neiman à Valéo.

Valéo réalisera, par ailleurs, une augmentation de capital réservée de 300 millions de francs pour compenser le non-exercice d'une partie des bons de souscription d'actions qui n'ont rapporté que 150 millions de francs de fonds propres au lieu de 500 millions. En outre, Valéo procédera à l'attribution gratuite de 10,96 millions de bons de souscription d'actions.

Les AGF et Assubel collaboreront

Les Assurances générales de France (AGF) et le groupe d'assurances belge Assubel ont signé une lettre d'intention prévoyant des prises de participation minoritaires croisées entre les deux compagnies. Ce renforcement de la coopération s'inscrit dans la perspective du grand marché unique européen de 1992.

Le deuxième assureur français devrait entrer à hauteur d'environ 20% dans le numéro trois de l'assurance en Belgique. De son côté, Assubel devrait prendre entre 20% et 30% du capital de la filiale belge des AGF. Il pourrait également acquérir une petite participation dans une nouvelle filiale des AGF à créer et qui regrouperait toutes les activités internationales de ce groupe. Ces opérations devraient se concrétiser au premier trimestre de 1988.

Assubel a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de francs pour 11 milliards de francs d'actifs gérés. Ces données se comparent aux 25 milliards de francs de primes (dont 600 millions pour sa filiale belge) pour 77 milliards d'actifs gérés aux AGF.

Ce groupe réalise près de 17% de son activité à l'étranger, et son objectif est d'atteindre les 25% en 1992. Pour cela, le marché belge intéresse vivement les compagnies françaises. Voilà une semaine, le GAN a annoncé le rachat de Condor SA.

Goodrich se retire des pneus

La firme américaine Goodrich, une des plus anciennes et des plus célèbres dans l'industrie du pneu, elle avait été créée en 1870 pour fabriquer des lances d'incendie - ne chassera plus les voitures américaines. Elle se retire définitivement de la profession pour se consacrer à la chimie des spécialités, aux matières plastiques et aux matériaux aéronautiques et militaires. Cette sortie avait été plus ou moins programmée. En août 1986, Goodrich et Uniroyal avaient créé une filiale commune - Uniroyal Goodrich Tire (UGT) - à laquelle l'une et l'autre des deux sociétés avaient confié tous leurs actifs dans le pneumatique (2 milliards de dollars de chiffre d'affaires au total). Goodrich vient de revendre sa participation de 50% dans UGT au groupe d'investisseurs conduit par Clayton and Dubilier inc., propriétaire d'Uniroyal depuis la RSC (reprise d'entreprise par ses actionnaires) lancée en 1985, ce pour la somme de 225 millions de dollars (1,24 milliard de francs). L'accord conclu prévoit en outre que Goodrich pourra d'ici à 1994 exercer un droit de rachat de 7% du capital d'Uniroyal.

AGRO-ALIMENTAIRE

Un succès pour l'agriculture biologique

Le lupin consacré par l'Université

On connaît l'affaire tournesol. Il y aura l'affaire lupin. Connue sous l'ancienne Egypte, cette plante d'or des sables riches en protéines, concurrent potentiel du soja, a reçu le 17 décembre une éclatante consécration. Devant un jury international réuni dans l'amphithéâtre Jacques-Monod (université Paris-VII), l'agriculteur solognot M. Philippe Desbrosses a soutenu avec succès une thèse de doctorat consacrée au lupin. Autodidacte et expert reconnu de l'agriculture biologique, M. Desbrosses a ainsi donné à sa discipline « droit d'université » donc droit de cité auprès de la communauté scientifique. Tenant d'une agriculture « plus autonome et plus économe », plus respectueuse aussi des ressources naturelles, M. Desbrosses est le promoteur en France du lupin jaune luteus lupus qu'il cultive dans sa propriété de Millencay en Sologne. Entre les deux guerres, le Danemark utilisait cette graine magique sur les terres pauvres gagnées sur la mer. La Hongrie la préféra au soja plus Marshall, à la Libération, de même que la Pologne et l'Union soviétique.

Car le lupin est une plante tout terrain, qui peut se développer là où rien ne pousse, assurant de surcroît un enrichissement naturel des sols. M. Desbrosses est convaincu que le lupin est une chance pour les régions pauvres en voie de désertification et pour les pays démunis du tiers-monde. En gratifiant son travail d'une mention très honorable, l'Université a donné à ce lauréat d'un genre particulier une légitimité que d'aucuns, dans les milieux professionnels, persistent à lui refuser. Parce qu'il contient des alcaloïdes (substances amères), le lupin doit encore être utilisé avec précaution dans l'alimentation animale. Cette réserve faite, ce challenger du soja reste un atout intéressant pour réduire la dépendance de la CEE en protéines (de l'ordre de 75%) au même titre que le colza, le tournesol, les pois et les fèves. MM. Mitterrand, Jobert, Nalet et M. Cresson ont en leur temps soutenu cette production. Après la thèse de M. Desbrosses, voici le lupin bien...

ERIC FOTTORINO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS S.A.-ETS PAUL ET JEAN TIBERGHEN

Les mutations importantes actuellement en cours dans l'industrie laitière ont conduit les responsables des Chargeurs S.A. et des Ets Paul et Jean Tiberghen (PJT) à envisager un rapprochement en vue d'accélérer le développement et la compétitivité de PJT et, par là, d'améliorer la position de l'industrie française de la laiterie dans le monde. Dans cette perspective, Chargeurs S.A. prendra une participation de 75% dans les sociétés que le groupe familial Tiberghen contrôle en France et à l'étranger. Un holding, qui détient les autres 25%, regroupera les membres de la famille Tiberghen. Les Ets Paul et Jean Tiberghen sont leader en France du tissage de laine de moyenne et haute gamme. PJT est également un important producteur de fil destiné à la bonneterie et de fil à tricoter. Leur chiffre d'affaires consolidé est de l'ordre de 700 millions de francs. M. Pierre Collie conservera la présidence de la société et l'équipe de direction actuelle continuera à participer au développement de PJT et Chargeurs S.A.

NEW-YORK, 23 déc. ↑

Au-dessus de 2 000

Pour la première fois depuis le grand krach d'octobre, Wall Street a franchi, mercredi, la barre des 2 000 points à l'indice Dow Jones et même bien franchi, puisque en séance ledit indice avait atteint la cote de 2 019,56. Quand même, toute l'avance initiale n'a pu être conservée. Et sur des ventes bénéficiaires, l'indice des industriels s'établissait, en clôture, à 2 005,63 (+ 27,18 points). Le bilan de la séance a été excellent. Sur 1 982 valeurs, 1 163 ont monté, 468 ont baissé et 351 n'ont pas varié.

De l'avis général, le marché a très positivement réagi à la déclaration commune des sept pays industrialisés sur la défense des parités monétaires. Mais les programmes d'achats lancés par les ordinateurs ont également contribué à faire monter les cours. Les professionnels ont manifesté une assez grande confiance dans les capacités de la Bourse new-yorkaise de poursuivre son ascension d'ici à la fin de l'année. Après Rover et Senofi, un troisième prétendant, American Home, a posé sa candidature au rachat de Robins. Le titre de cette dernière société a grimpé de 19%.

L'activité s'est accrue, et 203,11 millions de titres ont changé de mains, contre 192,70 millions la veille.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du 23 déc., Cours du 22 déc. Lists various stocks like Alcoa, A.T.T., Boeing, etc.

LONDRES, 23 déc. ↑

Légère hausse

A l'approche de Noël, l'activité s'est réduite au Stock Exchange. L'annonce de l'aggravation du déficit de la balance commerciale en novembre a entraîné un fléchissement à la mi-journée. Toutefois, les valeurs regagnant du terrain en fin de séance. L'indice FT clôturait en hausse de 10,5 points, à 1 419,4. Le volume des transactions a, quant à lui, diminué à 20 997 contre 24 326 mardi.

La compagnie américaine Arco a encore augmenté sa participation de 19,2% à 20,4% dans Britoil. Arco se bat toujours avec BP pour prendre le contrôle de cette firme pétrolière, malgré l'intervention de l'Etat d'empêcher, grâce à son « action spécifique », tout rachat de Britoil. Dans cette bataille, le Takeover Panel a encore ajouté à la confusion. Cet organisme chargé du contrôle des offres de rachat en Grande-Bretagne a annoncé que BP pouvait maintenant son offre en dépit de « l'action spécifique » du gouvernement.

Sur le front des OPA, on notait l'offre de rachat inattendue du constructeur Trafalgar House sur le groupe immobilier Chase Property Holdings.

FAITS ET RÉSULTATS

• Auchan prend le contrôle de la banque Delort. - Le groupe d'hypermarchés Auchan va acquérir une participation de 65% dans la banque Delort, filiale du Crédit commercial de France, qui conservera 35% du capital. L'établissement prendra le nom de Banque Auchan, du nom de la carte de crédit privative de l'enseigne Auchan. Pour le CCF, cette opération - marquée le début d'une collaboration nouvelle entre Auchan et le CCF, en vue d'apporter des services bancaires adaptés à la clientèle des hypermarchés. La Banque Accord sera également pour vocation d'intervenir dans les opérations bancaires et financières - du groupe de distribution.

• SGB cède à Bombardier sa participation dans Brugges et Nivelles. - La Société générale de Belgique (SGB), premier holding financier et industriel du pays, a annoncé qu'elle céderait, en février 1988, à la société canadienne Bombardier, la participation de 30% qu'elle détenait encore dans les Constructions ferroviaires et métalliques BN (aménagement Brugges et Nivelles). La transaction porte sur un montant de quelque 385 millions de francs belges (61 millions de francs). BN devient ainsi filiale à part entière de l'important groupe canadien spécialisé dans la construction de matériel roulant et d'autres équipements de transport.

• Rectificatif MATIF: un nouveau maintien de marché. - La BGP, et non la BGP-SIB, comme nous l'indiquions par erreur (Le Monde du 23 décembre), a été retenue pour être l'un des nouveaux mainteneurs de marché de la chambre de compensation des instruments financiers de Paris pour le futur contrat d'options négociables sur l'emprunt notional du MATIF.

PARIS, 23 décembre ↑

Hausse sans conviction

« Il faut bien marquer le coup », commentait, dubitatif, un opérateur durant la séance en regardant le tableau lumineux des indices. Pour le premier jour du mois boursier de janvier 1988, la tendance est à la hausse. L'indiceur instantané, après avoir ouvert sur une progression de 1,10%, maintenant son avance autour de 1,4%. A l'origine pour certains de ce regain d'optimisme, l'impression que le groupe des Sept s'intéresse enfin au dollar et à l'évolution des parités monétaires. La déclaration faite dans la nuit de mardi à mercredi, dans laquelle il renouvelait sa confiance dans le accord de Louvre, a en partie contribué à la stabilisation du billet vert.

Toutefois, le volume des transactions n'était pas aussi important que les jours précédents, où il a dépassé les 2 milliards de francs. « Les étrangers sont très réticents et ne veulent pas prendre de position lourde que les cours de certaines valeurs françaises soient très atterrés », a souligné un gestionnaire. Si, à court terme, les opérateurs sont généralement confiants et espèrent même une hausse du marché, en revanche aucun d'entre eux ne s'aventure dans des prévisions au-delà de deux mois: « C'est le noir absolu à ce niveau-là et dans tous les sens du terme... »

La confiance ne semble donc pas prête de revenir sur le marché parisien, qui, cette année, aura perdu 27%. Signe des temps, l'or continue sa montée, certes discrète. L'investissement dans les actions a diminué de deux mois: « C'est le noir absolu à ce niveau-là et dans tous les sens du terme... »

Sur le MATIF, le contrat de mars gagnait 0,15% à 98,35.

TOKYO, 24 déc. ↓

Nouveau repli

A la veille du chômage que tous les bons investisseurs vont observer pour les fêtes de Noël, le marché japonais a poursuivi jeudi son mouvement de repli. Mais à petite allure, jusqu'à la clôture, l'indice Nikkei s'établissait à 22 543,37, soit à 150,48 points en dessous de son niveau précédent. Les courants d'affaires sont restés très minces, comme la veille, avec 400 millions de titres échangés, contre 350 millions.

Les courtiers ne tablent pas sur une reprise d'ici à la fin de l'année, la déclaration commune du « G-7 » étant apparue très creuse.

Le Kabuto-Che fermera ses portes le 28 décembre au soir, comme tous les ans, pour rouvrir le 4 janvier.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du 23 déc., Cours du 24 déc. Lists stocks like Ahal, Bridgestone, etc.

PARIS:

Second marché (indépendant)

Table with 4 columns: Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours. Lists various financial instruments like A.E.P.S.A., Alcoa, etc.

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NEGOCIABLES le 23-12-87 à 17 heures

Table with 4 columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat, Options de vente. Lists options for Lafarge, Paribas, Peugeot, etc.

MATIF

Notional 10% - Cotation en pourcentage du 23 déc. 1987. Nombre de contrats: 32 068

Table with 4 columns: Cours, Echéances (Déc. 87, Mars 88, Juin 88, Sept. 88). Lists values for Dernier and Précédent.

INDICES

Table with 2 columns: CHANGES (Dollar: 5,52 F) and BOURSES (PARIS, NEW-YORK, LONDRES, TOKYO). Lists various market indices and exchange rates.

DES VILLES EN AMERIQUE UN COFFRET DE 6 GUIDES TRANSAMERICAINS. Includes list of cities: BOSTON, CHICAGO, LOS ANGELES, NEW YORK, SAN FRANCISCO, WASHINGTON. Price of launchment: 250 F.

صحة من الاموال

Marchés financiers

BOURSE DU 23 DECEMBRE

Main financial table with columns for 'Règlement mensuel', 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', 'Différence', and 'Cours relevés à 17h39'. Includes sub-sections for 'Comptant' and 'SICAV'.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' containing exchange rates and gold market data. Includes columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', 'COURS DES BILLET', and 'MONNAIES ET DEVISES'.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' containing exchange rates and gold market data. Includes columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', 'COURS DES BILLET', and 'MONNAIES ET DEVISES'.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' containing exchange rates and gold market data. Includes columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', 'COURS DES BILLET', and 'MONNAIES ET DEVISES'.

Legend for market symbols: e: coupon détaché - o: offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - * : marché continu

سكننا من الاجل

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 La tension dans les territoires occupés. — Le conflit du Golfe. 4 L'évolution du régime soviétique et ses développements en Europe de l'Est. 6 Les sanctions contre l'Afrique du Sud. — La situation en Angola.	7 Après l'incarcération de M. Yewené Yewané : tension aux îles Loyauté. — M. Jospin et les socialistes d'outre-mer. 8 La fin de la session parlementaire. — L'affaire du détournement d'armes françaises.	9 Espèce : une première dans l'histoire des vols habités. — La Grande-Bretagne participe au financement du synchrotron. 10 SPORTS : Aventure : le Festival de La Plagne. — Rugby : États généraux contre la violence.	17 Le Ballet Ballet Lausanne. — La malaise à la Comédie-Française. 18 Six expositions de photographes. — COMMUNICATION.	22 Après la déclaration du groupe des sept pays industrialisés. 23 La couverture sociale des exclus. — Les Douze retardent la restructuration de la sidérurgie européenne. 24-25 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 23 Carnet 21 Loto, loterie 20 et 21 Météologie 21 Mots croisés 20 Radio-télévision 20 Spectacles 19	• Posez vos questions à J.-M. Colombani DEBAT • Pour les fêtes : la sélection « cadeaux » du Monde. FETES • L'année 1987 au jour le jour. REP Actualité, International, Campus Bourse, Jeux, FNAILM, 3615 Taper LEMONDE

Collision entre deux rames à Issy-les-Moulineaux

Un mort et dix blessés graves dans un accident du RER

Une collision entre deux trains, dont un vide, s'est produite jeudi 24 décembre à 8 h 35 sur la ligne C du RER aux portes de Paris, près du boulevard Gallieni, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Selon les premières indications, un passager d'une quarantaine d'années a été tué. Dix autres voyageurs ont été grièvement blessés et vingt-huit autres plus légèrement. En fin de matinée, alors que le « plan rouge » avait été déclenché, les sapeurs-pompiers s'efforçaient de désincarcérer les derniers passagers encore bloqués dans les wagons.

L'accident s'est produit vers 8 h 35 entre deux rames du RER, l'une vide qui se dirigeait vers le dépôt d'Issy-Plaine, l'autre en provenance de Virorlay qui transportait des passagers vers

Paris. Pour une raison encore indéterminée, défaillance technique ou humaine, le train de voyageurs, qui n'aurait pas dû s'engager sur la voie empruntée par la rame vide, a été pris en écharpe par cette dernière. Le choc a été d'une extrême violence.

Dès l'annonce de cet accident, la préfecture des Hauts-de-Seine décidait l'application du « plan rouge », notamment l'envoi des ambulances de réanimation des véhicules du SAMU et du matériel lourd, dont les camions-géras des sapeurs-pompiers. M. Chirac a demandé au ministre des transports de « diligenter une enquête ».

« Un bruit de bombe »

Dans un décor de périphérie, à l'extrême limite du quinzième arrondissement et d'Issy-les-Moulineaux, sur un léger promontoire dominant la Seine, une femme a trouvé la mort peu après 8 h 30 dans une rame du RER de la ligne C. Au dernier bilan, rendu public sur les lieux à 10 h 45 par l'officier de presse des sapeurs-pompiers, trente-huit autres passagers ont été blessés dans ce carambolage ferroviaire, dont dix grièvement.

A 8 h 45, le patron du café le Brocéliande, situé en contrebas du talus sur lequel passe le RER, a brusquement entendu « un bruit de bombe », persuadé qu'un train venait de se couler, peut-être de rouler sur le toit de son établissement. Mais, seuls trois voitures avaient quitté les rails après avoir tressauté sur un aligulage à la sortie d'un petit pont métallique : en percutant contre la rame bondée de voyageurs, partie de Versailles en direction de Paris, un train vide sortant de la capitale a violemment heurté de front les voitures autotraçées, déchiquetant les tôles, tordant les essieux, précipitant des dizaines de passagers contre les parois et les baies vitrées. Près d'une cinquantaine de voyageurs se retrouvaient alors prisonniers des armatures métalliques du RER.

L'alerte immédiatement donnée du Brocéliande, le « plan rouge », qui cumule les secours des sapeurs-pompiers et ceux des moyens médicaux d'urgence, était déclenché. Des dizaines de véhicules convergeaient vers le boulevard Gallieni. La vingtaine de médecins présents examinaient les premiers blessés que les pompiers installaient les uns après les autres dans une voiture intacte transformée en « centre de tri »

(premier centre de soins). Deux heures durant, des blessés étaient extraits, après un long travail à la scie électrique, de l'amas de tôles. Couchés sur des brancards, protégés par des couvertures d'amiante, ils étaient progressivement descendus du train, de main en main, et portés avec difficulté le long du ballast et plus péniblement encore le long du petit talus menant au boulevard Gallieni où des cordes de protection avaient été installées.

Dans l'artère, de nombreuses ambulances du SAMU 92 attendaient, garées en épi, démarrant aussitôt chargées vers les hôpitaux de la capitale. Les blessés les plus graves étaient descendus des derniers, des gardiens de la paix prêtant main-forte aux pompiers dans les délicates opérations de redescende de pont. Un PC de fortune avait été installé sur le ballast visible des rues avoisinantes et du périphérique et d'où partaient des ordres précis au talkie-walkie ou au mégaphone. Il ne restait plus vers 10 h 45, dans la voiture des soins d'urgence, que les passagers les plus atteints. Plus difficiles à transporter, entourés de soins plus attentifs encore, reliés à tout un appareillage de bombes d'oxygène.

Ph. Bg et L. G.

Les prévisions de l'INSEE

Poursuite de la croissance à un rythme ralenti

La croissance de l'activité devrait se poursuivre à un rythme ralenti, prévoit l'INSEE dans son enquête de décembre auprès des chefs d'entreprise. Par secteurs, l'INSEE fait les prévisions suivantes. Biens intermédiaires : la hausse de la production devrait continuer à un rythme ralenti au début de l'année prochaine, ce changement de cadence s'opérant à partir d'une croissance forte. Biens d'équipement professionnel : la hausse de l'activité se poursuivrait. Construction automobile : l'activité continuerait d'augmenter. Biens de consommation : selon les industriels, le niveau de la production devrait progresser faiblement au cours des prochains mois.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 décembre

Mouvement de grève

Un arrêt de travail s'est produit jeudi, à 11 h 30, à la Bourse de Paris. Auparavant, la tendance a été très irrégulière jeudi matin à la Bourse de Paris. Néanmoins, à la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur instantané enregistrerait une modeste avance de 0,42 %.

Hausse de Presses Cité (+ 6,4 %), Bel (+ 3,9 %), GTM, BP (+ 3 %), Elf et Saoufi (+ 2,7 %), Baisse de Mérieux (- 2,5 %), Le Hénin (- 2 %), Hachette (- 1,7 %), Redoute (- 1,6 %), Sommer (- 1,5 %), Compagnie bancaire (- 1,4 %), Dassault (- 1,4 %), Skis Rossignol et Schneider (- 1,3 %).

Valeurs françaises			
	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	332	333	332
Agence France	418	418	418
Air France	519	519	518
Banque Paribas	2230	2230	2240
Banque	959	970	965
B.S.N.	4388	4430	4430
Carrefour	768	768	768
Chargé SA	768	768	768
Club Méditerranée
Edis (G&L)
ELF-Aquitaine
Edis
Lafarge-Capelle
Lyonn. des Eaux	1230	1230	1240
Michelin	192	194.50	195.40
Midi (G&L)
Moët-Hennessy	1690	1690	1695
Novartis	744	748	748
Oréal II
Perrot-Picard
Peugeot S.A.	438	439	434
Saint-Gobain	428	428	434
Santof
Souvet Paris	528	532	530
Thomson-C.S.P.
Total-C.F.P.
Valéo	424	425	425

A B C D E F G

Le conflit afghan

Moscou admet la participation de ses forces pour briser le siège de la ville de Khost

Les Soviétiques ont admis, mercredi 23 décembre, que leurs troupes « soutenaient » les forces de Kaboul dans leur tentative de briser le siège de la ville de Khost, à proximité de la frontière pakistanaise. Cette offensive soviéto-afghane semble la plus importante depuis deux ans. Elle intervient alors que Washington constate une évolution « positive », mais insuffisante, de la position de Moscou dans le conflit.



Khost est une ville garnison investie depuis des années par la résistance. Pour tenter d'en lever le siège, les forces soviéto-afghanes progressent par la route à la fois à partir de Gardéz, une ville située à 150 kilomètres plus au nord, et de Khost, a indiqué, mercredi à Moscou, M. Gerasimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères. Ce dernier a ajouté que 40 kilomè-

tres de route séparent encore les deux colonies. Tout en refusant de donner un bilan des pertes soviéto-afghanes, M. Gerasimov a estimé à mille cinq cents le nombre des résistants mis hors de combat.

Cette offensive soviéto-afghane aurait pour objectif prioritaire d'éviter la chute de Khost, qui aurait porté un coup sévère au régime, bien fragile, de M. Najibullah. Selon des officiels américains, cités par le Washington Post, son intérêt militaire serait moins évident, car les Soviétiques et leurs alliés afghans n'auraient pas les moyens de maintenir ouverte la route Gardéz-Khost, en cas de succès de l'opération en cours.

Les Etats-Unis n'en jugent pas moins « positive » l'évolution de la position soviétique au regard des propos tenus par M. Gorbatchev lors du sommet de Washington. M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'Etat américain, a déclaré, en début de semaine, que le numéro un soviétique avait dit qu'« il n'y avait aucune opération militaire [soviétique], sans d'auto-défense, pendant le déroulement d'un retrait ». M. Armacost a néanmoins ajouté que son pays poursuivait son aide à la résistance en attendant de connaître « sous les détails » d'un éventuel retrait soviétique.

J.-C. P.

URSS

Le dilemme du dissident estonien

Interrogé dans le magazine « Résistances », diffusé le 17 décembre par Antenne 2 et consacré aux effets de la « glasnost » en Union soviétique, un nationaliste estonien vient d'être arrêté. Noël Marnière, responsable de l'émission, a annoncé, mercredi 23 décembre, que Heiki Ahonen, vingt-neuf ans, avait été convoqué par un procureur de Tallin, où il habite, dès le lendemain de la diffusion de l'entretien dans lequel il avait mis en doute les réformes de M. Gorbatchev.

Condamné à sept ans de camp pour avoir manifesté son nationalisme au moment des Jeux olympiques de 1980 (dont certaines épreuves nautiques avaient lieu à Tallin), Heiki Ahonen avait été condamné, en dernier lieu, à six mois de prison, le procureur lui aurait donné le choix entre terminer le restant de sa peine — trois ans — et des travaux forcés à Tchernobyl... Selon les informations recueillies par Noël Marnière, le dissident aurait « choisi » de se rendre sur les lieux de la catastrophe nucléaire.

L'équipe de « Résistances » a décidé de créer un comité de soutien à Heiki Ahonen, afin d'essayer d'obtenir la libération de celui qui avait déclaré au cours de l'émission : « Je pense que les contacts avec la presse étrangère nous protègent. »

Un des plus anciens réfugiés vient d'obtenir son visa. — Après dix-sept ans d'attente, M. Lev Shapiro a été autorisé à émigrer en Israël avec sa famille. Le Monde daté du 5-6 juillet avait publié le texte d'une lettre de sa fille Naomi, neuf ans, demandant à M. Gorbatchev de pouvoir rejoindre ses grands-parents à Jérusalem.

Deux soldats syriens tués à Beyrouth-Ouest. — Deux soldats syriens ont été tués mercredi 23 décembre, en début d'après-midi, dans le secteur musulman de Beyrouth-Ouest, a-on indiqué de source policière. Selon des témoins, les passagers d'une voiture ont ouvert le feu sur eux, et l'armée syrienne a bouclé le quartier. Au cours de ces deux derniers mois, quatre autres tentatives anti-syriennes ont été perpétrées à Beyrouth-Ouest et ont fait trois morts et deux blessés. La majorité des attaques contre l'armée syrienne présente à Beyrouth depuis février ont été revendiquées par le « Front de la libération ». — (AFP.)

Le numéro du « Monde » daté 24 décembre 1987 a été tiré à 462 812 exemplaires

Sur le vif

Boules de cristal

Elles se sont vraiment pas foulées, dites donc, les voyantes, cette année. La presse en a consacré toute une tapée ; quid de 1988 ? Ben... Des fois que mon Mimi se représenterait, on le saurait pas avant la mi-février. Et au cas où il y renoncerais, qui c'est qui sera élu ? Un des trois autres candidats. Lequel ? Ça dépend. De quoi ? Des avis. Et à part ça ? Le SMIC devrait augmenter. Le chômage ? Touchons du bois. Le dollar ? Il donne des inquiétudes. Les terroristes ? Paris.

Vous êtes là, pantalons : tra et Rainier, c'est pour quand ? Et Solpharie ? Et Fergie, la bru de la Queen, un bébé ou non ? Alors là... Les astres sont perplexes. A se demander où ils ont la tête. Certainement pas dans les étoiles, parce que son mariage en janvier, Johnny a été obligé de l'annoncer lui-même. Ces dames n'y avaient vu que du feu... de paille.

Allez, elles sont trop nulles. Moi, j'en ai une, de boule de cristal. Claire, netta, sans fille. Mes prévisions, les voici : Marcos, « Babé Doc » et Idi Amin vont ouvrir un parc d'attraction géant, Diastopolis. Lady Di se sépare du prince Charles. Il a une histoire avec le Ciccolina. Qui va succéder à Reagan ? Cherchez pas, c'est Giscard. Ici, il peut plus faire président, c'est cuté. A Strasbourg, c'est pas sûr. Alors Washington, c'est pour sa pomme, ça c'est du sûr.

Bon, c'est pas tout ça, maintenant que je vous ai tiré les cartes, je vous tire ma révérence. Je me casse, pour les fêtes. Et au retour, qu'est-ce que m'attend ? Silence et bouche cousue. Déjà que mon directeur me soupçonne de vouloir lui piquer sa place ! Si je vous raconte ça qu'y a dans ma boule, lui, la boule, il la perdrait !

CLAUDE SARRAUTE.

SOLDES -50% & PLUS
COLLECTIONS HIVER : ESCADA, COVERI, MAX MARA...
David Schiff, Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h
4, RUE MARBEUF (1^{er} ETAGE) PARIS 8^e

LIQUIDATION TOTALE
GRANDES MARQUES HOMMES ET FEMMES
Jupes 300 F Pantalons 200 F
Robes 400 F Vestes 500 F
Touteurs 900 F Costumes 900 F
CLUB des 10
Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h, Dimanche inclus.
58, Fbg SAINT HONORÉ (1^{er} ETAGE) PARIS 8^e

Le Monde
sur minitel
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
24 heures sur 24 — 365 jours par an
ABONNEZ UN AMI POUR LES FÊTES
3615 TAPEZ
LEMONDE puis code ABO